LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 2 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 10 AVRIL 1968 PRIX 10c

Le candidat le plus différent devient le nouveau chef libéral

OTTAWA — De tous les candidats qui se sont présentés au choix des quelque 3,000 délégués libéraux réunis en congrès à Ottawa samedi dernier, c'est celui qui a paru, si l'on en croit les commentateurs, le moins politicien, le moins diplomate, le moins conventionnel, le moins conformiste, le moins expérimenté, le plus bilingue, le plus intelligent, le plus logique, le plus radical, le plus progressif, le plus franc, le plus personnel, le plus indépendant, le plus souriant, le plus calme, le plus énigmatique, bref, c'est celui qui a paru le plus différent qui a été élu chef du parti libéral et premier ministre du Canada.

Les mois à venir révéleront davantage aux Canadiens qui est l'honorable Pierre Elliott Trudeau.

Notes biographiques

L'honorable Pierre Elliott Trudeau est né à Montréal le 18 octobre 1921. Il a fait ses études secondaires au Collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal. Licencié en droit, avec distinction de l'Université de Montréal, il était admis au Barreau de la Province de Québec en 1943. Il obtenait ensuite une maitrise en économie politique à l'Université Harvard. De plus, il a fait des études supérieures en droit, en science économique et politique à l'Université de Paris et au London School of Economics.

A son retour d'études, il fut conseiller économique auprès du Conseil Privé à Ottawa, après quoi il a pratiqué le droit dans la Province de Québec, surtout dans le domaine du droit ouvrier et des droits civils. En 1961, il était nommé professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, où il enseigna le droit constitutionnel, les droits de l'homme et entreprit divers travaux de recherches à l'Institut de droit public de cette Université.

Ecrivain

Comme critique social et politique, M. Trudeau a écrit abondamment durant les années 1950-1960, sur le thème des réformes en politique ainsi que sur la théorie et la pratique du fédéralisme. Ces articles, essais et manifestes ont paru dans plusieurs revues et journaux canadiens et étrangers. De plus, M. Trudeau est l'auteur d'une étude sociale de la société québécoise telle qu'elle existait avant la révolution tranquille, intitulée "La Grève de l'Amiante". Au mois d'octobre 1967, M. Trudeau a publié un livre intitulé "Le Fédéralisme et la Société canadienne-française" qui reproduit certains de ses articles et essais antérieurs et contient une critique écrite dans une langue claire, de ses vues sur le Fédéralisme et la Constitution.

M. Trudeau a été l'un des fondateurs de la revue "Cité Libre" qui a joué un rôle majeur dans le renouveau politique au Québec, durant les années 1950-1960.

Voyageur

M. Trudeau a également beaucoup voyagé. Durant les dernières années de 1940, il a entrepris un voyage à travers le monde qui l'a amené à de multiples endroits aussi variés et intéressants que la Russie, le Moyen-Orient au fort de la guerre de 1948 et la Chine durant la Révolution de 1949. De plus, il est retourné en Chine en 1961, et il est le co-auteur du livre "Deux Innocents en Chine", une chronique de ses expériences dans ce pays. M. Trudeau a aussi participé à plusieurs conférences importantes sur des problèmes sociaux, économiques et politiques contemporains et il compte de nombreux amis et de précieux contacts dans les milieux intellectuels et politiques des cinq continents. Il est membre de plusieurs associations professionnelles et de sociétés savantes, y compris, entre autres, le Barreau de la Province de Québec, celui de la Province d'Ontario et de la Société Royale du Canada.

Au Canada en général et au Québec en particulier, M. Trudeau s'est intéressé activement à la défense des droits fondamentaux ainsi qu'au bien-être du citoyen. Il a été un de ceux qui ont réclamé avec le plus de vigueur un bill des droits de l'homme de Montréal. Il est intervenu, à plusieurs reprises devant les tribunaux pour défendre les droits des individus et il était membre du comité gouvernemental chargé d'étudier le problème de la littérature haineuse au Canada.

Carrière politique

Sa carrière parlementaire a commencé avec son élection en 1965 à la Chambre des communes, en qualité de représentant du comté de Mont-Royal.

Après avoir été nommé secrétaire parlementaire du Premier ministre en janvier 1966, il était renommé à ce poste en janvier 1967. Depuis son entrée au Parlement, jusqu'à sa nomination comme ministre, M. Trudeau a été membre des comités sur la justice et les questions juridiques, les affaires extérieures, la radiodiffusion, les films et l'assistance aux arts, ainsi que le divorce.

Au mois d'avril 1966, M. Trudeau faisait partie de la délégation canadienne à la réunion à Paris de l'Association Inter-Parlementaire France-Canada. De même, il a agi comme délégué canadien à la 21e Session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, de septembre à décembre 1966, où il était membre du comité politique spécial. En février 1967, M. Trudeau a entrepris une tournée des Etats francophones d'Afrique, au nom du Premier Ministre et du ministre des Affaires extérieures, pour étudier le rôle que le Canada pourrait jouer dans la formation d'une association culturelle des pays français.

Le 4 avril 1967, M. Trudeau était nommé ministre de la Justice et Procureur général du Canada.

Programme politique

Lors de la conférence de presse où il annonçait le 16 février dernier sa candidature à la direction du parti libéral, M. Trudeau avait émis les idées politiques suivantes:

"... Ce qui compte, ce n'est pas l'expérience, mais la faculté de s'adapter à une technologie en transformation, ainsi qu'aux exigences de situations qui évoluent rapidement. Et je crois qu'au Canada, nous sommes sur le point d'en arriver là, si nous n'y sommes pas déjà, à ce point où il est plus important de pouvoir recourir à une aptitude à s'adapter à des problèmes concrets, auxquels on n'a jamais eu à faire face et donc, auxquels l'expérience n'apporte rien, mais pour lesquels cette faculté de rebondissement, que M. Pearson possède, est plus importante."

"... J'ai espoir que le Canada évolue vers une situation où l'origine ethnique, l'appartenance linguistique, religieuse ou raciale, sera un facteur extrêmement mineur dans le choix de ses hommes politiques, dans le choix de ceux qui doivent le diriger... J'espère que personne votera pour

(suite à la dixième page)

☆ ☆ ☆



L'honorable Pierre Elliott Trudeau

Un satellite canadien de communication

OTTAWA — Le gouvernement fédéral prévoit posséder un satellite de communications domestiques sur orbite d'ici cinq ans.

C'est ce qu'a révélé un livre blanc sur "un système domestique de télécommunications par satellite pour le Canada" publié le 1er avril par M. C. M. Drury, ministre canadien de l'Industrie.

D'ici 1971 ou 1972, deux satellites de télécommunications seraient mis sur orbite à un certain endroit dans l'espace au-dessus de l'équateur, ce qui permettrait aux satellites de couvrir tout le territoire canadien. Un seul satellite serait en opération et le deuxième serait mis en place seulement pour remplacer immédiatement le premier si celui-ci devenait inopérant. Un troisième satellite demeurerait au sol prêt à être lancé au besoin.

Emissions françaises

Le ministre a ajouté qu'un système de télécommunications par satellites pourra servir notamment en faveur d'une diffusion d'émissions de télévision en langue française n'importe où au Canada.

Ce système de télécommunications par satellites ne prévoit pas la disparition brusque des stations terrestres de télécommunications conventionnelles par micro-ondes, mais "de complémenter celles-ci".

La semaine à la législature manitobaine

par HENRY LANE

Une question de règlement

La semaine a commencé par une longue discussion au sujet d'un règlement. C'était d'ailleurs le 1er avril.

M. Saul Cherniak (St. John's) demanda la permission de proposer la première lecture du projet de loi no 56 sur l'amendement de la loi électorale.

Le président de la Chambre (l'hon. J. H. Bilton) répondit qu'à son avis la demande du député était contraire au règlement 31 des délibérations de la Chambre d'après lequel il n'est pas permis de devancer la discussion d'un projet déjà contenu dans le discours du Trône.

M. Russ Paulley (chef du N.P.D.) intervint alors pour souligner que ce règlement plaçait les membres de la Législature dans une situation difficile puisque, souvent, des sujets mentionnés dans le discours du Trône n'étaient jamais proposés par la suite, ce qui pouvait permettre au gouvernement d'empêcher la discussion de certains sujets.

M. Gildas Molgat (chef de l'opposition) dit à son tour que l'explication qu'on donnait du règlement mettait le président de la Chambre dans une position difficile, puisqu'il lui est impossible de connaitre l'ampleur du programme législatif et que, d'autre part, une application rigide du règlement empêcherait les membres de proposer aucune résolution. Il suggéra qu'il serait préférable qu'en cas de conflit, le ministre intéressé se lève et déclare qu'il y a anticipation de la discussion. Alors la Chambre saurait que le gouvernement se propose d'agir sur telle ou telle question.

M. Jacob Froese (Rhineland) s'est dit d'avis qu'il vaudrait mieux laisser le projet de loi en suspens jusqu'à ce que le gouvernement le présente. Alors les membres pourraient voir s'il y a conflit ou non.

Le président de la Chambre déclara que n'étant que le serviteur de la Chambre, il avait observé les règlements approuvés par celle-ci et qu'il ne serait pas opportun de suspendre la discussion de ces sujets, puisque cela le mettrait dans une position difficile. Il insista donc pour qu'on respecte sa décision; si les membres désiraient changer les règlements, c'était à eux de le faire.

Les ministres en voyage

Parmi les questions à l'ordre du jour on demanda à connaitre le nombre de visites faites à l'étranger par les ministres: nom du ministre, sa destination, les endroits visités en cours de route, la durée de l'absence, nom des personnes qui l'accompagnent, le salaire qu'on leur paie, les dépenses de voyage, les autres dépenses encourues, etc.

Des bêtes à cornes aux bleuets

Comme il se devait en pays agricole, on discuta longuement sur un projet de loi au sujet d'une taxe sur les cornes des bovins. Plusieurs millions de dollars auraient été épargnés aux éleveurs par cette loi qui a empêché les animaux de se blesser durant le transport ou dans les enclos, assurant ainsi de la viande de qualité. Certains députés prétendirent que cette taxe n'avait plus la même utilité qu'autrefois et que, du fait qu'elle était prélevée chaque fois que l'animal est revendu aux enchères, elle diminue pour autant le revenu de l'éleveur. D'autres suggérèrent qu'on pourrait utiliser le revenu de cette taxe pour faire des recherches sur les maladies des bovins...!

Soucieux du développement de nos ressources naturelles surtout dans le nord de la province, M. Molgat demanda des précisions au sujet de la Churchill Forest Products qui apparemment ne progresse pas aussi rapidement qu'on l'avait laissé entendre.

Le ministre des ressources naturelles attend toujours du gouvernement fédéral une commission sur la vente du poisson... D'autres demandent qu'on protège les cultivateurs contre les dommages causés par le gibier, les chevreuils et les outardes.

Après des questions au sujet de l'exploitation de mines de potasse près de St-Lazare et de l'utilisation des carpes et autres poissons de basse qualité, il y eut celle de M. Paulley qui s'inquiète du projet des bleuets!

(suite à la dixième page)

La Division Rivière-Seine continue son programme d'expansion scolaire

STE-ANNE-DES-CHENES — Les contribuables de la Division scolaire de la Rivière-Seine verront leur taxe scolaire spéciale augmenter cette année de 11.2 millièmes en moyenne, dans toute la division. C'est ce qu'a annoncé, vendredi dernier, M. Jos. Driscoll, commissaire et officier des relations extérieures de la Division de la Rivière-Seine. Il a précisé, d'autre part, que les divisions scolaires n'avaient aucune autorité sur la taxe dite "foundation program" au sujet de laquelle le gouvernement manitobain a déjà annoncé une augmentation.

Selon M. Driscoll, cette majoration de la taxe spéciale, de la Division de la Rivière-Seine, qui doit se faire malgré des réalisations importantes dans le domaine de l'enseignement, se rapproche cependant beaucoup des augmentations prévues dans les divisions scolaires avoisinantes.

Divers facteurs

Parmi les divers facteurs qui expliquent l'augmentation de la taxe spéciale, M. Driscoll a souligné les faits suivants:

1) Le taux prélevé en 1967 tenait compte de neuf mois seulement d'administration scolaire unifiée; il était donc inférieur à ce qu'il devrait être en temps normal.

2) Cette année, la première d'opération complète selon le nouveau système, a entraîné de nombreux changements dans le personnel, l'équipement et les services scolaires.

3) Il a fallu, en attendant que de nouveaux locaux soient construits, engager plus d'instituteurs que prévus par le régime des subventions, afin d'assurer à tous les écoliers, surtout des régions moins populeuses, un enseignement autant que possible égal en qualité à celui qui se donne dans l'ensemble de la province. On ne pouvait, en une période de transition, priver ces enfants des avantages qu'ils n'auraient pas eus autrement.

(suite à la dixième page)

☆ ☆ ☆



La Division scolaire de la Rivière-Seine vient d'acquérir, pour juin prochain, les services du Frère Fernand Marion, C.S.V., qui était, cette année, directeur de la Division de la Rivière-Rouge. Le Frère Marion assistera M. Georges Guilbault à la direction de la Division de la Rivière-Seine et sera responsable de l'enseignement du français dans toute la Division. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Fernand Paquin, président du Comité du personnel, le Frère Fernand Marion, C.S.V., M. Georges Guilbault, directeur de la Division de la Rivière-Seine, et le Docteur F. P. Doyle, président de la Commission scolaire de la Rivière-Seine. (Photo Perrin du Manitoba)

Apôtre de la non-violence, le Dr King meurt pour la liberté des siens

NEW YORK — Le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la Paix 1964, est mort le jeudi 4 avril à Memphis, dans le Tennessee, très probablement victime de ce racisme contre lequel il s'était juré de lutter uniquement par la non-violence.

En une dizaine d'années, le réveil des Noirs aux Etats-Unis avait fait de cet obscur pasteur de l'Eglise baptiste du Sud le chef incontesté du mouvement intégrationniste et pacifiste de la population de couleur. Fils d'un pasteur georgien, le pasteur Martin Luther King était né à Atlanta le 15 janvier 1929 dans une famille de trois enfants. Sa soeur aînée devait devenir institutrice et son frère cadet pasteur, lui aussi.

C'est dans sa ville natale que le jeune King fit ses études secondaires. Du "Morehouse College" d'Atlanta, il passa ensuite au "Crozer Theological Seminary" de Chester, en Pennsylvanie, puis à l'Université de Boston où il obtint son doctorat en 1954. La même année, il épousa une jeune fille de l'Alabama, ce qui l'amena à prendre la tête à Montgomery, en décembre 1955, d'une campagne de boycottage des transports en commun, où la discrimination raciale était de règle.

Mais il ne s'attarda pas longtemps dans l'Alabama. De retour à Atlanta, il y fonda peu après la "Southern Christian Leadership Conference", dont il assuma la présidence jusqu'au jour de sa mort. C'est là que, s'inspirant des enseignements de Gandhi, mort, comme lui, il y a un peu plus de 20 ans, sous les balles d'un assassin, il brandit pour la première fois l'étendard de la non-violence autour duquel devaient se rassembler la plupart des intégrationnistes noirs.

Leader incontesté

Après sa participation aux manifestations de Burmingham, le pasteur King fut vite considéré par la majorité des Américains, y compris les policiers qui le mirent 15 fois en état d'arrestation, comme le leader le plus important du mouvement noir aux Etats-Unis. Ce leader respecté par ceux-là mêmes qu'il combattait fut alors, pour des millions de Noirs prostrés et avides de justice, le symbole dont ils avaient rêvé depuis des générations.

"Mon rêve, disait le pasteur King, c'est un rêve profondément enraciné dans le rêve américain . . . Je rêve qu'un jour, sur les collines rousses

(suite à la dixième page)

☆ ☆ ☆



Partout, à travers le monde, la mort du Dr Martin Luther King a suscité un profond émoi et une volonté de prière pour l'égalité raciale. Ci-dessus, une partie de la foule réunie dimanche dernier au Parc Mémorial de Winnipeg. (Cliché Winnipeg Tribune)

Les évêques du Canada et la mort du Dr L. King

Les évêques du Canada, par la voix de leur président, Mgr Alexander Carter, ont fait parvenir à la Southern Christian Leadership Conference, le télégramme suivant:

"Profonds regrets et condoléances pour la mort du Pasteur Martin Luther King Jr., apôtre de la non-violence et artisan de paix. Les évêques du Canada espèrent, malgré tout, que son oeuvre survivra à travers tous ceux qui, comme eux, ont été frappés par cette mort tragique."

Le signe du plus grand amour

"Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime". — Chaque année, le retour des jours saints redonne à ces paroles de Jean l'évangéliste une résonance nouvelle et plus profonde, pourvu, bien entendu, qu'on les reçoive dans un coeur remis à neuf.

Car, il faut l'admettre, on peut s'habituer à la Croix. Ne voit-on pas en effet les milieux les plus sophistiqués et les plus indifférents l'insérer dans leurs ornements et leurs bijoux?

Mais l'homme sincère et dépouillé de prétention ne s'accommode pas de telle superficialité. Le spectacle du Calvaire lui pose de sérieuses questions. Il peut en être scandalisé, comme les Juifs de l'époque du reste. Il peut trouver que c'était pure folie, comme les Grecs du temps de Paul d'ailleurs. Il peut même en être abasourdi et horrifié, comme ce fut le cas des disciples. Ou il peut, après un moment d'angoisse, ouvrir les yeux et, comme le centurion païen au pied de la Croix, proclamer: "Vraiment cet homme est le Fils de Dieu!".

Aux yeux du monde, la Croix ne fait pas de sens. Mais aux yeux de Dieu, elle est le signe de l'amour absolu, du don sans réserve; elle révèle une obéissance pleinement libre au dessein du Père et un amour indéfectible pour tous les hommes sans exception.

+ + +

Quelque temps avant sa mort, le Christ avait déclaré: "Si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit".

Par cette comparaison paradoxale, il avait annoncé que son échec ne serait qu'apparent; qu'en réalité le don total de sa vie se couronnerait par une victoire, par la Résurrection pour lui et pour tous les hommes ses frères.

Il avait également indiqué que ce serait la voie que devraient suivre tous ceux qui voudraient l'imiter jusqu'au bout, jusqu'au sacrifice total pour ceux qu'ils aiment.

Le Docteur Martin Luther King a été un de ceux qui ont accepté d'être le "grain de blé qui meurt pour porter beaucoup de fruit". Fidèle à la mission de justice et d'amour qui lui a été inspirée par le Christ, il s'est soumis à la suprême exigence de l'amour qu'il portait envers tous les hommes ses frères: il a donné sa propre vie.

Sa foi lui a fait voir en ce geste suprême le commencement de la victoire, le début du triomphe de l'amour sur la haine. "Même si je meurs dans la lutte, déclarait-il récemment, je veux que l'on dise: 'Il est mort pour rendre les hommes libres!'."

Pour le moment, cette liberté semble encore loin. Cependant, elle est déjà semée. "Le grain est tombé en terre; il portera beaucoup de fruit!"

J.-P. A.



LES HOMMES VONT À DIEU DANS LEUR MISÈRE
ET DEMANDENT DU SECOURS, DU BONHEUR ET DU PAIN,
DEMANDENT D'ÊTRE SAUVÉS DE LA MALADIE,
DE LA FAUTE ET DE LA MORT
TOUS FONT CELA, TOUS, CHRÉTIENS ET PAÏENS.

DES HOMMES VONT À DIEU DANS SA MISÈRE,
LE TROUVENT PAUVRE ET MÉPRISÉ,
SANS ASILE ET SANS PAIN,
LE VOIENT ABÎMÉ SOUS LE PÉCHÉ,
LA FAIBLESSE ET LA MORT.
LES CHRÉTIENS SONT AVEC DIEU DANS SA PASSION.

DIEU VA VERS LES HOMMES DANS LEUR MISÈRE,
DIEU RASSASIE LEUR CORPS ET LEUR ÂME DE SON PAIN.
POUR LES CHRÉTIENS ET LES PAÏENS,
DIEU SOUFFRE LA MORT DE LA CROIX
ET SON PARDON EST POUR TOUS, CHRÉTIENS ET PAÏENS.

Dietrich BONHOEFFER
"Résistance et Soumission"

Qui étaient les douze apôtres?

On a élevé des cathédrales à la gloire du nom des Apôtres et la légende a tissé ses fils d'or autour d'eux. Et pourtant, on sait peu de chose sur leur vie. Qui étaient ces hommes? Dans un article de Sélection du Reader's Digeste d'avril intitulé "Le miracle des Douze", l'auteur trace un portrait des disciples que Jésus choisit au début de son ministère, ceux qui allaient partager les dangers et les peines de sa brève existence, entendre ses enseignements et recevoir la foi.

C'est dans les villages proches de l'extrémité nord de la mer de Galilée que Jésus rencontra ses premiers compagnons: André et Simon Pierre, fils de Jonas; Jacques et Jean, fils de Zébédée. D'autres vinrent bientôt les rejoindre. En quatre endroits, le Nouveau Testament nous donne la liste de ces hommes, mais chaque fois différemment. Une source traditionnelle les nomme ainsi: Philippe, Barthélemy, Mathieu (ou Lévi), Thaddée, Jacques fils d'Alphée, un autre Simon, dit le Zélote, Thomas, appelé Didyme, et Judas Iscariote.

Pourquoi douze? Afin de représenter les douze tribus de leur peuple et d'être ainsi, en esprit, le "nouvel Israël". De plus, c'était un nombre mystique, il évoquait le cycle lunaire et les heures du jour. A l'exception de Jean, plus jeune, les Douze étaient des hommes vigoureux, dans la force de l'âge, endurcis par la vie en plein air et les âpres contrastes du climat. La plupart sortaient d'un milieu très modeste. Quatre étaient des pêcheurs. Ils allaient devenir des "pêcheurs d'hommes".

Barbus, chaussés de sandales, vêtus de robes grossièrement tissées et de turbans flottants, les Douze ressemblaient beaucoup aux Bédouins nomades que l'on rencontre encore dans les montagnes de Galilée. Hors Mathieu et Jean, qui devaient écrire des Evangiles, et ceux qui devaient nous laisser des épitres, bien peu d'entre eux étaient instruits. Comme Jésus, ils parlaient une langue sémitique, l'araméen.

Ce serait mal leur rendre justice que de les imaginer toujours dans des attitudes sublimes. Chacun avait son caractère. Il y avait Simon Pierre, l'impétueux, et il y avait le calme Philippe. Comme tous les hommes qui courent ensemble les grands chemins, ils durent connaître la rude camaraderie et sa saine gaieté. Ils nouèrent des amitiés; ils eurent des querelles. Quand la mère de Jacques et de Jean vint supplier Jésus de faire à ses fils la meilleure place dans le royaume à venir, les dix autres "s'indignèrent", et pour les apaiser, Jésus dut leur déclarer: "Celui qui voudra être le premier d'entre vous se fera l'esclave de tous".

Après la mort de Jésus, que sont devenus les Apôtres? Jacques, fils de Zébédée, fut le premier à subir le martyre: il périt sous le glaive des sicaires d'Hérode. Pierre se rendit à Rome, où il aurait été crucifié sous les ordres de Néron. Tous ou presque durent boire la coupe que leur Seigneur avait bue, accomplissant jusque dans une mort triomphante la mission qu'Il leur avait confiée.

C'est ainsi, conclut Sélection, qu'une poignée d'hommes, choisis comme au hasard, formèrent le lien vivant entre le Christ et la chrétienté. La Bonne Nouvelle, portée par eux, finit par renverser la toute-puissante Rome, et comme Jean l'avait prédit, leur victoire submergea le monde.

Réflexions de morale... médicale

On ne pendra plus les meurtriers; on ne tuera plus qui a tué.

Le bandit, l'assassin, le meurtrier ont la garantie d'avoir la vie sauve s'ils commettent leur attentat à l'abri de la police.

L'assassin deviendra un pensionné de l'Etat, provoquera des remous dans les pénitenciers, fréquentera pendant un certain nombre d'années des gens comme lui, et, s'il se conduit bien, on le relâchera, on le relancera dans la vie civile, avec des gens qu'il n'a pas connus, qu'il ne comprend plus. On lui refusera du travail parce qu'il a tué. Il aura perdu la sécurité que lui procurait l'Etat. Il devra se trouver du pain et de l'argent. Il cherchera à revoir les gens de sa sorte, avec qui il a vécu longtemps... et il recommencera.

On peut tuer sa belle-mère et vivre assez vieux, quand même, pour en tuer une autre.

On parle beaucoup d'euthanasie. Larousse en donne la définition suivante: "Méthode qui procure une mort douce et sans souffrance afin d'abréger les tourments de l'agonie ou les tortures d'une maladie très douloureuse à issue fatale".

Apparemment, les pays dits civilisés n'admettent pas cette façon de mourir ou de faire mourir. On la pratiquait chez les Esquimaux. Quand le vieux ne pouvait plus pêcher ou chasser suffisamment pour subsister, quand la vieille ne pouvait plus mâcher les cuirs ou les peaux, on les abandonnait dans un igloo avec un peu de nourriture. Ensuite, ils mouraient d'inanition... quand l'un n'avait pas mangé l'autre auparavant! C'était dans les moeurs: ce n'était donc pas anormal pour eux.

Quand on voit tous ces hospices remplis de vieillards impotents, tous ces asiles remplis d'aliénés même dangereux, toutes ces maisons logeant des anormaux, tous ces malades qui attendent dans les hôpitaux que la mort vienne les délivrer et qu'ils appellent à grands cris, on pourrait croire facilement et logiquement qu'une mort douce, agréable, provoquée par une substance léthale injectée doucement dans les veines, les amènerait inconsciemment dans l'au-delà sans qu'ils en portent une responsabilité autre que le désir de cette mort.

Et l'argent que l'on sauverait ainsi servirait à aider les gens sains, capables de produire, améliorerait leur production, procurerait plus de bourses d'études, permettrait la construction de centres de recherche. On paierait moins de taxes. Les nécessiteux auraient de meilleurs revenus et les routes seraient plus belles et plus larges.

Mais qui aura assez de "cruauté morale" pour commencer cette tactique? Pas moi. J'aurais l'impression chaque fois d'avoir assassiné mon voisin de sang-froid et son regard me suivrait constamment, comme l'oeil de Caïn.

Euthanasie et morale

Si, en 1934 et en 1941, à l'arrivée des sulfamides et des antibiotiques, on avait pratiqué cette euthanasie sur des individus atteints de maladies alors considérées comme incurables: la méningite tuberculeuse, par exemple, toutes les méningites, les septicémies, etc., combien de gens aurait-on envoyé au trépas juste au moment où le médicament guérisseur arrivait?

Quand même, la morale chrétienne le défend. On s'en balance un peu dans certains milieux de la morale chrétienne, mais je défie un de ces agnostiques ou de ces incroyants de commencer à faire de l'euthanasie ou d'en préconiser la pratique. Il aurait trop peur qu'un jour il serve de cobaye.

En Europe, il y a trente ans, un individu a pratiqué l'euthanasie. Il a eu de nombreux adeptes. Il y a tellement pris goût qu'il est devenu un maniaque de l'assassinat en masse. Il s'appelait Hitler. Certains d'entre nous l'ont connu ou en ont entendu parler. Il était devenu fou. Et le peuple qu'il dirigeait porte encore le stigmate de cette folie qu'il avait rendue collective.

Si l'euthanasie répugne et nous semble amorale, que faire pour se débarrasser d'un excès de population sur notre petite Terre et prévenir que cet excès s'exagère?

On peut laisser mourir une bonne partie de cette population de faim, comme cela arrive aux Indes, où la terre ne

(Suite à la neuvième page)

Education et culture

On ne répétera jamais assez que l'école n'est pas un contenant abstrait. L'université l'est encore moins, où l'on touche déjà aux réalités concrètes d'une profession ou d'une carrière. Ni l'école, ni l'université ne se confondent avec la vie, mais toutes deux y préparent. Sens des valeurs, élévation d'esprit, pondération, finesse, autant de qualités qui s'acquièrent à l'école et à l'université et sans lesquelles on n'accède jamais à une vraie culture.

Maintenir à l'éducation son sens des ensembles, observions-nous plus haut, assurément, car c'est l'unique moyen de nous donner du recul et de nous situer dans l'univers. L'unique moyen d'éviter, comme on l'a dit, de "nous perdre en nous-mêmes". Ce sens des ensembles, c'est la culture. Mais une culture finit toujours par être battue en brèche. C'est le cas de nos "humanités classiques" qui, aidées des mathématiques, nous sustentaient depuis des siècles. Elles sont battues en brèche parce qu'il apparait, devant l'étonnante prolifération des sciences et des techniques, qu'elles n'ont été, à tout prendre, qu'une phase, qu'un épisode glorieux de l'histoire de l'Occident. Ce qui ne veut pas dire que "l'humanisme scientifique" ait réussi à les supplanter. Il a bien fallu se rendre compte qu'entre la science, parti pris des vérités exactes, et la culture, parti pris de l'homme, sévit comme une sorte d'antinomie. Et puis, on ne parle plus comme autrefois de culture, au singulier, mais de cultures, au pluriel, couvrant la machine ronde tout entière.

La difficulté n'en est que plus grande, pour les hommes d'inventorier forces et richesses. De savoir l'instruction qu'il faut dispenser aux hommes, et la manière dont il faut s'y prendre pour la leur dispenser. Car instruire, le latin nous l'apprend, c'est bâtir. Et la culture, comme l'a dit un philosophe, "c'est un autre nom de l'espoir". Il l'est pour tous les peuples; il l'est pour nous Canadiens qui avons, ce n'est un secret pour personne, à mettre les bouchées doubles.

(BCN, mars 1968)

"Le monde attend quelque chose de la vie religieuse"

MONTREAL — "La vie religieuse doit être le reflet extérieur aux yeux des hommes d'une réalité vécue au-dedans. Ne cherchons pas à donner un témoignage; qu'il nous suffise d'être **lumière**: mais sachons enlever les **écrans** qui la cachent, que ces écrans soient l'institution (les bâtiments), le style de vie ou le costume". Ainsi s'exprimait le Père René Voillaume, de la Fraternité des Petits Frères de Jésus, au terme le la conférence d'ouverture qu'il prononçait au Congrès des religieuses de Montréal sur "la vie de foi et l'engagement de la religieuse."

Voulant apporter une réponse à la question: pourquoi avez-vous tenu à manifester cette foi en la vie religieuse et vous interroger sur sa signification dans le monde actuel?, le Père Voillaume a tout d'abord tenté de définir le monde, l'homme d'aujourd'hui. "L'homme d'aujourd'hui a pris conscience de lui-même, par lui-même; il croit en la souveraineté de la raison et tente de réduire le mystère de son être. Pour lui, l'action est sa règle de vérité. Mais, avec l'oeil de la foi, nous percevons la misère de l'homme et partout des soifs inassouvies de paix, d'amour, de connaitre, d'épanouissement, d'espérance, d'immortalité, — autant de points de départ pour le retour à Dieu".

"Nous savons qu'il y a un monde invisible: Dieu, source de vérité et d'amour, car, qu'est-ce que l'homme s'il n'y a pas Dieu dont il puisse être l'image? Avec la foi, nous savons que Jésus-Christ est vivant, ressuscité, et sans Lui, le destin de l'Homme, la mort se butent à l'absurdité."

C'est ici que vient se situer la vie religieuse. Qu'est-elle? La vie religieuse est un **don d'amour**: nous devons nous aimer les uns les autres autour de Lui. La vie religieuse est un **signe éclatant** de la joie qu'il y a de servir ensemble le Seigneur. Les religieuses sont les témoins d'une vie qui ne peut être vécue qu'en passant par ceux qui la vivent.

La vie des consacrées est inexplicable et doit poser une **question vivante** au monde qui les voient vivre. La vie religieuse a comme un double regard: sur Dieu, et sur les hommes, et ces deux regards doivent évoluer ensemble, mais le regard sur Dieu doit s'approfondir.

Le Père Voillaume a insisté sur la nécessité pour la religieuse d'un **milieu de vie** qui soit plus apte à épanouir la charité. La religieuse a besoin de **contemplation**: "Il faut organiser la vie religieuse en fonction des deux rythmes suivants: le service des hommes et la recherche de Dieu dans le silence. Plus que jamais, la vie religieuse a besoin de son 'week-end' spirituel, parce que le monde moderne nous engage dans un engrenage de plus en plus envahissant".

Le conférencier a mis les religieuses en garde contre les "exercices" spirituels courts, multipliés, qui ne nourrissent pas et ne pacifient pas; il faut y mettre plutôt de la sobriété et les remplacer par des moments longs, intenses, profonds: sur le plan **hebdomadaire**, par une demi-journée complète pour la lecture spirituelle, la méditation de l'Ecriture, l'oraison prolongée; sur le plan **mensuel**, par la retraite d'une journée faite dans les meilleures conditions; et enfin sur le plan **annuel**, par un 5 jours de désert pour y faire l'expérience de Dieu.

Enfin, le Père Voillaume a conclu son exposé en disant: "Il faut lire dans les interrogations du temps et consentir à une réforme, parce que c'est la chose la plus essentielle, la plus urgente. Si les Congrégations ne s'adaptent pas aux générations actuelles, et cela en profondeur et en rajeunissement, **elles mourront**. Il faut montrer aux jeunes une vie religieuse qui soit belle et non au rabais".

Les étudiants du Collège, vus par un Français

N.D.L.R. — Voici le texte du discours de M. Bernard Penisson, professeur au Collège St-Boniface, à l'occasion du banquet des finissants, le 23 mars dernier. M. Penisson est originaire de Vendée, France, et il enseigne au Collège St-Boniface depuis déjà deux ans.

— I —

Un beau jour donc, deux jeunes professeurs pleins d'idéal décidèrent d'aller porter la bonne parole française dans les terres "estranges" et lointaines du Canada. Pourquoi? Par goût des voyages certainement. Par curiosité aussi pour ce grand pays dont on parlait déjà beaucoup en France. Et les étudiants de Saint-Boniface, comment nous apparaissaient-ils? Trois lignes d'une plume célèbre les décrivaient ainsi: "Vous me demandez l'âge des élèves; en général ça va de 18 à 21 ans, mais il y a des gens plus âgés, surtout des instituteurs qui viennent compléter leur baccalauréat." A partir de ce texte, il fallait de l'immagination pour reconstituer le bal des Finissants. Nous ignorions tout de l'existence de Canadiens français dans les Prairies. L'Ouest, d'ailleurs, restait encore un mystère intégral.

Un Québécois se chargea de faire la mise au point. Il était planté sur une route de Touraine, dans la région des gentils châteaux de la Loire, une pancarte à la main: "Etudiant canadien visitant la France". Aussitôt embarqué dans la voiture, il apprend que nous partons pour son pays, ou presque. "Vous allez dans l'Ouest", dit-il, l'air triste et pensif. "Ah, là-bas vous trouverez des gens matérialistes, enfoncés dans les dollars." — "Etes-vous Anglais?" lui dis-je naïvement. "Non, me répondit-il, je suis québécois et séparatiste."

Les jours ont passé. A peine débarqués à Winnipeg, nous fûmes cueillis par les autorités du collège. Ces professeurs étaient venus de si loin: il ne fallait pas les laisser s'échapper. On les fit pénétrer courtoisement mais fermement dans une voiture sombre et on leur déclara: "Ce que nous avons, nous le gardons."

Dès le lendemain, les étudiants se demandaient: "Où sont-ils? Comment sont-ils?" Toujours bien informés, certains faisaient des descriptions alléchantes: "Ce sont deux vieux de 65 ans. Elle a un gros chignon gris dans le cou et les joues fardées comme un tableau impressionniste. Lui porte une barbe blanche, s'appuie sur une canne et marche courbé en deux."

Ça, c'était pour les "chanceux" qui nous avaient vus. Mais d'autres, à l'heure de la messe de rentrée, brûlaient encore d'une curiosité légitime et insatisfaite. Ce qui fait qu'entre deux: "Prions le Seigneur" on entendait chuchoter pieusement: "Où sont-ils?" — "Tiens, regarde, c'est la petite blonde et le brun à lunettes!" — "Pas possible, mais ils sont tout jeunes. Ils ne se figurent tout de même pas vous apprendre le français!" Le drame faillit éclater lorsque le jeune professeur de littérature alla prendre possession de son pupitre en classe. Une étudiante zélée s'élança et cria: "Ote-toi de là bien vite. La maîtresse va arriver tout de suite. Si elle te voit à son bureau, tu seras punie. Il parait qu'elle est très méchante!".

Puis les contacts humains commencèrent. "Alors, comment trouvez-vous notre pays?" Il nous a fallu répondre 3497 fois à cette question. Timidement, nous ajoutions: "Il parait que l'hiver est froid..." Et c'est avec un cri de triomphe qu'un ancien lançait: "Ah! Ah! vous allez voir notre hiver! Il fait froid. Il neige. Il gèle." Après la première neige, ayant appris que les professeurs continuaient toujours, hélas, à faire des cours, il reprenait: "Ce n'est rien ça. Bientôt, au mois de janvier, il fera —40° tous les jours, avec un vent du nord glacial à 50 milles à l'heure. Ah! là vous allez souffrir!"

Imperturbablement, pendant tout le mois de janvier, les professeurs apparaissaient et disparaissaient à heure fixe. "Oh! mais, vous allez voir au mois de mars, il y a des tempêtes de neige épouvantables! 10 pieds de neige en une nuit! Vous ne pouvez pas sortir. Vous serez bloqués chez vous pendant trois semaines." Le mois de mars se termina sous les souffles tièdes du zéphyr et notre ami météorologiste de prophétiser, dramatique: "Maintenant, ça va être terrible. C'est le dégel. La Rivière Rouge déborde tous les ans, et il faut prendre un bateau pour venir au collège." J'essayais de demander: "Mais, il y a quand même une saison chaude, l'été?" — "L'été, s'exclama-t-il, mais la ville est envahie par des tempêtes de sable et par des moustiques gros comme le bras!" Où étions-nous? A Saint-Boniface ou à Marseille?

(à suivre)

"Les jeunes sont davantage en révolte contre un monde qui a perdu la foi que contre la foi"

L'éminent théologien français Jean Daniélou a déclaré, le 27 mars à Québec, que les jeunes sont davantage en révolte contre un monde qui a perdu la foi que contre la foi elle-même.

Le père Daniélou, jésuite, doyen de la faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris, a affirmé que l'interrogation métaphysique et religieuse est au coeur des révoltes des jeunes.

"Ce qu'ils reprochent trop souvent aux universités dans lesquelles ils vivent, c'est que ces universités leur transmettent le savoir et qu'elles ne répondent pas à leurs problèmes vitaux", a-t-il dit.

Le conférencier a ajouté qu'aujourd'hui, les jeunes ont de telles interrogations au sujet de la vie et de ce que sera leur vie, qu'ils se révoltent contre une société inhumaine qui risque de faire d'eux les rouages d'une machine infernale, alimentée par l'argent et qui aboutit à la guerre.

Le père Daniélou a aussi affirmé que la "crise de foi" ne doit pas être envisagée comme un recul du christianisme. Il a signalé que le défi le plus difficile à relever à l'heure actuelle est le fléchissement de la foi à l'intérieur même de l'Eglise.

"Ce fléchissement est conditionné pour une bonne part par cette théologie de la mort de Dieu qui a pris au piège bien des prêtres, séminaristes et religieux; par cette opinion courante que l'essentiel du christianisme est l'amour du prochain, omission faite du commandement de l'amour de Dieu", a-t-il conclu.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage

Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Quelques impressions du Festival

Pour la première fois depuis que le Festival d'Art dramatique du Canada fut fondé en 1933, les épreuves régionales pour le Manitoba se déroulaient à Saint-Boniface.

Trois troupes y participaient: c'est le minimum requis par le règlement. Jacques Zouvi, de Montréal, avait été choisi comme juge-critique des épreuves régionales dans les quatre provinces de l'Ouest. Monsieur Zouvi, qui a lui-même commencé sa carrière en participant au Festival, avait une idée très juste de la fonction de juge-critique. On ne doute pas que tous ceux qui jusqu'ici ont accepté cette tâche possédaient la compétence nécessaire, mais on les a vus trop souvent se contenter de donner, en plus des résultats, quelques appréciations trop vagues pour être d'une grande utilité aux participants.

Il convient de rappeler que le Festival a un double but. Améliorer la qualité du théâtre par l'émulation, et c'est cet aspect qui frappe évidemment le plus le public et la presse qui n'y voient souvent qu'une sorte de compétition sportive, mais surtout donner aux divers groupes participants l'occasion de voir jouer les autres et de profiter en quelque sorte de leurs erreurs et de leurs réussites telles que soulignées par le juge-critique. Un festival est donc plus qu'une série de spectacles auxquels on assiste passivement ou même distraitement, mais plutôt une série de cours qui profitent non seulement aux metteurs en scène, comédiens et techniciens mais qui contribuent aussi à former des spectateurs intelligents et lucides. Il serait à souhaiter que les jeunes surtout qui en retireraient grand profit assistent plus nombreux aux séances du Festival. A ce sujet il fait plaisir de signaler la présence à la première représentation d'un groupe d'élèves de Saint-Malo conduits par une religieuse. Une telle initiative mérite des félicitations. Espérons que l'exemple sera suivi.

Le Festival débutait le jeudi 28 mars avec la présentation par le Morden Little Theatre de "Squaring the Circle", une version anglaise de la comédie du dramaturge russe Kataev. C'est une oeuvre sans prétention, amusante et de bon goût, dont l'action se passe en Russie dans les débuts du régime communiste. Elle dépeint avec beaucoup d'humour les difficultés qu'ont deux jeunes ménages de concilier le "communisme en action" avec la pénurie de logement.

Monsieur Zouvi a chaudement félicité la troupe de Morden du choix de la pièce (qui a beaucoup plu à l'auditoire) et a souligné le courage qu'il a fallu à ce nouveau groupe pour affronter le festival. L'interprétation était sympathique et la distribution en général très judicieuse, les comédiens ayant bien le physique de leur emploi. Il y avait cependant bon nombre de fautes à relever, entre autres celles si communes aux amateurs: la lenteur du rythme et la difficulté de se faire comprendre au-delà des quelques premiers rangs de la salle.

Puisque l'intérêt d'un festival réside en grande partie dans la variété des oeuvres présentées, nous avons été gâtés cette année. Rien de commun entre "Squaring the Circle" et la pièce jouée par les "Hatrack Players" de Winnipeg, une oeuvre de l'auteur anglais James Saunders, "Next Time I'll Sing to You". Le titre semble annoncer une comédie légère: quelle erreur! C'est une oeuvre très littéraire, cérébrale et abstraite qui gagnerait sans doute à être lue avant d'être vue. Cependant le juge qui l'avait lue, lui, a admis qu'il était fort en peine d'en donner le sujet. Pour lui il s'agissait de "l'homme à la recherche de son identité". Rien d'une gaudriole, comme on voit. Aucun pittoresque, aucun élément de spectacle. Ni décors ni costumes, tout était dans le texte d'une très haute tenue relevé d'un certain humour subtil. Ce fut précisément le mérite des Hatrack Players de le soutenir avec une maîtrise et une aisance étonnantes. Pas la moindre hésitation ni défaillance, des jeux de scène très naturels, une attitude parfaitement détendue (sauf pour un des personnages tout au début). C'est en somme ce que le juge-critique a loué dans cette présentation. Il n'eut que peu de fautes à signaler, le reproche le plus grave étant cette fois encore de ne pas toujours se faire comprendre des spectateurs.

Samedi, le Cercle Molière présentait deux pièces en un acte de Ionesco, "Jacques ou la Soumission" et "Délire à deux". Une explication est nécessaire ici, elle fut d'ailleurs donnée par le juge-critique. Selon les règlements du Festival, chaque troupe doit présenter une seule pièce de longueur suffisante pour remplir la soirée. Cinq troupes s'étaient inscrites au Festival, entre autres le Cercle Molière. Comme le metteur en scène chargé de préparer l'oeuvre inscrite avait du retourner dans l'Est, le Cercle s'était retiré du concours. Deux autres groupes en ayant fait autant, il n'en restait que deux, ce qui était insuffisant. Sur les instances des organisateurs du Festival, Roland Mahé accepta d'y participer avec les deux oeuvres de Ionesco qu'il projetait de faire jouer plutôt à titre d'expérience. Il n'avait devant lui qu'environ sept semaines pour se préparer. Bien secondé par ses comédiens, il a relevé le défi et avec quel succès!

La distribution se composait pour la première pièce de Carmelle Legal, Julie Guilbault, Michèle Veilleux, Alphonse Tétrault, Daniel Proteau, Claude Dorge, Jacques Bernard, Jeannette Arcand et Marjolaine St-Pierre. La seconde pièce était interprétée par Carmelle Legal et Jean-Louis Hébert avec Alphonse Tétrault, Monique Hébert et Jacques Bernard dans des rôles épisodiques.

Le dramaturge français d'origine roumaine, Eugène Ionesco, est considéré comme le chef de file du théâtre de l'absurde. Son succès a été fulgurant. Tenu il y a peu de temps encore pour un hardi novateur, il fait maintenant figure de classique et est entré au répertoire de la Comédie Française dont on dit parfois que c'est le musée du théâtre. On peut le trouver déconcertant, surtout lorsqu'on a sur le théâtre des idées bien établies. Le juge-critique lui-même avoua trouver les oeuvres présentées déprimantes et pessimistes bien qu'elles soient des comédies; elles lui donnaient, disait-il, "froid dans le dos". Mais il ajoutait que toute troupe de théâtre digne de ce nom se doit d'avoir jouer au moins une fois du Ionesco. C'est une excellente école pour les comédiens, car les oeuvres de cet auteur ne souffrent pas la médiocrité et taxent toutes les ressources d'un metteur en scène.

Avec méthode et clarté, comme les deux autres soirs, Jacques Zouvi a donné son appréciation du spectacle. Pour lui cette soirée était le triomphe du metteur en scène. Il a même qualifié Roland Mahé de "maître"! Il n'a d'ailleurs pas tari d'éloges sur tous les aspects de la production, décors, costumes, maquillages, effets de scène, et de l'interprétation, jeu, rythme, mouvements, voix . . . et diction. Oui, diction, et cela venait d'un parisien! Monsieur Zouvi était stupéfait de voir ici du théâtre français de ce calibre qu'il a qualifié de "presque professionnel".

Quand vint le moment de l'attribution des prix, on ne fut donc pas surpris d'en voir quatre sur sept, plus une mention honorable, décernés au Cercle Molière. Le fait que deux pièces étaient présentées le disqualifiait pour le trophée du Festival. Roland Mahé fut proclamé le meilleur metteur en scène et il remporta également le prix de la meilleure présentation visuelle. Carmelle Legal fut désignée comme la meilleure actrice et Claude Dorge comme le meilleur acteur de soutien. Marjolaine St-Pierre reçut une mention honorable.

Comme on s'y attendait, le trophée du Festival alla aux Hatrack Players dont Steve Walsh était proclamé meilleur acteur et Hilda Andrew la meilleure actrice de soutien.

Constance Young du Morden Little Theatre reçut une mention honorable.

Marthe Benoit

Sainte-Marie

Thé annuel

Les paroissiens de Ste-Marie vous invitent à leur thé annuel qui aura lieu le dimanche 21 avril dans la salle paroissiale, 29, rue Des Meurons. Il y aura vente de pâtisseries et tirage de deux paniers de provisions et d'un couvre-lit.

Venez en grand nombre prendre un thé ou un café et rencontrer vos amis.

CKSB
PROGRAMMES SPÉCIAUX

pour l'après-midi et la soirée du Vendredi Saint

1 h. 30 — Prière — Francis Jammes
3 h. 30 — L'avant joie
4 h. 00 — L'espérance
7 h. 30 — Les sept paroles du Christ
8 h. 00 — Chant choral
8 h. 30 — Chant à capella
9 h. 15 — Psaumes
9 h. 30 — Les grands thèmes des Jours Saints
10 h. 00 — Sur les rives du Jourdain
11 h. 00 — Poèmes pour le Vendredi Saint

L'Espérance, une émission qui présentera la Cantate no 140 de Bach, avec l'orchestre et la chorale du Conservatoire de Sarrebruck.

Les grands thèmes des Jours Saints: Françoise Aubut-Pratt à l'orgue.

Sur les rives du Jourdain: sélection de "negro Spirtuals" chantés par Mahalia Jackson.

La Campagne du Cancer à Saint-Boniface

Mme Bea McGurran, présidente de l'Unité de St-Boniface de la Société canadienne du Cancer, et M. George McOuat, président de la "Campagne Blitz", viennent d'annoncer conjointement que la date de la campagne est fixée au mardi 16 avril.

La campagne sera dirigée par trois chefs de districts: St-Boniface (nord), Mlle Céci Wallberg; Parc Windsor, Parc Niakwa et Southdale, M. Robert Coulson. On croit que 400 hommes et femmes participeront à la collection de porte en porte au cours de cette seule journée.

La Chambre de Commerce de St-Boniface a accepté de recevoir les appels téléphoniques des personnes désirant participer et de les mettre en communication avec les dirigeants. Si vous voulez faire votre part dans cette campagne de bienfaisance, appelez 247-6991 entre midi et 4 h. de l'après-midi.

Nouvelles de l'A.E.C.F.M.

Education des adultes

Note — C'est après maintes réflexions que toutes les nouvelles, que publiera l'AECFM, seront désormais intitulées "Education des adultes".

L'ANIMATION — III

Nous faisons tous partie de groupes

Depuis que le monde existe, l'être humain ressent le besoin de se grouper pour pouvoir étudier et apporter des éléments de solutions aux problèmes de son existence terrestre. Toutefois il ne suffit pas d'assembler un certain nombre de personnes pour constituer un groupe; l'auditoire d'un conférencier, un congrès de professionnels, une classe d'étudiants, une équipe de recherche, etc., autant de groupes qui diffèrent les uns des autres. Donc difficulté de définir la notion de groupe.

De nombreux chercheurs ont étudié cette question et sont tombés d'accord sur une définition; un groupe possède les caractéristiques suivantes: a) c'est une personne morale, b) dotée d'une finalité, d'une existence et d'un dynamisme propre, c) distincte de la somme des individus qui la constituent, d) mais étroitement dépendante des relations qui s'établissent entre ces différents individus.

De plus, les études faites, ont permis de classifier les groupes suivant le nombre de membres et les objectifs du groupe.

Dans la première catégorie, on trouve le **microgroupe**, où chacun des participants peut entrer en relation avec les autres directement et sans intermédiaire. Ce groupe dépasse rarement vingt-cinq membres. Si le microgroupe dépasse les vingt-cinq membres, des intermédiaires ou agents de communication sont alors nécessaires et s'interposent entre les membres (président, secrétaire). Ils sont les porte-parole des sous-groupes auprès de l'assemblée.

Dans la deuxième catégorie, selon les objectifs poursuivis, on trouve le groupe de tâche, le groupe de formation et le groupe mixte.

Le **groupe de tâche** se préoccupe uniquement d'un travail à accomplir et y consacre tout son temps Toute son activité est orientée vers la poursuite du but commun.

Le **groupe de formation** se préoccupe du fonctionnement d'un groupe comme tel. Les membres se placent dans une situation de laboratoire pour analyser le processus même de la discussion et des relations interpersonnelles.

Le **groupe mixte** joint à l'efficacité du groupe de tâche le réalisme psychologique du groupe de formation. Sa principale préoccupation demeure la solution de ses problèmes de tâche. Toutefois, pour pouvoir atteindre son objectif sur le plan des idées, il cherche à assurer une entente réelle entre les personnes sur le plan social et émotif.

En plus de la classification des groupes selon le nombre de membres ou leurs objectifs, il faut voir également la part jouée par l'individu à l'intérieur d'un groupe. Selon qu'il est seul ou en groupe, l'attitude d'un individu ne sera pas la même; des aspects différents de sa personnalité apparaîtront selon le cas.

Lorsque un individu participe à un groupe, il a tendance à:

— adopter un certain personnage et à le jouer, face aux autres membres du groupe. L'individu cherche ainsi, soit à dissimuler certains aspects de sa personnalité, soit à créer une image de lui-même qui sera interprétée par les autres comme étant la manifestation authentique de sa personne.

— se sentir protégé par un certain anonymat, puisque le groupe constitue la réalité première qui masque plus ou moins les personnes. Ce qui permet à bien des gens de se livrer à certaines activités ou de prendre certaines attitudes qui leur seraient très difficiles s'ils étaient seuls.

Lorsque l'on parle de groupe, il faut également voir les relations sociales qui existent et qui sont de deux types:

— **verticales**: c'est-à-dire, les relations qui impliquent une supériorité, une subordination: dans la famille, l'entreprise, l'usine, elles sont hiérarchiques.

— **horizontales**: relations qui impliquent l'égalité: les relations de camaraderie en classe, au bureau, à l'atelier, etc.

On constate donc que les relations sociales jouent un rôle dans notre comportement au sein du groupe. Les premières (verticales) reposent sur l'autorité et l'obéissance; les secondes sur la solidarité (horizontales).

Mais, malgré les influences qui conditionnent notre comportement, il reste que chaque personne est particulière.

Donc si, sous certains aspects, les sujets sont semblables (élève d'une même classe, ouvriers d'un même atelier, membres d'un même groupe, etc.) ils sont différents par **leur caractère** dont les défauts gênent et détériorent la qualité des relations sociales et qui les rend plus ou moins sympathiques; par **leurs préoccupations** privées et extra-professionnelles et **leur envergure** personnelle; par leurs capacités de compréhension et d'action.

(à suivre)

Chronique de CBWFT

Jeudi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Entretien sur la sexualité humaine avec le Dr Frans Manouvrier et Huguette Proulx. Médecine préventive, avec Françoise Faucher. Billet d'éducation politique, par Louis Martin.

Jeunesse oblige, 6 h. 55. "Quand passe la chanson". Invités: Renée Claude et Michel Conte.

Vendredi

Les fous de Dieu, 3 h. 30. Film d'animation, d'ambiance et d'atmosphère qui tente de reconstituer le climat politique, social et religieux du XVIe siècle.

Europa Cantate no 3, 7 h. 30. Reportage d'Alain Denis et de Maurice Derblock, réalisé par la R.T.B. Durant la semaine du 28 juillet au 6 août 1967, Namur fut le rendez-vous de 50 chorales. Le but de cette rencontre: réunir les chanteurs venus des quatre coins de l'Europe et aussi des Etats-Unis et du Canada.

Samedi

Tour de terre, 4 h. 30. Lise LaSalle et François Tassé invitent les enfants à découvrir les réalités terrestres. Aujourd'hui: la téléphonie.

Du sport et des hommes, 8 h. 30. "Les Spartakiades". Démonstration de gymnastique. En vedette: Vera Caslavska, championne mondiale. Reporter: Richard Garneau.

Dimanche

Au bout de mon âge, 4 h. 30. Invité: Roméo Maione, directeur général du Fonds d'aide de l'Eglise canadienne aux pays en voie de développement.

Beaux dimanches, 8 h. "Place à Jacques Normand". Télévision-vérité d'André Lamy. Interview de Jacques Normand par Alain Stanké. La vie de Normand, sa carrière et ses loisirs.

L'envers des hommes, 10 h. 30. Invité: le Dr J.-Noé Chabot, médecin de campagne. Agé de 93 ans, mais étonnamment lucide et alerte, il pratique la médecine depuis 70 ans et est médecin de campagne à Ste-Claire, depuis 60 ans.

Lundi

Jeunesse oblige, 6 h. 50. "Le club des jnobs". Séquences filmées: Les boites à chansons.

Le Sel de la semaine, 10 h. "La Société technologique et sa contestation" (suite).

Mardi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Vestiges de la civilisation gréco-romaine à travers la Turquie, par Renée Morin. La dévaluation de la livre sterling, par Joseph Sebag, économiste. Chronique "Faites les premiers pas": service d'orientation pour la femme de 30 ans et plus. Etre enceinte: propos de Jacqueline Gilbert, mannequin. La pauvreté, avec Mme Colette Carisse, sociologue.

La vie qui bat, 5 h. 30. "Les Galapagos" (3e partie). Quelques-unes des formes de vie les plus étranges que l'on retrouve dans l'archipel des Galapagos.

Partout, 10 h. 30. "Tu seras prisonnier, mon fils". Reportage de l'O.R.T.F. sur l'entraînement des officiers américains pour les préparer à supporter le lavage de cerveau. "Makarios de Chypre". Reportage de l'O.A.T.F. à l'occasion de la réélection de Mgr Makarios à la présidence de Chypre.

Mercredi

A guichet fermé, 7 h. 30. Animateurs-vedettes: Les Alexandrins. Invités: Alexandre Zelkine et Monique Saintonge.

D'Iberville, 8 h. "Une chasse inespérée". Maintenant que les expéditions contre les forts Monsoni, Rupper et Quichicouane ont été menées à bien, de Troyes est parti de la baie d'Hudson. D'Iberville est resté à la tête des Canadiens qui occupent la baie James. Mais à Monsoni, on manque toujours de vivres, et Sainte-Hélène, Saint-Germain et deux compagnons partent à la chasse aux phoques. Les chasseurs se font cerner par des Anglais et se retrouvent pris au piège, à bord d'un navire.

Activités Culturelles

Théâtre

Le MTC présente jusqu'au 20 avril une pièce d'Edward Albee "A Delicate Balance".

Beaux-Arts

Une exposition des oeuvres du peintre canadien-français de réputation internationale, Alfred Pellan, a lieu à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg jusqu'au 26 avril. C'est la première fois que ses peintures seront en assez bon nombre pour permettre une appréciation réelle du style de l'artiste. D'autres oeuvres d'artistes, canadiens eux aussi, mais s'exprimant dans des domaines artistiques différents, seront aussi exposés. En même temps, des dessins à l'encre, de George Swinton seront exposés.

Chaque année, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, la Société des artistes du Manitoba présente au public une exposition et vente d'oeuvres de ses membres et d'autres qui le deviendront. Ces oeuvres ont été évaluées par un jury. Voilà une occasion de voir le travail d'artistes manitobains. L'exposition est en cours et durera jusqu'au 11 avril.

Les oeuvres des 200 élèves qui suivent des cours de dessin à la Galerie le samedi matin seront en montre du 15 au 19 avril.

Club Rotary

La grande entreprise du Club Rotary de Winnipeg, le spectacle-exposition "Leisureland (Terre des Loisirs). Plus de cent maisons d'affaires se sont engagées à y participer du 10 au 14 avril. Cette exposition est la seule promotion de vente annuelle qui offre tout ce qu'il faut pour "la Maison Magnifique" et "les Loisirs et la bonne vie": la seule en son genre au Canada.

Les vedettes du monde du spectacle seront: Homer and Jethro (western). Les comédiens "The Kirby Stone Four" et "Miss Dominion of Canada" qui paraîtra pour la première fois à Winnipeg.

Divertissement

Du 16 au 21 avril, à l'aréna de Winnipeg, se déroulera le plus grand spectacle de 1968. Il s'agit du "Mid Canada Boat, Sports and Travel Show". Un spectacle pour toute la famille avec des vedettes internationales.

40,000 vols d'auto par an au Canada

Au cours des quatre dernières années, on a volé en moyenne chaque année, au Canada, près de 40,000 automobiles, représentant une valeur de $120 millions, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest d'avril.

Le vol de voitures est en effet aujourd'hui un délit qui prend des proportions de plus en plus graves. Selon le capitaine Maurice Décarie, chef de la brigade des vols de voitures de Montréal, une des raisons pour lesquelles ce délit est si fréquent dans le Québec est que l'on n'applique plus depuis 1955 la peine minimum d'un an de prison qu'il entraînait. "Si l'on rétablissait ce minimum pour les récidivistes, affirme-t-il, et si l'on imposait une licence aux ferrailleurs, ce serait déjà un grand pas de fait".

De son côté, la police provinciale, à Montréal et à Québec, a démasqué un certain nombre de bandes et découvert, au cours de ses enquêtes, un "cimetière" de voitures au fond du Saint-Laurent. Il y avait là une centaine au moins de carrosseries de véhicules volés précipités, par jeu, au fond du fleuve par une bande de jeunes casse-cou.

Mais que font les constructeurs de voitures pour enrayer cette épidémie? Presque tous les modèles 68 portent un numéro d'identification sur la partie supérieure du tableau de bord, tout contre le pare-brise. Ce numéro est bien visible du trottoir, de sorte que les agents de police et enquêteurs recherchant les voitures volées peuvent le noter sans avoir à pénétrer dans le véhicule. Cette plaque peut difficilement être remplacée par une plaque portant un numéro truqué, car cela impliquerait l'enlèvement du pare-brise ou le démontage complet du tableau de bord.

D'autres dispositifs antivol sont déjà installés ou sont en préparation. Sur les nouveaux modèles Dodge, Plymouth et Chrysler, on a complètement enfermé le système d'allumage, ce qui rend difficile pour un voleur de court-circuiter le relais sous le capot. La General Motors projette d'installer sur ses modèles 69 des dispositifs de verrouillage qui bloqueront automatiquement la colonne de direction et les leviers de changement de vitesse quand la clé-contact sera en position "arrêt". En 1969, deux des modèles Ford seront équipés d'antivols sur la colonne de direction, qui se déclencheront automatiquement lorsqu'on coupera le contact.

Il n'est pas possible, lit-on cependant dans Sélection, de fabriquer des voitures tout à fait antivol. Mais vous pouvez rendre la vôtre moins vulnérable en prenant quelques précautions que le bon sens vous dictera. Par exemple, ne jamais laisser la clé sur le contact; fermer toujours les portes à clé et vérifier que les vitres sont bien remontées; ne pas laisser la voiture n'importe où et prévenir la police si l'on remarque quelque chose de suspect dans le voisinage de voitures en stationnement.

Vous pouvez enfin inciter les pouvoirs publics à réprimer sévèrement le vol de voitures. Il ne faut plus que les professionnels et les récidivistes s'en tirent avec 100 jours de prison.

Cours universitaires d'été "Connaissance de la France"

L'Institut Catholique de Paris et le Comité Catholique des Amitiés françaises dans le Monde organisent du 2 juillet au 30 juillet 1968 une session de langue, littérature et civilisation françaises pour les étrangers, professeurs, étudiants — âgés de 17 ans au moins — et généralement pour tous ceux qui désirent s'initier à la culture et à la vie françaises, ainsi qu'à la pensée catholique en France. Cette session a pour thème: "Connaissance de la France" et se tient à l'Institut Catholique, 21, rue d'Assas, Paris VIème.

Cette session est également ouverte aux professeurs et étudiants français, qui peuvent y trouver, avec un perfectionnement de leurs connaissances, une occasion de meilleure compréhension internationale et de contact personnel avec des étudiants étrangers. Ces cours ont rassemblé, à la dernière session, 1,100 professeurs et étudiants de 69 pays différents.

Le programme comporte 19 cours de langue française, dont 2 cours de perfectionnement réservés aux professeurs et futurs professeurs de langue française à l'étranger, 5 cours de traduction; allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais — et une série de cours de civilisation sur la France d'aujourd'hui: littérature, histoire, géographie, histoire de l'art, histoire de Paris, philosophie, questions religieuses, questions sociales, ainsi qu'un certain nombre de conférences complétant ce tour d'horizon sur la France d'aujourd'hui et les problèmes internationaux.

Des visites guidées et des excursions sont également prévues dans Paris et hors Paris: Ile-de-France, Normandie, Touraine, Champagne, ainsi que des pèlerinages à Chartres et à Lisieux.

A la fin de la session, les étudiants qui auront subi avec succès les épreuves des examens recevront un diplôme de langue française ou un certificat de traduction, suivant les cours qu'ils auront suivis. Ces examens sont facultatifs. Les inscriptions doivent être prises par correspondance avant le 10 juin.

Après cette date les inscriptions pour les cours et pour le logement seront reçues dans la limite des places disponibles.

(Renseignement: M. le directeur des Cours Universitaires d'Eté, 99, rue de Rennes, Paris VIème.)

Le calendrier universitaire

Logement pour étudiants

On annonce qu'un certain nombre de chambres seront à la disposition des élèves diplômés qui désirent suivre des cours universitaires. Elles seront disponibles du 15 mai au 31 août. Pour obtenir des formules de demande et toute autre information, on est prié de s'adresser à: Mme H. D. Howell, salle 228, Taché Hall ouest.

Médecins manitobains

Depuis le 4 avril, il y a une exposition des oeuvres littéraires et scientifiques provenant de la plume de nombreux médecins du Manitoba. Cette exposition, nommée "Manitoba Medical Authors, 1892-1968", durera jusqu'à la fin d'avril à la bibliothèque de la faculté de Médecine de l'Université de Manitoba, avenue McDermot, à l'ouest de la rue Emily.

On y voit une centaine de volumes par quarante auteurs. Leurs sujets variés sont: la poésie, le théâtre, l'histoire et, évidemment, la médecine. Quatre des manuels médicaux sont renommés partout où il existe des facultés de médecine: ce sont "La pathologie" de Boyd, professeur ici en 1932; "La biochimie" de Cameron, aussi professeur (cette oeuvre fut traduite en plusieurs langues). Des diplômés de l'université lui font aussi honneur. "L'hématologie" de Wintrobe, qui acquit une renommée mondiale, de même que la publication de l'oeuvre de Walsh (1921) sur la neuro-ophthalmologie. Deux publications récentes semblent destinées à avoir des succès semblables.

Depuis 1958, 12 millions de dollars provenant du "Fonds du Coeur" ont été consacrés à la recherche médicale.

Au poste CBWFT

Du lundi au jeudi

3.15—La souris verte
8.00—Commando du désert (C)
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)

Du mardi au vendredi

6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois

JEUDI 11 AVRIL

5.30—Bidule de Tarmacadam
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—Long métrage: "Jalousie"
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "L'enfant de la rue" (Italo-français 1959)

VENDREDI 12 AVRIL

8.30—Skippy, le Kangourou (C)
3.30—Les fous de Dieu
7.30—Europo Cantate no 3
8.00—Ecce Homo
8.30—Long métrage: "Ordet ou la parole"
11.00—Cinéma: "Le Trou (français 1959)

SAMEDI 13 AVRIL

3.45—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—A communiquer
10.15—Les Grands voyages
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Un coup de fusil dans le brouillard" (Russe)

DIMANCHE 14 AVRIL

3.45—A communiquer
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 15 AVRIL

5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Félix
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau Melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma "Zaza" (Français 1956)

MARDI 16 AVRIL

5.30—La Vie qui bat (C)
7.30—Les Joyeux naufragés (C)
8.00—A la seconde
8.30—Portrait d'orchestre
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Le Départ" (Belge)

MERCREDI 17 AVRIL

5.30—Robin-fusée (C)
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Un chat sur la ligne
9.30—Le cinéma et la réalité
10.30—Caméra '68
11.00—Sauve qui peut (C)

Emissions spéciales du Vendredi Saint

3 h. 30 — Les fous de Dieu
7 h. 30 — Europa Cantate no 3
8 h. 00 — Ecce Homo
8 h. 30 — Long métrage "Ordet ou la parole"

TRIBUNE LIBRE

Au sujet des nouvelles frontières scolaires

Monsieur le rédacteur,

En vous remerciant à l'avance, je vous prie de m'accorder l'espace de vos colonnes.

J'ai dû bégayer plusieurs fois en lisant le dernier paragraphe de votre article éditorial en date du 28 mars. Et cela, non pas tellement à cause des grands mots, mais parce que je bouillonnais de vous voir conclure un si bel exposé avec autant de nonchalance et de superficialité. J'écris pour ne plus bégayer.

Pour ce qui a trait à la réorganisation scolaire au Manitoba, remarquons d'abord deux faits discordants en ce qui concerne la région Interlake. Premièrement, cette région est sous l'empire du grand plan fédéral ARDA qui, supposément, doit remettre sur pied les secteurs ruraux les moins favorisés tant au point de vue économique que social. Dans les journaux, on s'est appliqué à faire beaucoup d'éloges de ce système. Alors, apparemment, un grand travail de réhabilitation et de développement doit être en voie de réalisation. Deuxièmement, dans le rapport que vient de publier la Commission des Frontières, et selon l'article en première page de ce journal du 28 mars, "des projections prévoient que dans les dix prochaines années la population sera en régression constante dans plusieurs centres ruraux de la région Interlake de telle sorte qu'il n'apparait pas rentable... de continuer à y investir de nouveaux effectifs..."

Selon la planification scolaire du gouvernement manitobain, il faut conclure que la population de l'Interlake ne fera aucun progrès d'ici 1976. Faut-il croire que le plan ARDA est une faillite? Ou bien faut-il croire que la planification scolaire manitobaine biaise en plus de souffrir de bien d'autres défauts? Je pense qu'il est simplement devenu bien évident que les planifications gouvernementales ne peuvent satisfaire les citoyens quant aux buts réalisés, ainsi qu'aux méthodes employées pour atteindre ces buts.

Certes, il y a encore beaucoup de gens qui croient à la planification faite par en haut. Beaucoup de ceux-ci ont donné dans la planification scolaire manitobaine soit par prosélytisme politique, soit par habitude bien pensée de suivre la loi du moindre effort. Ce sont "les grands qui croient voir grand", pour me servir des mots de Mme Marie-Adèle Fontaine dans la Tribune Libre du 28 mars. Cette dame a raison et je la félicite de s'être exprimée; il faut souhaiter que bien d'autres suivront son exemple.

Selon vous, Monsieur le Rédacteur, si la planification établit une école en un certain endroit alors la population doit changer de localité. On fait le moule, on doit y ajuster le monde? Et ce moule c'est la finance, la technique et la pédagogie contemporaines. L'homme, dans son être et dans sa fin, n'a donc pas de valeurs supérieures à cela?

Et si vous persistez dans vos arguments, songez donc à ceci; la population, elle, est déjà établie là où il est le plus financièrement, techniquement, sociologiquement raisonnable de demeurer, autrement elle ne serait pas là où elle est.

Je n'admets pas que notre pays si bien doté de ressources matérielles et humaines ne puisse pas fournir amplement ce qu'il faut pour avoir encore un plus grand nombre d'écoles modernes. Il faut voir que l'impuissance du pays à fournir ce dont nous, la société, avons besoin est belle et bien une restriction de finances et que ce n'est pas la société, le système scolaire en ce cas, qu'il faut changer, mais justement la finance elle-même. Je me refuse à croire que la technique moderne ne peut être réorientée, qu'elle est immuable devant le besoin de la population et que le destin salutaire de l'homme est de s'y soumettre. Je n'approuve pas que la pédagogie moderne soit obligée de s'inspirer d'idéologie de grandes "masses" écolières pour faire une meilleure éducation.

Le Canada centenaire souffre de ces renversements de valeurs. On fait de l'activisme à la surface des problèmes, mais on ne fait pas grand-chose pour les résoudre dans leurs causes, car cela serait trop "forçant" et aussi trop compromettant. On s'en tient à dire à la population: approuvons, rentrons d'emblée dans le panneau pour ensuite tenter d'en tirer le meilleur parti. Et au Manitoba, des chefs de file, "des grands qui croient voir grand", s'animent en protestations de sincérité devant nous, les moins grands, qui (par voie de conséquence, je suppose) voyons moins grand. On nous fait mine de saisir toute l'envergure des problèmes, mais hélas; quand ils arrivent devant le législateur, ces grands changent de dimensions. Voilà la cause de notre désarroi, voire même de notre désespérance à nous, les moins grands et les petits. Notre sort désormais ne dépend donc que de nous. Sortons de notre coquille et disons qui nous sommes et ce que nous voulons!

Affirmons notre identité et notre volonté d'être, tout en élaborant des structures éducatives dans lesquelles les parents auront le pouvoir de décision en matière scolaire.

Les parents ne peuvent se satisfaire d'un simple rôle de conseil, ou même de pression auprès des autorités et auprès du corps enseignant. Il nous faut l'exercice du pouvoir de décision.

Allons tous au Rallye du Manitoba français et soyons maîtres de notre destin!

Roger-H. Poiron,
Somerset, Man.
(le 30 mars 1968)

N.D.L.R.: Nous remercions notre correspondant de sa lettre franche et sincère. Nous souhaitons qu'il ne sera pas le seul à nous proposer clairement son point de vue. Le journal est un dialogue par écrit auquel tous les lecteurs doivent être fiers de participer.

• • •

Des lectrices encourageantes

M. le rédacteur,

Pourrait-on vous féliciter pour le contenu du journal que nous apprécions de plus en plus?

L'éditorial toujours très à point, l'article "Documents" des plus éducatifs, les chroniques beaucoup plus intéressantes, la page féminine qui contient des articles d'intérêt particulier à la femme et à la maman d'aujourd'hui, semblent atteindre le plus grand nombre de lecteurs.

Celles qui vous lisent attentivement,

Les membres de la L.F.C.
de Sts-Martyrs-Canadiens,
St-Boniface, Manitoba.
(le 8 avril 1968)

• • •

En réponse à M. Raymond Cormier, de St-Boniface

Monsieur le Rédacteur,

Nous habitons une province dans laquelle l'instruction et le travail sont carrément d'ambiance française. Infailliblement, nous sommes exposés à éprouver certains inconvénients. Il faut lier conversation en français, fréquenter des établissements d'enseignement français et, pour en finir, exercer un métier dans un milieu frustrant.

Le rôle, dans le temps présent, est basculé: l'anglais désire acquérir des connaissances françaises, oui, mais non pas sous pression d'une pompe foulante menée par un gouvernement qui accélérera les difficultés économiques du Québec! Le paradis terrestre ne se trouve pas ici, mon cher francophone manitobain!

G. M. De Cruyenaere,
Deux-Montagnes, Qué.
(le 4 avril 1968)

• • •

Evolution ou révolution

Il est loin le jour où Louis-Hippolyte LaFontaine disait dans son premier discours à la Chambre:

"... quand bien même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de cette partie de l'Acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même. (...) Placés par l'Acte d'Union dans une situation exceptionnelle d'infériorité politique, si nous devons succomber, nous succomberons du moins en nous faisant respecter."

(LaFontaine, 13 sept. 1842)

Aujourd'hui, la majorité des politiciens qui tentent de se hisser au poste de premier ministre de notre pays sentent la nécessité de s'exprimer dans les deux langues en criant bien haut, en tête de leur programme, que les Canadiens français doivent pouvoir se sentir chez eux n'importe où "d'un océan à l'autre", et reconnaissent le droit qu'ils ont d'être éduqués dans leur propre langue. Il y a peut-être loin de la promesse à la réalisation, mais les temps sont sûrement changés.

Il en est de même en ce qui concerne les jeunes. De plus en plus on leur donne le droit de parole et, qui plus est, souvent on les écoute.

Qu'il me soit permis de féliciter par la voie de notre modeste journal la direction de La Liberté et le Patriote pour avoir offert sa tribune libre à tous les jeunes dans un éditorial qui ouvre un franc dialogue avec la jeunesse d'aujourd'hui.

Combien profiteront de cette chance qu'ils ont de s'exprimer? Nous le saurons bientôt. Tout en souhaitant qu'ils soient très nombreux, j'ai quelques appréhensions. On leur a tellement dit à ces jeunes dans le passé qu'ils n'avaient pas droit au chapitre, qu'ils n'avaient que folles en tête, qu'ils n'étaient pas assez mûrs pour discuter sérieusement, qu'ils en ont presque pris leur parti. Il n'y a qu'à voir leur réaction lorsqu'on demande leur opinion.

Il est difficile de passer de la noirceur d'une cave à la lumière étincelante du soleil sans être ébloui. Mais mieux vaut un changement brusque que pas de changement du tout.

Etudiants, profitez des événements pour faire valoir les nombreuses idées qui mijotent dans vos têtes. Vous trouverez toujours, je l'espère, des adultes qui vous comprendront et vous aideront.

Evolution ou révolution? Peu importe le nom qu'on donne au phénomène pourvu qu'on s'améliore en améliorant son entourage.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.
(texte paru dans "Mosaïque" d'avril)

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

Mois d'avril

1 — Une larme aux nuages — Adamo
2 — Le monde est gris, le monde est bleu — Eric Charden
3 — L'oranger — Nana Mouskouri
4 — L'amour est bleu — Orch. Paul Mauriat
5 — C'est le temps d'aimer — Le 25e Régiment
6 — Un jour mon rêve — Vicky
7 — La même chanson — Les Baronnets
8 — Une fleur — Christine Delaroche
9 — Fleur d'amour et d'amitié — Johnny Hallyday
10 — C'est peut-être que je t'aime — Monique Leyrac
11 — Non, non, non — Les Sultans
12 — Le testament — Sylvie Vartan
13 — Ma maison qui monte jusqu'au ciel — Hervé Vilard
14 — Le Cardinal — Le District Ouest
15 — Chante, danse — Les Aristos

Révélation du mois: Nana Mouskouri

La vie au Petit Séminaire

Le 1er avril fut le jour du poisson d'avril... et des bons et des mauvais tours! Comme il fallait s'y attendre, l'événement n'est pas passé inaperçu ici. Les automobiles des prêtres furent déplacées d'une manière habile et mystérieuse. Il faudrait demander à Marcel Marion, Marcel Desrosiers, Bertrand Lesage et autres, si ce fut chose facile. M. le supérieur eut sa part... mais il n'a pu se reprendre, car Gérald Labossière et Bertrand Lesage avaient trop de perspicacité. Le soir, M. l'abbé Robert Campeau fut surpris de voir Mère d'Youville reposer paisiblement sur son lit.

Le mercredi 3 avril, poursuivant notre programme du Carême, nous avions une messe concélébrée et présidée par M. l'abbé Raymond Baudry, curé de St-Gérard. Nos activités du temps du Carême se sont terminées par un repas pascal que nous prenions ensemble hier soir.

Certains de nos élèves de Belles-Lettres ont participé avec leurs confrères du collège dans la présentation du magnifique spectacle "Terre des hommes", que nous avons tous bien apprécié.

Samedi dernier, M. l'abbé Raymond Roy et un groupe d'élèves se sont rendus à Ste-Geneviève pour y recueillir des branches de cèdre en vue de notre cérémonie liturgique du lendemain. Dimanche matin, après une bonne pratique de chants liturgiques, nous nous sommes tous rendus à la maison provinciale des Filles de la Croix. Nous avons eu une messe concélébrée par MM. les abbés Raymond Roy, Robert Campeau et Fernand Desjardins. Le lecteur était Donald Foidart et les servants furent Ronald Comeault et Marc Rémillard. Durant l'après-midi, grâce à la belle collaboration de plusieurs, nous avons broché et adressé en peu de temps 300 exemplaires de notre "Reflet" de Pâques, que vous avez probablement reçu ces jours-ci. Nous espérons qu'il vous plaira et que vous le lirez avec attention.

Voici les heureux gagnants de certains de nos jeux intérieurs à la suite de notre grand tournoi intérieur: Pichenolles, Jean Bilodeau; Mississippi, Charles Provost et Donald Foidart; Ping pong, C. Provost; Anneaux, C. Provost. Dans notre prochaine chronique, nous vous ferons connaître les heureux gagnants du "500", du hockey intérieur, du ballon-panier et de la lutte.

Cette chronique étant la dernière avant Pâques, nous désirons souhaiter à tous: Joyeuses Pâques! Bonnes et heureuses vacances de Pâques à tous nos gars!

Le chroniqueur

Petite note

Partie de cartes

Le dimanche 21 avril prochain, à 8 h. p.m., il y aura une grande partie de cartes au gymnase Notre-Dame, au profit des missions africaines des deux Pères Blancs, Roland Prescott et Raymond Bourque. Bienvenue à tous. Les personnes désirant des renseignements devront s'adresser à Mme Alphonse Doiron, 197, rue Bertrand, ou appeler CHapel 7-4459.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No. 3681

Marchoton

Le 27 avril approche rapidement! Les jeunes se montreront-ils généreux et enthousiastes comme d'habitude? Il parait que la principale de l'école du Précieux-Sang, le président du Club St-Vincent et le secrétaire du Conseil Goulet ont déjà retourné leur formule d'inscription! Voilà des braves qui font honneur aux "moins jeunes" et qui donnent l'exemple aux étudiants!

Le 15 avril

A notre prochaine assemblée, le frère Peter McSheffrey sera notre conférencier invité. Il traitera du décret sur l'apostolat laïc.

Le concours de cribbage se poursuivra après la réunion.

Çà et là

Les amateurs de balle sont priés d'entrer en communication, avant le 15 avril, avec les frères H. Lecuyer, M. Proulx ou H. Simard.

Il est question d'un déjeuner-communion à La Salle sous peu. Nous aurons probablement plus de détails à la prochaine assemblée.

Croix-Rouge

La clinique des donneurs de sang aura lieu le mardi 23 avril chez O'Keefe. Nous espérons que nos frères se montreront encore généreux en s'y rendant nombreux.

Nouvel exécutif

L'élection du nouvel exécutif se fera au cours du mois de mai. Les frères feraient bien d'y penser dès maintenant afin d'assurer à notre Conseil un exécutif compétent et dévoué. Qu'on n'oublie pas les nouveaux frères... plusieurs ont déjà fait preuve qu'ils avaient de l'étoffe...

Ligue de 5 quilles

Il ne reste plus qu'une rencontre avant de connaitre les gagnants de la quatrième série. Ce sera également la dernière occasion offerte aux équipes et aux individus de briser les records de la ligue.

La position des équipes est maintenant la suivante:

Equipe	Points
A. Girard	85
G. Manaigre	74
H. Sala	66
Arm. Jeanson	64
R. Fontaine	61
D. Nolin	60
Art. Jeanson	51
T. Girard	42

RIGOLETTO

General Motors du Canada verse chaque année plus de 130 millions de dollars en salaires.





Grands succès de la chanson

Paroles et musique: A. Popp et E. Marnay
Interprète, Nana Mouskouri

L'ORANGER

Une orange se balance sur un oranger,
Une fille sous les branches
Chante au vent léger.

Va vers mon amour
Jolie chanson, jolie ballade,
Fais lever le jour
Où il viendra pour me donner son nom.

S'il s'approche de cet arbre,
S'il veut m'embrasser
Je lui donne une étoile
Contre un ciel entier.

Va vers mon amour
Jolie chanson, jolie ballade,
Fais lever le jour
Où il viendra pour me donner son nom.

S'il me donne tout l'amour,
Que l'on peut donner
Il échange une orange
Contre un oranger.

Va vers mon amour
Jolie chanson, jolie ballade,
Fais lever le jour
Où il viendra pour me donner son nom.

Parlez espagnol

Un cours d'Espagnol? Mais oui, voilà ce que vous offre le Collège St-Boniface. En effet, un nouveau cours de conversation espagnole est offert à tous ceux qui le désirent, ceux qui pensent aller aux jeux olympiques de Mexico, ou simplement y passer des vacances, ou encore entrevoient d'aller faire du travail social en Amérique du Sud . . . ou bien pour le simple plaisir de parler cette belle langue.

Le cours a ceci de remarquable: il permet, dans une atmosphère de cordialité et d'échanges, de maitriser rapidement cette langue apparentée par bien des aspects à la langue française. Contrairement aux méthodes basées sur la seule lecture de textes ou sur la mémorisation par oreille qu'offrent les bandes sonores, cette méthode reproduit l'apprentissage de la langue comme les enfants l'apprennent par l'association de l'image et du son, en groupes d'échanges. Bref elle unit tous les sens: la vue, l'ouïe et la parole.

En effet, l'association voix et image, par le moyen du film et de la bande sonore, contribue de façon étonnante à retenir et à parler avec facilité et sans gêne dès la première leçon. Le film a pour effet de fixer solidement l'expression qui l'accompagne, dans la mémoire des étudiants, de sorte que si la situation présentée par l'image se présentait dans la vie courante, l'expression viendrait spontanément à l'esprit. Les leçons sont donc centrées sur "des situations de la vie courante", qu'on explore en séries de trente à quarante images par leçon. C'est autant d'expressions nouvelles qui se greffent ainsi à la mémoire. Très vite cependant, on ne peut en rester aux expressions, car les échanges entre étudiants et professeurs permettent un croisement progressif de ces expressions, du vocabulaire, de l'emploi des verbes et des idiomes. De fait, ce n'est pas une mémorisation de mots détachés de leur contexte, mais la fixation d'une totalité: contexte et phrase complète qui la décrit. De plus, l'utilisation immédiate dans les échanges rend actif le bagage accumulé dans la leçon, à raison de deux heures par leçon.

Ceux qui veulent éprouver le plaisir de la découverte dans un climat d'échange sont invités à faire l'expérience de cette nouvelle méthode qui est déjà utilisée depuis quelques années au collège pour le Français oral. Ils seront étonnés de se lever un matin en fredonnant un air espagnol.

Pour plus de renseignements, téléphoner au Collège: 247-4819 ou à Mme Morassutti: 247-6688.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes dont les noms suivent:

M. Richard Labossière, 115, rue Hill, St-Boniface, du 17 avril.

M. Edmond Boulet, Somerset, Man., du 18 avril.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Jean-Baptiste Poitras désire exprimer sa vive reconnaissance à tous ceux et celles qui, de quelque façon, lui ont témoigné de la sympathie dans cette cruelle épreuve.

Les maladies du coeur sont les maladies les plus meurtrières en notre pays. Votre Fonds du Coeur est la défense majeure contre ces maladies terrifiantes.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes à date

Équipe	
Western Paint	53 -37
Chez Huot	53 -37
The Blues	53 -37
Can. de Naissance	53 -37
CKSB	51 -39
Club Belge No 1	50½-39½
Seals	41 -49
Club Belge No 2	39½-50½
Marion	38½-51½
Twin Cities Painting	37½-52½
Cercle Ouvrier	36½-53½
Medo-Land Dairies	33½-56½

Haute partie:
N. Brunel 234
Cercle Ouvrier 884

Hautes 3 parties:
N. Brunel 578
Club Belge No 1 2575

À CKSB

Un projet dont il est question depuis assez longtemps, celui d'une émission de reportages d'actualités groupant les quatre postes de la Radio-Ouest, devient réalité. Cette petite revue de la semaine passera sur nos ondes le dimanche matin, en provenance d'Edmonton, Saskatoon, Gravelbourg et St-Boniface. Notre partie a été confiée à Roger Tétreault.

Ce dernier a relancé la musique du bon vieux temps le mercredi soir à 7 h. 30. Le nouveau titre: "Dans l'coin d'la boite à bois"! L'émission dure une heure.

Les auditeurs du dimanche matin ont pu noter le départ d'Emile Savoie, qui animait cette période assidûment depuis plus de dix ans, et qui s'identifiait donc avec certaines séries comme l'émission dédiée aux malades. D'ailleurs, il a fait partie de l'équipe de la toute première heure, 1943, et a été annonceur et nouvelliste jusqu'en 1950. Employé à la cour, il a repris à temps partiel à CKSB en 1957.

M. Savoie est actuellement greffier de la Cour de Comté et de la Cour testamentaire de St-Boniface.

Ses connaissances du disque, dans le domaine de la musique lyrique en particulier, lui avaient assuré un auditoire fidèle, et étant familier aussi avec les goûts des générations ainées (qui se sentent parfois frustrées et dépassées), il mettait une note distinctive dans l'éventail des émissions de votre poste. Il avait aussi gardé une tradition aujourd'hui moribonde, qui consiste à "préparer" une émission. C'est dire toute l'appréciation qui lui revient.

Christian Leroy est désormais en charge de la matinée du dimanche.

Tournoi de quilles du Club LaVérendrye

Le tournoi de cinq quilles, qui eut lieu récemment au "Coronation Bowling Parlors", remporta un vrai succès avec les résultats suivants: 3 Hautes Parties pour Dames, Colette Huot 680; 3 Hautes Parties pour Hommes, M. Thomas Boni 612; 3 Hautes Parties en équipe, Mmes McManus et Chris. Hawryluk, MM. H. Lévêque, Louis Désautels et Léo Loiselle, avec un total de 2,412.

Le président du Club LaVérendrye remercie sincèrement ceux et celles qui ont participé à cette éventualité sportive et qui en ont fait un réel succès. Bonne chance pour l'année prochaine.

Le saviez-vous?

L'un des plus grands savants de tous les temps, Albert Einstein, n'a nullement été l'enfant prodige qu'on pourrait croire. D'après Sélection du Reader's Digest de mars, on eut même tant de peine à lui apprendre à parler que ses parents craignirent un moment d'avoir donné le jour à un enfant retardé. Et, à ses débuts à l'école, ses maîtres ne décelèrent en lui aucun don particulier. A 16 ans, cependant, son génie commençait déjà à se révéler.





Assemblée annuelle de la St. Jean Valley Co-op Ltd.

Le lundi 1er avril, à 8 h. du soir, en la salle communautaire de Dominion City, eut lieu l'assemblée annuelle de la St. Jean Valley Co-op Ltd. Un nombre record de 140 membres étaient présents.

Un amendement, proposant le changement du nom de la coopérative, fut rejeté. L'assemblée approuva la nomination de Federated Co-operatives Limited comme vérificateurs-comptables pour l'année 1968.

M. Lucien Beaudette lut le rapport des directeurs. Un nouvel édifice fut construit en 1967 pour loger les bureaux de l'administration et le bureau de poste. M. Beaudette souhaita la bienvenue au nouveau directeur général, M. Norbert Durand, et à sa famille.

Selon le rapport des directeurs, on devra exercer un contrôle plus sévère afin d'assurer un exercice plus efficace.

Il y eut l'élection des officiers. MM. Albert Sabourin et Olivier Lafond furent réélus pour un mandat de trois ans.

Les membres des comités élus sont: MM. Henri Damphousse, Charles Comeault, Henri Trudel, Roland Lussier, Théodore Sabourin, Arnold Schewe et Art. Hartwig.

L'exposition scientifique des écoles du Manitoba, patronnée par le Rotary

C'est à l'auditorium de Winnipeg que se tiendra cette année la grande exposition scientifique des écoliers du Manitoba. Les dates sont fixées aux 17 et 18 avril, et c'est le Club Rotary de Winnipeg qui en a accepté la responsabilité.

Depuis plusieurs mois déjà, les jeunes, tant du niveau élémentaire que secondaire, travaillent fiévreusement à leurs expériences scientifiques afin de remporter des prix et, peut-être, de se voir décerner l'honneur de représenter leur province à l'Exposition scientifique nationale qui aura lieu à Vancouver cette année.

Le public est invité à venir voir "la forme des choses de l'avenir" et à encourager ces jeunes scientistes en herbe. Les portes seront ouvertes à partir de 9 h. 15 mercredi matin jusqu'à 5 h. 30, et jeudi de 1 h. à 8 h. 30. La distribution des prix aura lieu à 8 h. jeudi soir. L'entrée est libre.

La municipalité rurale de La Broquerie

AVIS DE RÉFÉRENDUM

Avis est par les présentes donné que le règlement no 995 de la Municipalité rurale de La Broquerie a été lu et approuvé pour les première et deuxième fois par la Commission municipale, et permet à la Municipalité rurale de La Broquerie d'ériger et d'équiper une patinoire et d'emprunter $50,000.00 par l'émission et la vente de débentures portant un intérêt de 7 pour cent par année, pour en payer le coût; et le prélèvement d'une taxe à un taux spécial au millième sur les propriétés imposables de la Municipalité, décrites ci-après, pour payer les débentures sur une période de 20 ans; de plus, pour l'exploitation et l'entretien de la patinoire, une taxe spéciale au taux maximum de un millième sur les propriétés imposables de la Municipalité rurale de La Broquerie, décrites comme suit:

Les Townships quatre, cinq et six; des Rangs sept est et huit est, excepté les parcelles de terrain décrites comme suit: les sections trois à dix, seize à vingt, vingt-neuf à trente-deux, la moitié sud de la section quinze et les demies ouest des sections vingt et un, vingt-huit et trente-trois toutes incluses dans le Township six, Rang sept est et les sections trente et un, trente-deux et trente-trois dans le Township cinq, Rang sept est.

Un vote des contribuables du district ci-haut mentionné, pour ou contre le règlement, aura lieu le vendredi 19 avril 1968, entre 9 h. de l'avant-midi et 6 h. du soir, au bureau de scrutin suivant: la Salle municipale du village de La Broquerie.

Donné au village de La Broquerie au Manitoba ce 18e jour de mars 1968.

Damien-Noé Normandeau,
Secrétaire de la Municipalité rurale de La Broquerie.



Gérald Boily et Diane Kirouac, dans une scène de "La Théière Magique", qui sera jouée à l'Institut Collégial de La Broquerie le 19 avril, à 8 h. 30 du soir. (Photo Alphonse Boily)

La Broquerie

Bienvenue

Le temps se précipite! Ainsi en est-il des Petits Chanteurs qui, tout en demeurant fidèles aux répétitions de leur séance du 19 avril, se sont chargés de la vente des billets d'admission. Avis aux intéressés.

Ceux qui désirent assister à cette soirée feraient bien de ne pas tarder à se procurer leurs billets. Les sièges sont limités et les prix sont minimes. Enfants: .25c — Adultes: .50c. Nombreux sont ceux qui ne voudront pas manquer cette occasion de venir admirer le régal que les petits magiciens préparent avec enthousiasme. Sans doute, il ne faut pas s'attendre à une présentation d'experts. La plupart des participants en sont à leurs premières armes. Mais ils ont des aptitudes, de l'énergie et ils comptent sur votre encouragement. Les Petits Chanteurs ont aussi de l'initiative. Ils aiment à inaugurer.

Ainsi les diverses matières au programme sont tous de fabrication locale bien que d'intérêt général. On pourra y contempler les féeries d'un royaume enchanteur avec sa milice bien disciplinée, sa reine et ses princesses recevant les hommages de leurs sujets.

Le coeur encore vibrant des allégresses pascales, les spectateurs sauront goûter une illustration vivifiante des enseignements bibliques.

Mais, pourquoi élaborer; il faut venir se rendre compte sur place. Donc c'est un rendez-vous: Le vendredi 19 avril, à 8 h. 30, à l'auditorium de l'Institut Collégial de La Broquerie.

Malades

Prompt rétablissement à M. Rosaire Normandeau hospitalisé.

Meilleurs voeux et félicitations à M. Roger Boily, patient à l'hôpital Saint-Vital, qui célébrait son 90e anniversaire de naissance le lundi 8 avril.

Ses parents et amis regrettent de n'avoir pu lui offrir une réception à cause de son état de santé. Toutefois, il reçut la visite de membres de sa famille, particulièrement de Mme Gérard Larivière, petite-fille, du Québec.

M. Boily, pionnier, est né à Saint-Paul du Nord Qué., le 8 avril 1878. Il vint s'établir à La Broquerie avec ses parents à l'âge de 10 ans. Un frère, M. Zéphirin Boily, et une soeur, la Rév. Sr Philomène Boily, tous deux de La Broquerie, sont encore vivants.

Naissance

Le 28 mars: Danielle-Diane-Marie, fille de Raymond Poirier et de Cécile Lagassé, baptisée le 7 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lagassé, de St-Adolphe.

Messe folklorique

Le 5 avril, les jeunes de l'école élémentaire de La Broquerie exécutaient avec beaucoup d'assurance et de joie leur première messe folklorique. Sous la direction de Soeur Denise Emond, secondée par les professeurs, Mme Rita Nadeau et M. Raymond Poirier, les élèves des 7e et 8e années, avec le concours du guitariste Marcien Laurencelle, de 12e année, rendirent fort bien le chant d'entrée, suivi du "Seigneur, prend pitié" sur l'air de "Kumbaya". A l'offertoire "Offrons le pain et le vin" était chanté sur l'air de "Michael Row The Boat Ashore". Durant la procession de la communion la foule des quelque quatre cents élèves de l'élémentaire et du secondaire était invitée à chanter "Le Seigneur nous a aimés comme on n'a jamais aimé". Le chant de sortie, d'inspiration Guide, incitait à regarder le Seigneur, Lui notre Lumière.

Puisse cet effort communautaire des jeunes aider à tous à vivre davantage leur rôle dans le peuple de Dieu.

Félicitations aux jeunes pour leur initiative et espérons que cette chance de participer à quelque chose de semblable se renouvelle.

Carême de Partage

Le vendredi soir 5 avril, pour répondre à "l'Organisation Catholique pour le Développement et la Paix", avait lieu une "Soirée de Partage".

On avait, à cette occasion et pour la première fois dans la paroisse, organisé une vente de vêtements usagés. Il s'agissait pour tous de faire un petit sacrifice d'argent pour partager leurs biens avec ceux qui ont faim de nourriture, d'instruction, etc.

Merci à tous les paroissiens pour leur grande générosité ainsi qu'à toutes les organisatrices qui ont collaboré au succès de cette soirée.

Film "Le Judas"

En guise de préparation à la Semaine Sainte, les J.F.M. présentaient, les 6 et 7 mars, à l'école élémentaire, le film "Le Judas", fameux pour son interprétation. Plusieurs ont déjà vu différentes représentations de la Passion mais jamais aussi près de la réalité. Il y a des leçons pratiques à tirer de ce film de grande qualité.

Merci aux J.F.M. pour avoir permis aux paroissiens d'assister à la Passion du Christ.

Haywood

Caisse populaire

La réunion annuelle de la Caisse populaire eut lieu le 19 mars avec 50 membres présents. M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale, était l'orateur invité.

Après quelques paroles par le président, M. Louis de Rocquigny, l'élection eut lieu et donna les résultats suivants: au bureau de direction, M. L. de Rocquigny, réélu, et M. Jean Souque, élu pour un terme de 3 ans; au comité de crédit, M. Marcel Bernard, réélu; comité de surveillance, Mme J.-C. Beaulieu, élue.

Un goûter fut servi et MM. Joseph Rouire et Romain Bazin gagnèrent les prix d'entrée.

Réunion de la Coopérative

Le 27 mars avait lieu la réunion de la Coopérative avec 35 membres présents. M. François de Rocquigny, délégué régional de la "Federated Co-op", présidait l'assemblée. Le procès-verbal de la dernière réunion annuelle fut lu par M. Jean Picton, gérant de la Coopérative.

MM. Marcel Foidart et Marcel Bernard furent réélus président et vice-président respectivement, et M. Albert Fay fut réélu directeur. Les prix d'entrée allèrent à MM. Jos. Poirier et F. de Rocquigny.

Çà et là

Mme Bergeron eut la visite de son fils, Léo, et sa famille, de Headingley.

Mmes Philias Poirier et Henri Viallet, M. Massinon et le jeune Michel Gagné sont patients à l'hôpital de St-Claude.

Mlle Lucille Gautron, de Notre-Dame-de-Lourdes, est venue visiter sa mère, Mme Benoit Gagné.

Sincères condoléances à Mme P. Poirier et sa famille à l'occasion de leur récent deuil.

Institut collégial St-Claude

Terre des hommes

Nous remercions beaucoup la Commission scolaire de la Montagne pour avoir défrayé le coût du déplacement d'un grand nombre d'élèves jusqu'au Collège St-Boniface. En fait, trop d'élèves voulaient profiter de cette chance. On a dû se limiter à 54, capacité de l'autobus.

Comme de raison, la profondeur du texte de St-Exupéry, malgré son apparente naïveté, en a dérouté plusieurs qui n'ont pas joui du spectacle autant qu'ils auraient pu.

La partie chantante a été très appréciée, parce qu'on comprend beaucoup mieux maintenant tout le travail que cela suppose.

Avant, on se contentait de dire: C'était beau, ou, c'était "plate"! Aujourd'hui, on dit: J'ai aimé cette partie-là en particulier parce que . . . ou bien, cette partie-là ne m'a pas intéressé parce que . . .

Quelle différence dans la manière de juger! On se dirige donc d'un pas assuré vers une formation intellectuelle valable.

Mosaïque

Que se passe-t-il? La première semaine du mois est déjà passée et pas de Mosaïque. Y aurait-il du relâchement dans le personnel? Tout en risquant de nous offusquer, cette question nous réjouit grandement. Elle étale au grand jour l'intérêt que chacun trouve à feuilleter le journal de l'école, et ceci n'est pas sans toucher profondément l'équipe au complet.

Mais rassurez-vous, vous l'aurez avant Pâques. La seule et unique raison de ce délai inaccoutumé vient du fait qu'un numéro tout à fait extraordinaire est en préparation: 35 pages de texte, de nouveaux journalistes, de nouvelles idées. Ça nous rend presque tristes de penser que les vacances s'en viennent et qu'il faudra suspendre les éditions pour l'été.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Somerset

Filles d'Isabelle

Les différentes organisations de Somerset tiennent à préparer quelques activités en vue de recueillir des fonds pour le Manoir.

Les Filles d'Isabelle, pour leur part, organisèrent deux bingos, au cours desquels il y eut loterie.

Voici les noms des gagnants du dernier bingo: Mme Robert Labossière, Armand Rheault, Aimé Pantel, Michel Boulet (2), Phil Cusson, Jos. Moret (2), Mme Thomas Labossière (2), Jos. Chanel, Louis Thévenot, Lorenzo Girouard, Emile Van Deynze, Mme Guy Chanel, Mme Paul Labossière, Mme Jos. Rheault, Léo Fortier, Mme Clara Lafrenière, Mme H. Bahuaud, Alphonse Nadeau, Frank Saelens (2), Paul Messner, René Rondeau, Mme Auguste Saelens, Michelle Cousin, Mme Marcel Labossière, Mme Lucien Labossière, Mme H. Steentyes et Tom Rheault. Le prix pour carte remplie ($25.00) fut gagné par Mme Jerry Van Deynze. Le prix d'entrée, don de Mme R. Weicker, alla à Mme Henri Gavaert; un coussin, don de Mme Thomas Labossière, à Mme Clara Lafrenière; une poupée, don de Mme Louise De Maré, à Mme Lionel Leblanc; un panier d'épiceries, à Mlle Estelle Dupasquier, de Notre-Dame-de-Lourdes.

D'autres dons nous parvinrent de M. l'abbé Roland Bélanger (location gratuite de la salle paroissiale) et de MM. et Mmes Jos. Grenier et Ambroise Messner.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de ces soirées. La somme de $550.00 sera offerte au Manoir pour l'achat du mobilier du vivoir.

La rédactrice

Ste-Agathe

25e anniversaire de la Caisse populaire

A l'occasion du 25e anniversaire de la Caisse populaire de Ste-Agathe, un banquet sera servi en la salle paroissiale le dimanche 21 avril, à 6 h. 15 p.m.

M. Georges Paquin, chanteur renommé, prendra part au programme varié qui suivra le banquet.

Depuis sa fondation, le 3 mars 1943, la Caisse compte 340 membres et possède un actif de $365,450.

Le président de la Caisse invite tous les anciens membres à assister aux célébrations de ce 25e anniversaire.

Aubigny

Activités de la L.F.C.

Le mardi 2 avril, la Ligue des Femmes Catholiques (section française) tenait son assemblée mensuelle à l'école du village. Après la récitation de la prière, la présidente remercia les dames de la confiance témoignée à son égard. On souhaita ensuite la bienvenue à Mme S. Préfontaine qui assistait à une réunion pour la première fois. Il y eut ensuite lecture des rapports annuels.

La secrétaire donna les résultats de l'élection qui furent comme suit: Mme François Palud, réélue présidente; Mme G. Saurette, 1ère vice-présidente, accepte d'être en charge du comité de presse et sera assistée par Mme Florent Chartier; Mme H. St-Onge, 2e vice-présidente, demeure présidente du comité d'éducation; Mme Léo Chartier, 3e vice-présidente, s'occupera du comité spirituel; Mme O. Clément, au comité de recrutement; Mmes Odias et Claude Robert, au comité social; Mme Noël Roy, au comité des goûters; Mme C. Vermette, trésorière; Mme Léon Palud, secrétaire.

Félicitations aux élues et remerciements à celles sortant de charge.

On décida ensuite de publier un livre de 100 recettes, puis on discuta sur la façon de fêter les premiers communiants et sur les préparatifs du bazar qui aura lieu le dimanche 19 mai.

Un goûter soigneusement préparé par Mme M. Caron et le comité du café fut ensuite servi.

Les dames de la Ligue désirent remercier M. l'abbé L.-J. Caron, aumônier, pour son dévouement envers la Ligue.

Çà et là

Félicitations à Mlle Marie Chartier, fille de M. E. Chartier, et à M. Maurice Gratton, de Ste-Agathe, dont les fiançailles eurent lieu dernièrement.

A cause de la maladie de son père, M. Jean Sorin, le R. F. Paul Sorin, P.B., a devancé son congé de quelques mois après 7 années de dévouement missionnaire à Butare, Afrique du Sud. Mme A. Slegel (Cécile), qui se rendit au chevet de son père malade, est retournée chez elle, à Killaly, Sask. Les membres de la famille Sorin, tous réunis pour la première fois depuis plusieurs années, en profitèrent pour faire prendre une photographie de la famille.

Un bingo et une vente d'objets divers, qui rapportèrent une somme considérable, furent organisés par Mme J.-M. Ritchot, institutrice à l'école du village. Les profits ont été donnés au R. P. P. Dumaine, P.B., qui est venu visiter les classes, récemment.

Une courte retraite, préparatoire à la première communion, sera suivie par les élèves de Mme M. Dumesnil.

Au tournoi de cartes qui eut lieu le 2 avril au magasin général de M. F. Bouchard, les prix furent gagnés comme suit: premiers prix, MM. Jos. Sorin et Georges St-Hilaire; deuxièmes prix, MM. John Ouimet et Jean Saurette. Félicitations à tous et remerciements à M. Bouchard.

Sainte-Agathe et Saint-Adolphe auront les téléphones automatiques

C'est le 18 avril prochain, dès 9 h. du matin, que le service automatique à cadran sera inauguré aux centrales de Ste-Agathe et de St-Adolphe.

Dès que les centrales seront reliées au réseau automatique, les abonnés du téléphone de ces centres recevront le nouveau service, mais il faudra encore environ deux ans avec que tous ceux de la région rurale puissent le recevoir.

Le 16 avril, il y aura "La Soirée du Téléphone", un programme préparé par le Manitoba Telephone System pour expliquer le fonctionnement des nouveaux services aux intéressés. Il aura lieu à 8 h. du soir dans la salle paroissiale de Ste-Agathe.

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à Mlles Louise et Monique Alarie, patientes présentement à l'hôpital de Morris.

Fiançailles

M. et Mme Noël Alarie annoncent les fiançailles de leur fille, Marlene, à M. Guy Hébert, fils de M. et Mme Wilfrid Hébert, de St-Pierre. Le mariage aura lieu le 8 juin.

Remerciements

Mme Yvette Duprey et sa famille remercient M. et Mme Léon Alary pour avoir servi un goûter à leur résidence à l'occasion des funérailles de M. Duprey. Plus de 60 parents étaient présents aux funérailles.

L'Association des Caisses populaires du Manitoba

Malgré le retard à lancer nos soirées d'étude, l'encouragement que nous avons reçu jusqu'ici de quinze Caisses populaires et, surtout, l'intérêt démontré par ceux qui ont assisté aux deux derniers cours, assurent une fois pour toutes, la continuité de nos réunions mensuelles.

Chacun d'entre nous devrait ambitionner de voir doubler l'actif de toutes nos Caisses populaires avant le 31 décembre 1970, couronnant ainsi l'année centenaire du Manitoba français.

Il se peut que, pour atteindre cet objectif, certains changements doivent être faits dans nos manières de procéder. Un des buts de notre Association est de permettre aux membres de s'entraider. Parlant d'entraide, le gérant de la Caisse populaire de St-Pierre organise un panel qui permettra l'étude de questions qui aideront sûrement au développement de nos Caisses. Il sera assisté des personnes suivantes: Rhéal Teffaine, avocat, 2e vice-président de l'AECFM; Jacques Molicard, gérant général de l'AECFM; René Toupin, gérant de la Centrale des Caisses; Maurice Therrien, gérant de la C.P. de St-Boniface.



Olivier Beaudette, gérant de la Caisse populaire de St-Pierre

La pause-café ser. suivie d'une discussion libre où les personnes présentes pourront s'adresser directement aux membres du panel.

Vu le peu de temps qui reste, faites parvenir aujourd'hui même les questions que vous aimeriez entendre discuter par ce panel. Ecrivez directement à l'animateur: M. Olivier Beaudette, gérant, La Caisse Populaire de St-Pierre, St-Pierre, Manitoba.

M. Beaudette nous apprend que les questions suivantes sont déjà inscrites au programme:

Pour ou contre: a) les certificats à terme émis par les Caisses dans le but d'attirer les dépôts; b) le maximum de $500.00 qu'un sociétaire peut emprunter sur sa signature; c) les cartes de crédit; d) entrer dans la course ou garder nos positions en ce qui concerne la surenchère actuelle des taux d'intérêt. Votre participation à cette soirée en assurera le succès.

Date: le jeudi 18 avril 1968, à 8 h. du soir.

Endroit: Centre Culturel de St-Boniface, Cathédrale et Des Meurons.

Membre ou non-membre, vous êtes tous bienvenus à assister à ce panel. Invitation spéciale aux jeunes universitaires qui nous honoraient de leur présence à notre soirée du mois de mars.

Communiqué

Tournoi divisionnaire de ballon-panier à Ste-Anne

STE-ANNE-DES-CHENES — Le tournoi divisionnaire des élèves des 7e et 8e années fut un réel succès. Les participants des différentes écoles ont démontré beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. Les parties jouées furent très intéressantes et même captivantes par moments.

Les spectateurs étaient pleins de vigueur et d'enthousiasme. Pour ceux qui n'ont pu y assister, je peux vous dire que vous avez manqué une très bonne journée sportive.

Les résultats du tournoi pour la catégorie des garçons sont les suivants: St-Adolphe a battu St-Norbert dans le premier jeu par un pointage de 14 à 10. Dans le deuxième jeu, Lorette jouait contre Ste-Anne. L'équipe de Ste-Anne fut victorieuse: 19 à 8. Gérald Toews a réussi 10 points pour Ste-Anne. Mais les joueurs de Lorette n'ont pas perdu espoir. Ils ont joué une deuxième partie partie contre St-Norbert. Lorette a bien joué, mais St-Norbert a remporté la victoire par un pointage de 15 à 13.

Le dernier jeu fut vraiment bouleversant. Ste-Anne et St-Adolphe jouaient pour le trophée. Le jeu ne fut décidé qu'à la dernière seconde. L'équipe de St-Adolphe fut victorieuse par deux points. Des cris de joie et des applaudissements résonnaient de partout pour la victoire bien méritée de St-Adolphe. Le pointage final était de 13 à 11.

Chez les filles, la première partie fut jouée entre Ste-Anne et St-Adolphe. St-Adolphe l'emporta au compte de 23 à 17. Dans le deuxième jeu, les filles de St-Norbert ont défait Lorette par un pointage de 39 à 12. Colette Olivier et Rachel Lajeunesse ont fait chacune 6 points pour St-Norbert. Lorette revint à la tâche pour battre Ste-Anne au compte de 22 à 6. Rachel Sarrasin a fait 6 points pour Lorette. La partie finale fut jouée par St-Norbert contre St-Adolphe. St-Norbert gagna au compte de 16 à 6.

En somme ce fut une bonne journée. Félicitations aux gagnants!

Louise Paillé

St-Malo

Chambre de Commerce

Lors du congrès de la Chambre de Commerce tenu à Brandon du 26 au 29 mars, M. l'abbé Robert Nadeau était le délégué de St-Malo.

M. l'abbé Nadeau est un des directeurs de la Chambre de Commerce de la paroisse. Il fut élu à l'assemblée générale du 11 mars. Les autres directeurs sont: Germain Gosselin, président; Léo Marion, 1er vice-président; Camille Dubois, 2e vice-président; Edouard Laroche, comité de recrutement; Mme Juliette Forest, comité d'embellissement; Fernand Tétrault, comité du tourisme; Camille Dubois, comité d'éducation; Louis Roch, relations publiques. M. l'abbé Nadeau est président du comité de publicité et Wilfrid-R. Gosselin est le secrétaire-trésorier.

Les directeurs qui sont très actifs ont fait plusieurs démarches afin de réaliser certains projets qui pourraient être d'un grand bénéfice pour la paroisse.

Une soixantaine de paroissiens sont devenus membres de la Chambre de Commerce depuis le 11 mars.

Remerciements

Mme Anna Gosselin, ainsi que tous les membres de la famille Gosselin, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Le Canadien National organise des voyages pour la "Terre des Hommes"

Le Canadien National ajoutera des voitures extra à un certain nombre de trains, comprenant le "Super Continental" et le "Panorama", afin de permettre à un plus grand nombre de groupes ou d'individus qui veulent aller visiter l'exposition de Montréal: "Terre des Hommes", qui remplace l'Expo 67.

L'exposition sera ouverte officiellement du 17 mai au 14 octobre, et le CN offre, à cette occasion, des tarifs réduits aux groupes organisés, à savoir:

De Winnipeg à Montréal, le tarif aller-retour, en voiture-coach, ne sera que de $41.00 par personne voyageant en groupe d'au moins 30 personnes; ou de $65.00, en voiture-lit, chambrette et repas sur le train compris, par personne voyageant en groupe d'au moins 25 personnes. Des tarifs semblablement réduits sont aussi prévus pour d'autres localités des Prairies.

De plus, des hôtels et des motels de Montréal offrent aussi des prix réduits aux groupes de voyageurs.

Quelque 50 pays se proposent de participer à l'exposition "Terre des Hommes" de Montréal, 1968, et on estime à plus de 20 millions le nombre des visiteurs attendus. "Terre des Hommes 1968" sera semblable à l'Expo 1967, disent les organisateurs.

Dunrea

Çà et là

Les paroissiens ont appris avec plaisir que Mme Frank Spurrill prenait du mieux et que, de l'hôpital général de Winnipeg, elle était revenue à celui de Wawanesa où il sera plus facile pour la famille et les amis d'aller la visiter.

Mmes Léopold Girardin et Marie Gamache se sont rendues récemment à Saskatoon, Sask., pour assister à une célébration de mariage dans la famille de M. et Mme Gérard Girardin.

L'artériosclérose, le durcissement des parois des artères et la pression artérielle élevée causent environ 90 pour cent de toutes les maladies du coeur et des troubles circulatoires, selon la Fondation du Coeur du Manitoba.

Un appareil de télévision ne fait pas de mal aux yeux ni à la vue à condition qu'il soit bien installé et qu'on regarde les programmes sous l'angle voulu. Toutefois, regarder trop longtemps, sans se reposer, des programmes de télévision peut produire une sensation de fatigue généralisée.

Demande d'instituteur

On demande institutrice ou instituteur qualifié pour Ecole Richard Consolidée no 1092, Somerset, Man., pour le début de septembre 1968.

Salaire selon l'échelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

M. Louis Lemoing, secrétaire-trésorier,
C.P. 128,
Somerset, Man.

Poste de directeur ("SUPERINTENDANT")

La Division Scolaire de la Rivière Rouge

sollicite des demandes pour le poste de directeur

Salaire: selon les qualifications et les années d'expérience

Entrée en fonction 1er juin 1968

Faire demandes à:

Fernand Marion, C.S.V.,
Case Postale 219,
St-Pierre, Man.

On demande

Pour le district scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390

Une institutrice ou instituteur qualifié pour enseigner dans les grades primaires.

Un instituteur ou institutrice pour le grade 7 et un ou une pour le grade 8.

Préférence donnée aux professeurs de culture physique en 7 et 8.

Salaire selon échelle en vigueur à l'automne:

Classe		
Classe I	4200 à	5550
Classe II	4600 à	6400
Classe III	5350 à	7750
Classe IV	6250 à	9800
Classe V	6700 à	10300

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Expérience d'enseignement avec permis reconnue (maximum 2 ans).

André R. Fouasse, sec.,
C.P. 117,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire les instituteurs (trices) suivants:

3 pour division deux
1 pour division trois
1 pour Histoire — grades onze et douze
1 pour Biologie (BSCS) grade onze
1 pour Dactylographie — grades 9 à 12
1 pour métier, mécanique-automobile

Salaire selon échelle.

S'adresser à

A. H. Lepage,
Sec.-Trés.,
Gravelbourg, Sask.
Tél. 648-2301

POSITION DE PRINCIPAL

La Division Scolaire de la Rivière-Rouge

sollicite des demandes pour la POSITION DE PRINCIPAL commençant en septembre 1968, à L'INSTITUT COLLEGIAL ST-PIERRE; inscription de 170 élèves de la 10e à la 12e année; cours pré-universitaire et cours général:

Faire demandes à:

Fernand Marion, C.S.V., surintendant,
Case Postale 219,
St-Pierre, Manitoba.

La division scolaire unitaire de la Rivière-Rouge no 17

Sollicite des demandes pour des positions d'enseignants pour tous les niveaux de 1ère à la 12e année pour l'année scolaire 1968-69.

Maximum de 7 années d'expérience reconnues (maximum de 4 années d'expérience avec permis).

L'échelle des salaires sera négociée avant le 1er septembre.

Classe	Minimum	Maximum	Augmentation
Classe 0	$ 3,500.00		
Classe 1	4,000.00	$ 5,500.00	6 x $250.00
Classe 2	4,500.00	6,600.00	7 x 300.00
Classe 3	5,400.00	7,800.00	8 x 300.00
Classe 4	6,400.00	9,700.00	2 x 400.00 5 x 500.00
Classe 5	6,800.00	11,000.00	2 x 400.00 6 x 500.00 1 x 400.00
Classe 6	7,200.00	11,400.00	3 x 400.00 6 x 500.00
Classe 7	7,900.00	12,400.00	9 x 500.00

Faites votre demande à: **Frère Fernand Marion, c.s.v.**
Surintendant
C.P. 219
St-Pierre, Manitoba

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Mme Anna Poitras

Le vendredi 29 mars, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 84 ans, Mme Anna Poitras, de 441, rue Louis Riel, St-Boniface. Les prières furent récitées par le R. P. J. Alarie, O.M.I., à la chapelle funéraire Philippe Coutu, à 7 h. 30 dimanche soir. Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., à 10 h. lundi matin. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Les porteurs furent six petits-fils de la défunte, MM. Roger, Gérald, Raymond et Jean-Paul Poitras, Guy et Paul Pelletier.

Mme Poitras laisse dans le deuil son époux, M. Jean-Baptiste Poitras; deux fils, Jean et Georges, de St-Boniface; cinq filles, Mme E. Ledoux (Flore), de St-Vital, Mme J. Alarie (Léonie), d'Ile-des-Chênes, Alice et Mme V. Johnson (Antoinette), toutes deux de Montréal, et Mme J. Pelletier (Irène), de Winnipeg; deux soeurs, Mme H. de Moissac (Agnès), de St-Boniface, et Mme A. Potvin (Rebecca), de Huberdeau, Qué.; 20 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

* * *

DUNREA —

M. Pierre Aubin

Le lundi matin 1er avril, un des bons paroissiens, M. Pierre Aubin, rendait son âme à Dieu après plusieurs années de santé chancelante. Il était âgé de 78 ans.

La dépouille mortelle fut ramenée de Killarney, le mardi soir, et exposée à l'église où, malgré la tempête de neige qui sévissait, beaucoup d'amis se firent un pieux devoir de venir prier auprès du cercueil. Le service funèbre eut lieu le mercredi 3 avril, à 3 h. 30 p.m. Officiait M. l'abbé P. Morand, curé, assisté de M. l'abbé R. Lavoie, de Laurier.

Au cours de l'homélie qu'il prononça, le pasteur loua la conduite exemplaire du cher disparu à qui il portait la communion régulièrement chaque semaine, depuis que la maladie l'empêchait de se rendre à l'église. Il fut toujours édifié par la piété simple mais sincère de ce paroissien qui, bien que petit physiquement, était grand par la foi qu'il conserva toujours malgré qu'il travaillait parfois dans des centres protestants. Au cours du service, les chants furent rendus par MM. Napoléon et Gérard Boulet, Mmes A. Lavoie et Paul Toutant.

A l'issue de la messe, la dépouille mortelle fut conduite au cimetière local où les dernières prières de l'Eglise furent récitées pour le repos de l'âme de celui qui fut toujours l'ami de tous. Les porteurs furent MM. Edmond Beaupré, Jules, Emile et Nazaire Légaré, Henri Côté et Henri Souyri. Le salon funéraire Morrison, de Killarney, s'occupa des arrangements funéraires.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse et les enfants de cette dernière avec qui il s'était uni, il y a six ans; une soeur, Mme Clara Sopha, de Michigan; un frère, Alexandre, de Scaforth, Ontario, et plusieurs neveux et nièces.

On remarquait parmi les parents venus de l'extérieur pour les funérailles, M. et Mme Arnold Foster, la mère de cette dernière, et M. Wilfrid Foster, de Prince-Albert, Sask., MM. et Mmes S. Desjarlais et Frank Lamoureux, de Winnipeg, M. et Mme D. Delaronde et leurs enfants, de Wawanesa, et autres.

M. Pierre Aubin était né en Ontario et vint dans cette localité il y a une cinquantaine d'années. Il travailla comme aide-fermiers à différents endroits et demeurait au village depuis bien des années. Il se fit toujours remarquer par son bon caractère, son grand dévouement et son assiduité à la messe dominicale. S'il y avait des funérailles, c'était toujours le "Pit" qui était au poste pour sonner la cloche; aussi cette dernière, qui était demeurée silencieuse depuis les travaux exécutés à l'église, recouvra la voix se mêlant aux soupirs de la brise pour annoncer le décès de ce bon paroissien et aussi son départ pour le lieu du dernier repos. Que son âme repose en paix!

Au retour du cimetière, un goûter fut servi aux visiteurs et à la famille à la demeure de M. et Mme Stéphane Maurice.

* * *

ST-MALO —

M. Raoul Gosselin

A l'hôpital général St-Boniface, le mardi 2 avril, est décédé, à l'âge de 66 ans, M. Raoul Gosselin, de St-Malo.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Anna; trois soeurs, Marie-Louise (Mme Antoine Maynard) et Jeanne d'Arc (Mme Josaphat Rémillard), de St-Malo, et Marguerite (Mme Fernand Feuillâtre), de St-Boniface; neuf frères, Ovide, de Maillardville, Joseph, Adrien et Victor, de St-Boniface, Jean, Gustave, Gabriel, Antoine et Ovila, de St-Malo.

Le service fut chanté le vendredi 5 avril en l'église paroissiale, au milieu d'une foule nombreuse dont plusieurs personnes venues de loin.

La Fondation du Coeur poursuit un programme de recherche à l'année longue dans les écoles médicales et les hôpitaux attachés à la faculté de médecine partout au Canada.

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

M. Robert Roton

M. Robert Roton, autrefois de St-Brieux, est décédé dernièrement à Bourgenay, Vendée, France, à l'âge de 75 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, de Bourgenay; une fille, Lili, et son gendre, ainsi que deux petits-fils, de Chicago.

* * *

GRAVELBOURG —

Mme Emile Bertrand

Le lundi 25 mars est décédée subitement chez sa fille, Mme M. Kuchartz, de Laflèche, Mme Emile Bertrand (née Hermine Fiset à Ste-Christine, Qué.).

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, quatre filles, Simone (Mme M. Kuchartz), de Laflèche, Emilienne (Mme J. Weed), de New Westminster, C.-B., Georgette (Mme Walter Schmidt), de Regina, et Marie-Ange (Mme Denis Nobert), de New Westminster; deux fils, Wilfrid, de Regina, et Adrien, de New Westminster; quatre soeurs, Mme Hélène Hause, de Vancouver, C.-B., Mme F. Worth, de Toronto, Ont., Eva, de Lethbridge, Alberta, et Mme Ovide Fiset, de Val Marie; un frère, Ernest, de Vernon, C.-B.; 37 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale de Gravelbourg le jeudi 28 mars, à 3 h. p.m. L'enterrement eut lieu au cimetière Ste-Radegonde de Laflèche.

Condoléances à la famille en deuil.

* * *

ST-LOUIS —

Mme E.-M.-O LeBlanc

Le mercredi 27 mars, à l'hôpital local, est décédée, à l'âge de 72 ans, Mme Elida-Marie-Ozilda LeBlanc, épouse de M. Romuald LeBlanc, de St-Louis, autrefois de Domremy. La défunte naquit à Ste-Catherine du Nord Hatley, comté de Stantead, Qué., et vint dans la région en bas âge, avec ses parents. M. et Mme LeBlanc se retirèrent à St-Louis, il y a cinq ans. La défunte fut une bonne mère et très active dans les organisations paroissiales.

Outre son mari, elle laisse dans le deuil trois fils, Louis et Jean, de Domremy, et Mgr M. LeBlanc, chancelier du diocèse de Prince-Albert; sept filles, Rosilda et Françoise, de St-Louis, Mme A. Tousignant (Hélène), de Cochrane, Ont., Mme M. Haudegand (Priscilla), de St-Denis, la Rév. Sr Marie-Jeanne, Fille de la Providence, de Montréal, Mme A. Mockford (Madeleine), de Vancouver, et Mme R. Bertrand (Adèle), de St-Vital, Man.; 21 petits-enfants; trois frères, Paul Langlois, de Prince-Albert, Pierre et Jean-Baptiste Langlois, de Cloverdale, C.-B.; deux soeurs, Mme N. LeBlanc, de Domremy, et Mlle Antoinette Langlois, de Prince-Albert.

Les prières furent récitées en l'église de St-Louis, le vendredi 29 mars, et aussi le vendredi soir au salon funéraire de Prince-Albert. Mgr M. LeBlanc présidait. Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, était présent, ainsi que Mgr J.-A. Boucher. Parmi les autres membres du clergé on remarquait MM. les abbés G. Pouliot, L. Ricard, J. Coursol, A.-J. Houle, A. St-Pierre, A. Blondeau, A.-J. Houle, J. Loranger, A. Paradis, W. J. Timmermans et H. Renaud.

Le service fut chanté par Mgr LeBlanc, assisté de M. l'abbé J. Plante. Mgr Morin chanta l'absoute. De nombreuses religieuses étaient aussi présentes. La messe composée par le R. P. G.-E. Martel, O.M.I., fut chantée. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Louis.

Ste-Agathe

Partie de cartes

La partie de cartes du Club 4-H de jardin a été un succès en dépit de la température non favorable. Mlle Joanne Dorge fut gagnante du 1er prix des dames; Mme Pauline Phaneuf, le deuxième; Mlle Gisèle Clément, celui de consolation. Chez les hommes, M. Gérald Lapointe gagna le 1er prix; M. A. Dumesnil, le deuxième; M. Rhéal Gratton, celui de consolation.

Les chanceux à la loterie furent: M. Denis Delaquis, $10.00; Mme Ruth Breyfogle, $5.00; M. André Lemoine, couverture de laine; Mme D. Smith, d'Otterburne, un coussin.

Les membres du club remercient sincèrement les généreux donateurs des prix et tous ceux qui sont venus encourager le Club 4-H de jardin.

Va-et-vient

M. Télesphore Dorge est de retour d'un court mais agréable voyage à Montréal. Il était parti avec son beau-frère, M. Thomas Cadieux, qui revenait chez lui après une visite à sa mère malade.

Le R. F. Paul Sorin, P.B., est arrivé de Butare, Rwanda, Afrique, bien heureux de trouver son père hors de danger et de revoir tous les siens après sept ans d'absence.

M. et Mme Clovis Baudry passeront les fêtes de Pâques à Fredericton, N.-B., chez leurs gendre et fille, M. et Mme Joseph Sherwood.

Réflexions de morale . . . médicale

(Suite de la deuxième page)

suffit plus. Des gens "crèvent" de faim pendant que nous jetons aux poubelles des mets complets qui pourraient en sauver des millions, pendant que l'on fait brûler du café qu'on ne peut vendre, ou qu'on laisse s'écouler dans les rues de pleins camions de lait pour protester contre un employeur qui ne veut pas dire oui à un meneur syndical.

On peut créer des guerres, guerres civiles ou autres, massacrer des tas de gens au moyen de missiles qu'on ne voit pas venir et qu'on ne sait pas trop d'où ils viennent.

On peut en déverser des paquets sur des terres rebelles comme celles de l'Arctique ou de l'Antarctique. Mais je vois mal des Hindous faméliques ou des Chinois "sans leur Mao" survivre à nos climats glaciaux du Grand Nord.

Un jour, peut-être, pourra-t-on en déverser sur la Lune ou Vénus, à condition que les habitants de ces planètes, si habitants il y a, n'en déversent pas trop sur la nôtre.

Pour limiter les naissances . . .

Il y a des gens qui, au siècle dernier, devant cette avalanche d'enfants naissant à chaque seconde, ont craint une surpopulation de la planète et préconisé, comme Malthus, ou comme Vogt (1948), que le seul moyen de suffire à la production terrestre, c'était de limiter les naissances.

J'aime mieux cela que l'euthanasie qui me fait peur et l'avortement qui me répugne.

Dieu a dit "Croissez et multipliez-vous". On l'a pris au mot. Il a recommandé d'avoir des enfants mais il n'a jamais dit d'en avoir tous les ans, et d'en avoir quinze quand on ne peut en élever que six ou sept.

J'ai trop vu, dans mes quarante années de pratique médicale, de jeunes femmes brisées, détruites, physiquement et moralement par des grossesses incessantes, des "élevages" excessifs, pour ne pas croire à la valeur de cette limitation des naissances. Toutes ces femmes avaient ramassé des marmots, les uns après les autres, sans jamais avoir eu le moindre plaisir à en fabriquer un. Elles obéissaient à la satisfaction exigeante du mâle à qui on avait dit qu'il "devait faire son devoir" à l'abri du péché et de la loi, dans les liens du mariage. Il en profitait largement, oubliant de pratiquer une certaine continence qui aurait tant aidé sa compagne dégoûtée.

Différentes méthodes ont été préconisées, appelées: "Continence périodique dans le mariage". Mais l'arrivée providentielle de la pilule anticonceptionnelle a mis de l'ordre dans ce fouillis de craintes et d'hésitations. Elle a ses indications bien précises et si l'Eglise catholique ne l'a pas encore acceptée d'une façon officielle, les autres chrétientés l'admettent sans créer chez la femme qui l'utilise des problèmes de conscience.

Il faut croire que nos catholiques ne sont pas trop scrupuleuses si on considère la diminution constante des naissances dans notre province, elle qui battait tous les records dans ce domaine des naissances, il y a à peine dix ans encore.

Je ne suis pas assez naïf pour croire que les maris ont tout d'un coup cessé de "faire leur devoir".

. . . ni euthanasie, ni avortement

Le médecin, en face de cette situation, agit au mieux de ses connaissances et de sa conscience. Il n'aime pas, règle générale, l'euthanasie et l'avortement, mais il aime bien la pilule anticonceptionnelle, qui, si elle prévient la grossesse, guérit aussi un ensemble de troubles chez la femme, troubles qui constituent une indication précise de la prescrire. Et alors l'effet anticonceptionnel ne devient plus qu'un corollaire au traitement.

On dira peut-être dans certains milieux que c'est là un raisonnement casuistique. Mais ce qui est bon pour la casuistique peut être bon aussi pour nos jeunes femmes qui garderont leur santé, et leurs époux qui élèveront moins d'assistés sociaux.

Et peut être reverra-t-on des fils de famille qui s'appelleront "Désiré", dénomination qu'on ne retrouve plus dans les registres des naissances.

La morale, cette "science du devoir et des devoirs", subit actuellement l'élasticité des consciences, et la notion du bien et du mal subit de drôles de renversements. On tue, on massacre, on détruit, pour une idée, et on croit bien faire. On est logique avec soi-même, et on se croit tout permis, même si cette logique est illogique pour le reste de la population.

La morale médicale n'a pas encore été atteinte par ces bouleversements philosophiques divers, et c'est tant mieux pour la population et les malades.

Sylvio Leblond, M.D.,
("Echos du Rocher", no 71, Chicoutimi, décembre 1967).

Chronique sportive

Le scrutin de fin de saison favorisera certainement les joueurs de l'Est!

par Jacques LEMOYNE

Il serait intéressant de voir un club de joueurs Etoiles de la section Est affronter une équipe composée des meilleurs joueurs de la section Ouest. Mais, en attendant, regardons un peu ce que nous pensons des efforts individuels cette saison. Personne n'a vu toutes les équipes à l'oeuvre un nombre égal de fois et les jugements que l'on porte sont souvent basés sur un minimum de joutes. Mais il y a quand même les statistiques, certains rapports de journaux, la description des joutes à la télévision et ses goûts personnels qui président à ce choix. Il est malheureux cependant que la direction de la Ligue accorde des prix en argent à un pareil choix qui relève de l'arbitraire, mais qui fait maintenant partie de la tradition du hockey.

Tentons donc ce petit travail en le faisant aussi objectivement que possible. Rappelons-nous que le choix définitif sera fait par des personnes qui auront vu tous les clubs à l'oeuvre un nombre égal de fois, donc en meilleure position que nous pour faire ce choix. Dans la section Est notre vote va à **Ed Giacomin** des Rangers par la marge la plus faible sur **Lorne Worsley** des Canadiens. Giacomin a connu une saison du tonnerre et il a certainement été le joueur qui a le plus contribué à la stabilité défensive des Rangers. Il n'a pas gagné le trophée Vezina mais il a fait montre de beaucoup d'habileté et il a joué presque toute la saison devant la cage des Rangers, ce qui, à mon avis, mérite aussi d'être souligné. Pour protéger Giacomin je lui donnerais **Jacques Laperrière**, incontestablement le meilleur joueur de défense de la Ligue qui, même blessé, a fourni des exhibitions merveilleuses. Et pour appuyer Laperrière, **Jim Nielson**, le joueur le plus amélioré de tout le circuit et qui semble maintenant être arrivé à maturité.

Les autres!

Sur la deuxième équipe je placerais **Tim Horton** des Leafs de Toronto et **Ted Greene** des Bruins, bien qu'Henry Howell mérite d'être considéré très sérieusement. Mais Greene me paraît plus solide à l'attaque et il l'emporte donc. Pour Horton, point n'est besoin de longues explications: il se classe parmi les meilleurs du circuit; mais parce que son club a été lamentable à plusieurs reprises il perd ainsi ses chances de faire partie du premier club. A l'attaque, le choix me paraît facile pour le premier club. Que diriez-vous d'une ligne **Mikita-Howe-Hull?** Il me semble que chacun de ces joueurs a mérité le titre sans discussion. Bien sûr que Hull a ralenti un peu vers la fin de la saison, mais qui peut se comparer à lui à l'aile gauche? Et Gordie Howe maintenant? Quel trophée lui donner à ce vétéran qui compte des buts comme une recrue et qui brille encore à l'heure où la majorité des joueurs pensent à retirer leurs prestations de retraite?

Sur la deuxième équipe le choix au centre n'est pas facile. Jean Ratelle ou Jean Beliveau? Je vais opter pour **Beliveau** car il a manqué une quinzaine de joutes cet hiver et quand il est revenu au jeu les Canadiens sont partis de la dernière place pour monter en première. Du reste, à l'allure où il va, Ratelle deviendra d'ici une saison ou deux le meilleur joueur de centre de tout le circuit. A l'aile droite je n'hésite pas à choisir **Rod Gilbert**, tandis que **Ron Ellis** me paraît le choix logique à gauche. Et pour piloter ces deux équipes: **Toe Blake** à la première place et **Harry Sinden** des Bruins au deuxième rang. Et Emil Francis me demanderez-vous? Donnons-lui le prix orange comme gars le plus sympathique du hockey professionnel et comme un des meilleurs de sa catégorie, mais laissons Sinden et Blake en place. Il y a de ces choix difficiles à faire parfois.

A l'Ouest!

Les clubs de la section Ouest ne sont pas à dédaigner eux non plus! Ainsi, sur la première équipe je verrais très bien **Glenn Hall** dans les buts, tandis que **Bernard Parent**, de Philadelphie, défendrait la cage de l'équipe alternante. Hall a joué un rôle de premier plan dans la poussée de St-Louis et il les a maintenus dans la lutte aux heures les plus sombres de cette équipe. Pour protéger Hall je choisirais **Bill White**, de Los Angeles, par une poussière de plus que **Joe Watson** et **Mike McMahon** pour l'aider. A Watson, j'ajouterais son copain **Ed Van Impe** et j'aurais là quatre très bons joueurs de défense. Notons les progrès réalisés par le jeune McMahon qui pourrait bien devenir le meilleur arrière garde des deux ligues d'ici quelques saisons.

A l'attaque, je n'hésiterais pas à confier le poste de joueur de centre à un athlète que j'ai toujours admiré: **Red Berenson.** C'est un travailleur acharné, un bon patineur qui est redevenu un bon compteur et qui mérite ce poste pour sa poussée de fin de saison. **Bill Fleet**, de Los Angeles, et **Ab McDonald**, de Pittsburgh, lui feraient d'excellents copains de ligne. Fleet surtout est un compteur dangereux tandis que McDonald, erratique parfois, semble s'être retrouvé cette saison. **Eddie Joyal**, de Los Angeles, **Wayne Connoly**, du Minnesota, et **Fred Irvine** ou **Léon Rochefort** pourraient compléter cette deuxième équipe. Le poste de premier instructeur, je le donnerais sans hésiter à **Scotty Bowman**, de St-Louis, tandis que **Red Kelly**, de Los Angeles, mérite le deuxième prix, même si ce n'est que pour faire oublier les sarcasmes dont on a salué son choix lors de la séance de repêchage. Et voilà, vous ne serez sans doute pas d'accord avec tous ces choix mais parions que, dans l'ensemble, ils se rapprochent sensiblement du vôtre.

Le candidat le plus différent

(Suite de la première page)

moi parce que je suis Canadien français et j'espère que personne ne votera contre moi parce que je suis Canadien anglais, par ma mère, mon père, etc. Tout ceci, à mon avis, n'a aucune espèce d'importance. Je pense que les gens doivent choisir quelqu'un qui a les qualités qu'il faut pour diriger un pays et qui a des idées propres à faire évoluer le Canada tout entier vers le progrès. Et pour moi, cela se décide indépendamment de la langue ou de l'appartenance ethnique."

"Je crois qu'à l'occasion de chaque loi, de chaque politique, élaborée et adoptée, je crois qu'il faudrait consulter non seulement le caucus, mais, par le truchement du caucus, et probablement, peut-être, par le truchement du bureau du premier ministre, consulter les libéraux compétents de tout le pays. Cela voudra dire mettre en cause les libéraux, même dans les provinces qui n'en élisent pas beaucoup; cela les engagera à aider le gouvernement à atteindre une forme de vérité absolue."

"Je vais m'assurer que ce soit une réforme importante, de façon à ce qu'il s'établisse une communication entre le peuple et le gouvernement, de bas en haut et de haut en bas. Et que vous n'ayez pas à vous fier à des enquêtes Gallup, à tous les trois mois, pour savoir ce que les gens pensent."

... Je m'oppose donc au nationalisme économique au sens strict du terme, tel que défini par les économistes; c'est une doctrine excessive et je crois qu'une nation commerçante comme le Canada devrait donner l'exemple en ne la pratiquant pas. Cela ne veut pas dire que nous n'ayons pas à résoudre le grand problème d'une économie dominée ... je pense que notre politique ne devrait pas être d'empêcher l'entrée de capitaux étrangers. Elle devrait plutôt permettre de diriger les investissements de capitaux de telle sorte qu'ils soient profitables au pays et compatibles avec notre souveraineté politique."

La semaine à la législature manitobaine

(Suite de la première page)

Les Indiens et Métis

M. Paulley rappela à la Chambre les conditions de vie très pénibles que subissaient les Indiens et les Métis et il suggéra qu'il était grand temps de s'apercevoir que ce qu'ils veulent c'est un peu de justice sociale et aussi d'être reconnus comme des citoyens à part entière.

L'administration de la justice

L'hon. Sterling Lyons, procureur général, exposa un programme que son ministère a mis sur pied pour la formation du personnel des institutions pénales ou correctionnelles et aussi pour la réorganisation de la cour de magistrats.

M. Hanuschak a demandé si le gouvernement entend créer un défenseur du peuple ("ombudsman"). Il a rapporté d'autre part que nombre de personnes ne peuvent payer les frais nécessités pour leur propre défense.

M. Desjardins, s'inquiétant de la protection des citoyens dans les cas de défalcation de la part des avocats qui administrent les biens en fiducie, suscita une levée de boucliers à la défense du Barreau qu'il ne faudrait pas blâmer pour quelques cas isolés.

Le député de St-Boniface demanda également ce qu'il faudrait faire pour empêcher les citoyens entraînés en justice de plaider coupables (alors qu'ils ne le sont pas), tout simplement parce que ça leur coûterait trop cher de prouver le contraire!

Le procureur général répondit plutôt vaguement à plusieurs autres questions, énumérant surtout les progrès accomplis dans l'administration de la justice.

Quant à la loi des assurances, il fut suggérer que les contrats indiquent en rouge ou en caractères gras les désavantages ou les inconvénients plutôt que les avantages qu'ils procurent aux clients.

Les visiteurs

Le 1er avril, le président, comme à l'ordinaire, souhaita la bienvenue aux visiteurs: 18 élèves de la 9e année de l'école de La Broquerie, accompagnés de M. Roger Collet, et 22 élèves de la 11e année de l'école de Windsor Park avec M. Green.

Le 2 avril, on saluait à la Chambre la présence de 17 élèves de la 9e année de Ste-Anne-des-Chênes, en compagnie de M. Legal; 15 élèves de Landermark avec M. Sienen s et 30 membres du Club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes, accompagnés de M. Deroche.

Le 3 avril, c'était aux 21 élèves de la 9e année de l'Institut Collégial de St-Norbert avec M. McDonald et les 38 élèves de l'école J. B. Mitchell et de leurs maîtres, MM. Lynch et Jamault, d'être accueillis dans la Chambre.

La soupe aux pois

Au cours des discussions, M. L. Desjardins annonça aux députés que la soirée annuelle de la "Soupe aux pois" organisée par la Société St-Jean-Baptiste aurait lieu à St-Boniface le 17 avril et que, vu le 150e anniversaire de la ville, ça promettait beaucoup!

Ajournement

L'assemblée fut ajournée plus tôt que d'ordinaire afin de permettre à un certain nombre de membres du parti libéral de se rendre au congrès libéral d'Ottawa. Aux bons souhaits que M. Lyons leur adressait, M. Campbell répondit en le remerciant de sa délicate attention et en lui assurant que ce qui se passerait à Ottawa servirait à l'avantage du Canada!

Apôtre de la non-violence, Martin Luther King

(Suite de la première page)

de Georgie, les fils des anciens esclaves et les fils des anciens esclavagistes pourront s'asseoir tous ensemble à la table de la fraternité."

Un rêve américain . . . Le rêve de tous ceux qui lui firent confiance et qui le suivirent les yeux fermés, refusant de répondre par la violence à la brutalité, à l'injustice, à l'arbitraire, jusqu'au jour où d'autres leaders, plus jeunes, plus impatients, moins tolérants aussi peut-être, commencèrent à prêcher aux Etats-Unis la "guérilla raciale" et la conquête des libertés sociales et de l'égalité des droits civiques par une lutte immodérée contre la résistance opiniâtre des conservateurs blancs . . .

Réputation mondiale

Le Dr Martin Luther King, lui, ne s'écarta jamais de ses principes les plus chers. Il gagna ainsi petit à petit ce titre d'apôtre américain de la non-violence qui lui valut l'estime internationale: sa croisade n'avait pas d'autre objectif, disait-il modestement, que de terminer l'oeuvre commencée par le président Abraham Lincoln en libérant le Noir de l'esclavage. La marche sur Washington, en 1963, fut le couronnement de cette croisade: elle attira l'attention de tous les peuples sur les faiblesses des lois américaines sur les droits civiques, elle prépara la nouvelle loi — certainement la plus libérale, en ce qui concerne les Noirs, depuis la proclamation d'émancipation de 1963 — que le Congrès approuva en 1964. Cette année-là, le monde entier lui rendit hommage: le prix Nobel de la Paix fut décerné au pasteur King.

Campagnes mémorables

Aussitôt après son retour de Norvège, où le prix lui avait été remis, le Dr Luther King se plongea dans une nouvelle campagne: à Selma, petite ville de 30,000 habitants, à quelque 50 milles de Montgomery, où il avait, pour la première fois, mis à l'épreuve la doctrine de la résistance non-violente, le pasteur noir commença à "croiser le fer" avec ceux qui s'opposaient à ce que les Noirs pussent accéder librement aux urnes. Ce fut une mémorable bataille pour le Dr King, avec qui le président Johnson voulut conférer à plusieurs reprises. Ce fut aussi, pour le président des Etats-Unis, l'occasion de prononcer un émouvant discours devant les membres du Congrès et de faire siennes les paroles du chant des militants des droits civiques: "We Shall Overcome" ("Nous vaincrons"). Le gouvernement fédéral approuva finalement une nouvelle législation destinée à mettre fin une fois pour toutes à toute discrimination à l'égard de citoyens désireux d'exercer leur droit de vote.

De nouvelles résistances se produisant à Selma, une marche historique y conduisit le Dr King et quelques milliers de manifestants noirs partis de Montgomery. Pour le prix Nobel, cette marche fut une "procession" triomphale. "La ségrégation est à son lit de mort", put-il alors déclarer.

Depuis lors, par une action patiente, jugée trop lente et trop accommodante par les extrémistes des nouveaux mouvements noirs de gauche, le pasteur Martin Luther King s'efforça de marquer de nouveaux points dans sa lutte contre l'opposition blanche. Sur ce point, il estimait que les progrès de sa race étaient entravés moins par ceux qui prêchent la suprématie blanche que par le "Blanc modéré qui se consacre davantage à l'ordre qu'à la justice".

Fin d'un héros

Pourtant, le Dr King ne fut pas aimé de tous. Les dernières années, après les émeutes de Harlem en 1964 et de Watts (Los Angeles) en 1965, ont prouvé qu'il devait également se garder du côté de ses propres frères de couleur, surtout de ceux qui préconisent la haine de l'homme blanc. Mais il ne s'en inquiéta jamais outre mesure: il estimait que, sur 20 millions de Noirs américains, 75,000 tout au plus militaient dans les rangs des extrémistes noirs soupçonnés de racisme.

Dans sa clairvoyance politique, le pasteur d'Atlanta se rendait néanmoins parfaitement compte des dangers auxquels l'exposait la mission qu'il avait choisie.

En 1962, parlant dans une église d'Albany (Georgie), à proximité de laquelle des coups de feu venaient de retentir, il s'exclamait: "Je pourrais être crucifié. Je pourrais même mourir. Mais je veux que l'on dise, si je venais à mourir au combat: 'Il est mort pour que je sois libre'."

De nombreux Noirs, d'un côté à l'autre des Etats-Unis, vont répéter maintenant les paroles prophétiques d'un chef qui ne voulut imposer à sa lutte que les limites de la morale et de l'honnêteté: "Il est mort pour que je sois libre".



M. Réal Caouette, député de Villeneuve et chef du Ralliement créditiste, sera l'orateur principal à une grande assemblée qui aura lieu au Centre culturel de St-Boniface, mardi soir prochain, 16 avril. Le public est cordialement invité à venir entendre ce membre distingué de la Chambre des Communes.

Selon le Fonds du Coeur, la fièvre rhumatismale est presque toujours précédée d'une streptococcie, généralement de la gorge. Si un enfant souffre d'une infection "strep", et si ses parents lui procure promptement des soins médicaux, le médecin peut souvent détruire l'infection et prévenir ainsi le danger de la fièvre rhumatismale et de la maladie de coeur rhumatismale.

La Division Rivière-Seine continue son programme d'expansion scolaire

(Suite de la première page)

4) D'autre part, les frais d'opération et le coût de l'équipement continuent d'augmenter.

5) Les salaires des enseignants ont également augmenté au-delà de ce qui est prévu par le régime des subventions, à tel point que, pour s'attirer de bons enseignants, la Division scolaire doit maintenir ses salaires au niveau de la moyenne provinciale.

Espoir de stabilisation des dépenses

M. Driscoll est d'avis cependant que dans un avenir pas trop éloigné le taux des taxes devrait se stabiliser. Tout d'abord, a-t-il déclaré, les prochains changements dans le système pédagogique permettront une répartition plus flexible du personnel enseignant, permettant ainsi de réduire à quelques unités le nombre d'instituteurs engagés au-delà des limites prévues par le régime des subventions.

Il y aura aussi économie d'espace et d'administration. De plus, les grandes transformations, qu'à partir du 1er avril 1967, il avait fallu effectuer dans tout le district, devraient être terminées à la fin de cette année 1968.

M. Driscoll a toutefois ajouté qu'étant donné la montée constante du coût de la vie et de l'échelle des salaires, il était difficile de prévoir en ce domaine. Même s'ils ont une grande responsabilité en matière de salaires, les commissaires doivent présenter des salaires qui se comparent avantageusement avec le reste de la province s'ils veulent maintenir dans la Division un enseignement de haute qualité.

Programmes actuels et projets prévus

Afin de dissiper tout malentendu ou toute fausse interprétation de la part de la population de la Rivière-Seine, M. Driscoll a tenu à préciser les points suivants:

1) Aucun changement n'est prévu dans l'orientation actuelle du programme d'administration scolaire de la Rivière-Seine.

2) Avant la 5e année, peu d'enfants ont à faire des trajets de plus de 10 milles pour aller à l'école.

3) Des écoles élémentaires continueront à être maintenues aux endroits suivants: Ste-Geneviève, de la maternelle à la 4e année inclusivement; Woodridge, de la maternelle à la 6e année inclusivement; Richer, de la maternelle à la 6e année inclusivement; Ile-des-Chênes, de la maternelle à la 6e année inclusivement; La Salle, de la maternelle à la 6e année inclusivement; Blackmore (école pour enfants Huttérites), de la 1ère à la 8e année inclusivement.

4) Voici les centres où l'on continuera à dispenser l'enseignement de la maternelle à la 12e année inclusivement: La Broquerie, Ste-Anne, Lorette et Saint-Norbert.

5) St-Adolphe: à compter de septembre 1968, l'enseignement y sera donné de la maternelle à la 9e année inclusivement ainsi que les arts ménagers.

Ce programme d'enseignement, a insisté M. Driscoll, est le même que celui entrepris dès le début de la Division unifiée de la Rivière-Seine; et toutes les orientations actuelles visent à le maintenir.

Des projets de construction, subventionnés entièrement par le gouvernement manitobain (et non par la taxe scolaire spéciale) sont en voie de réalisation.

Le nouvel édifice de l'administration sera inauguré le 29 avril prochain à Ste-Anne. Il a été construit en entier avec un fonds de réserve qui ne pouvait être employé pour des fins d'administration ni pour des constructions déjà subventionnées par le "Foundation Grant" du gouvernement manitobain. Par conséquent cet édifice n'entraînera pas d'augmentation de taxe dans la Division.

Amélioration de l'enseignement

M. Driscoll a en outre déclaré que la qualité de l'enseignement s'était sensiblement améliorée sur toute l'étendue de la Division de la Rivière-Seine ces dernières années.

On prépare actuellement de nouveaux cours, de sorte que d'ici peu tous les élèves de la Division auront l'occasion de suivre le cours d'apprentissage, le cours général ou le cours préparatoire à l'université.

Il y aura également des options telles que les arts ménagers et les arts et métiers. On continuera aussi à multiplier les cours pour les enfants handicapés.

On sait que des cours pour adultes sont donnés en divers centres de la Division.

Conclusion

Pour sa part, le Dr F. P. Doyle, président de la Commission scolaire de la Rivière-Seine, s'est dit totalement d'accord avec les déclarations de M. Driscoll et il a loué le travail du directeur et du personnel de surveillance de la Division qui a permis au corps enseignant d'améliorer constamment ses méthodes pédagogiques.

Les bibliothèques scolaires, jusqu'ici assez pauvres, seront complètement remises sur pied grâce à la nomination d'un responsable, a ajouté le Dr Doyle. De plus, un psychologue à plein temps s'occupera de l'orientation dans tout le territoire; des responsables verront aux programmes de langues (anglais et français), de sciences et d'éducation physique. A noter que le gouvernement subventionne en partie ces salaires.

Revenant sur le sujet des taxes, le Dr Doyle s'est dit convaincu que, même si le renouveau scolaire comporte un programme vaste et ambitieux, l'augmentation des taxes serait actuellement sur le point de se stabiliser, surtout qu'environ 85% de toutes les dépenses sont défrayées par des subventions gouvernementales et que les frais occasionnés par la mise sur pied du nouveau système scolaire unifié sont sur le point d'être résorbés.

Selon le Dr Doyle, partout dans la province les dépenses scolaires ont augmenté mais, si l'on considère les sommes investies, peu de régions en dehors de la Division de la Rivière-Seine en ont retiré autant de bénéfices scolaires.

La Riposte

Prions en l'Eglise

L'humain

La vie de tous les jours, la vie des hommes ordinaires est remplie de richesses inouïes que nous avons parfois tendance à ignorer à cause de leur présence courante devenue habituelle. Pourtant n'est-ce pas merveilleux qu'un homme et une femme dont l'intelligence est moyenne, doués de qualités médiocres et dont les défauts sautent souvent aux yeux, n'est-ce pas merveilleux que ce couple bien banal puisse produire sans effort ce que les sciences millénaires et les génies des siècles n'ont pu manufacturer: une vie humaine? Comment ne pas respecter aussi le médecin qui aide par son art l'arrivée du nouvel homme dans ce monde, qui le soulagera par la suite de nombreuses douleurs, qui pourra le soustraire maintes fois à la mort? Comment ne pas admirer le juriste qui défendra les droits de cet homme contre l'injustice de son voisin ou même du pouvoir légal? Et l'agriculteur: à partir d'une poignée de poussière, il fait jaillir du sol de quoi assurer la vie de centaines de personnes. Le vidangeur libère les citadins des déchets qui, par leur accumulation, apporteraient les puanteurs et les maladies dans les quartiers habités. Le postillon véhicule nos joies et nos tristesses sur d'énormes distances. L'instituteur transmet à l'enfant des connaissances accumulées par bien des sages. Le garagiste assure nos déplacements à volonté. Et voilà bien peu de toutes les richesses qui nous entourent. A cela ajoutons le dévouement, le courage, la patience, le don de soi . . . De tout temps les hommes — nous-mêmes — ont connu des richesses semblables.

Ces derniers temps nous avons été sensibilisés à cette vérité. La science, le travail, les qualités humaines ont été exaltés à maintes reprises. Cela est juste.

Nous avons remarqué que notre clergé a loué, peut-être plus qu'auparavant, l'abondance qui était entre nos mains laïques. Il nous a exhortés à faire fructifier ce que nous possédons, à en bien user. Même certains membres du clergé se sont parfois passionnés de notre monde profane, passionnés dans un gigantesque élan d'amour, d'attachement intense comme on en trouve chez bien des hommes donnés à leur profession.

Nous avons entendu plusieurs sermons où les maladies du corps, du coeur et de l'esprit nous ont été décrites. Les maux qui nous entourent, guerres, grèves, querelles, pauvreté, abêtissement d'humains et souffrances de toutes espèces ont été portés à notre attention. On nous a engagés à nous porter au secours des affligés, à combattre pour la paix, à donner à ceux qui n'ont rien. Et ces devoirs, il nous est arrivé de les sentir présentés comme le seul but de nos activités. On nous a aussi manifesté à temps et à contretemps la puissance de nos techniques, la grandeur de notre science et donc mis l'espoir en nous. Certains nous ont même laissé entendre que le salut des hommes était entre nos mains.

Nous avons parfois cru remarquer que cette emphase, ce tonnerre, était accompagné d'un silence, non le silence de l'ignorance, mais le silence de la distraction, le silence engendré par une autre préoccupation, et ce silence portait sur la vie de la grâce, la communion des saints, la présence de Dieu dans nos actes quotidiens, et la présence aussi du Malin. Ce silence portait sur la prière et l'intimité avec la Surnature. Ce silence portait enfin sur l'âme, la mort, le châtiment et la récompense. Ce silence portait sur notre salut éternel et tout ce qui y a trait.

Or dans tous les enthousiasmes, il faut garder l'esprit lucide. Il faut voir à ce que les louanges accordées à juste titre à une réalité ne deviennent pas exclusives pour autant, ne deviennent pas destructrices, négatrices de toute autre chose.

L'humain sans le divin

Les valeurs humaines — valeurs réelles, parfois même extraordinaires — sont partout et de tout temps. Cependant, notre clergé n'est pas partout; notre clergé n'est pas de tout temps. Les Grecs et les Romains d'avant l'ère chrétienne connaissaient ce que valait l'homme et leurs sages ont reconnu la présence de l'homme dans la nature. Les Grecs ont prisé les sciences et les Romains, les techniques. L'Asie païenne a préservé la vénération de la famille, jusqu'à l'avènement du marxisme. Les marxistes eux-mêmes exhaltent l'effort de l'homme.

En conséquence, un intérêt exclusif porté aux valeurs profanes ne laisse aucun champ d'action pour le clergé. Si ces valeurs existent sans un clergé, que ferait un clergé qui s'adonne purement à ces valeurs? Il ne lui resterait qu'à devenir laïc.

De fait, l'Eglise a connu de douloureuses défections ces derniers temps et les vocations sont à la baisse. Pourquoi se distinguer des autres si on ne fait rien d'autre que les autres?

L'humain par le divin

Pourtant nos valeurs humaines et profanes sont-elles réellement suffisantes? Combien de fois n'a-t-on pas vu une merveilleuse technique brimer plutôt que servir? Combien de fois le courage n'a-t-il pas accompagné l'erreur? Et combien de fois la vérité a été dans les mains du lâche. En effet, l'humain est pris entre les feux de l'amour et de la haine, de la raison et de la folie. D'où notre histoire, parfois heureuse, est souvent triste. D'où les héroïsmes merveilleux sont souvent rencontrés dans une catastrophe encore plus grande, la guerre. Le monde profane connaît le don de soi, la bravoure, la force. Le monde profane connaît aussi l'égoïsme, la lâcheté, la faiblesse. Ce monde est déchiré. Nous savons admirer la technique, mais nous connaissons la terreur des gaz et des bombes. Nous savons admirer la science, mais nous connaissons les manies qui ont tourné des nations en fourmilières.

L'humain appelle au secours. Il n'y a qu'un secours. Seule la Raison divine peut nous sauver de la folie humaine. Seul l'Amour de Dieu peut nous sauver de la haine et de l'égoïsme humain. Nous qui sommes laïcs, nous connaissons notre monde. Nous savons quelles sont nos richesses. Mais nous savons combien plus quelles sont nos lacunes.

Nous avons besoin de lumière; nous avons besoin de vie. Et les plus grandes richesses sont là. Ces richesses ne se trouvent pas partout. Ces richesses ne se trouvent pas en tout temps. Mais elles se trouvent toujours et partout avec notre clergé. C'est pourquoi nous avons besoin de notre clergé. Qu'il s'enthousiasme des richesses qu'il possède, qui sont tellement plus grandes que les nôtres et sans lesquelles les nôtres se perdent. Nous connaissons nos richesses. Nous connaissons nos faiblesses, aussi de nos prêtres, de nos religieux et de nos religieuses; nous demandons qu'ils recherchent la Vérité et qu'ils nous la fassent connaître, qu'ils vivent la Vie et qu'ils nous la fassent vivre. C'est dans cette Voie que nous désirons nous engager.

Apprenez-nous à prier.

Georges Allaire

Plus de 750 personnes au Festival de la Chanson de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le Festival de la Chanson française, qui eut lieu au Riverside Collegiate le dimanche 31 mars, fut un vrai succès avec plus de 750 personnes présentes.

En plus des 17 numéros au programme, cinq chants exécutés par la foule furent dirigés par M. l'abbé L. Ricard, Mme J. Jeanneau, M. H. LeBlanc et "Oncle" Roger Lavallée, du poste CFNS. M. Casgrain accompagnait à l'orgue.

Le comité en charge de ce festival se composait de: M. l'abbé Luc Ricard, du collège St-Louis, président; Mme H. LeBlanc, secrétaire; Mme G. Pagé, trésorière; M. D. Simonot, vice-président et maître de cérémonies; M. G. Blain, huissier; Mme J. Jeanneau, publiciste.

Immédiatement après cet après-midi de chants, les gens se dirigèrent vers le terrain de l'exhibition où les jeunes ont dansé au son d'une musique entraînante.

Vers 8 h. 30, les Reines et les Rois furent choisis comme suit: de Domremy, Marlene Bernier et Clément Casavant; de Bellevue, Sherryl Pelletier et Alexis Gaudet; de Debden, Geneviève Paquette et Gaëtan Couture; de St-Louis, Thérèse Dupuis et Joseph St-Amand; d'Albertville, Jeanne Gignac et Denis Corriveau; de North Battleford, Bernadette Michaud et Dawson Bush; de Vonda, Denise Bussière et Maurice Rivard; de Vawn, Yvonne Phaneuf et Roger Bru; de l'Académie de Prince-Albert, Elaine Gaudet et Cecil Sawchuw, et de l'Institut de la Présentation, Denise Rivard et Normand Rivard.

Les profits de cette soirée iront au fonds du collège St-Louis.

Réunion annuelle

Le vendredi soir 5 avril avait lieu la réunion annuelle de l'A.C.F.C., suivie d'une dégustation de vins et fromages. Plusieurs points d'intérêt furent présentés par M. Joseph Jeanneau, président du cercle local. Me Omer Archambault, vice-président du cercle et président du Comité d'études et du Renouveau français, expliqua le renouveau de l'A.C.F.C. tel que proposé par le C.E.R.F. et adopté lors du congrès général qui eut lieu à Prince-Albert les 2 et 3 mars.

M. l'abbé Jean Papen fit connaître à l'assistance le travail qu'accomplit le Comité permanent de l'enseignement. Le conférencier invité, M. Jean Détillieux, de Saskatoon, parla de "L'école française de Saskatoon", sous la direction de plusieurs personnes de langue anglaise, intéressées à la langue française d'une façon toute particulière et qui voient son importance dans le monde d'aujourd'hui.

Un projet en marche est la demande d'un poste de télévision française en Saskatchewan. On espère que tous les gens intéressés, qu'ils soient de langue française ou anglaise, signent la pétition préparée par le Conseil d'administration, afin d'appuyer la demande.

Les élections qui suivirent donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme Thérèse Gaudet; secrétaire, M. Denis Favreau; trésorière, Mme Yvette; vice-président, Me Daniel Préfontaine; directeurs, M. Donahue, M. G. Hudon, Mme G. Raymond, M. J. Marchildon et M. G. Blain.

St-Brieux

Bingo

Le dimanche 24 mars avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée de bingo organisée par les Dames de Ste-Anne pour l'amélioration et l'entretien de la salle. La somme de $103.52 fut réalisée. De beaux prix furent gagnés par les personnes suivantes: Jean Thomas, Linda Lefebvre, Orvie Nie, Marie Mevel, René Caillon, Albert Thébaud, Léon Sénécal, Joseph Thomas, Ethel Gaillard et Jeanne Creurer. Le prix pour carte remplie, un joli couvre-pieds en laine, alla à la jeune Yvonne Creurer.

Réception

Une réception organisée par la paroisse aura lieu prochainement en l'honneur de M. Athanase Lavoie, marchand qui fut le plus longtemps au service des gens des environs.

M. Lavoie arriva à St-Brieux le 1er avril 1928, de Hoey, Sask., et acheta la boucherie de M. John Rice. Le 26 juin, il épousait Mlle Ella Mevel. De cette union naquirent six enfants: Lionel, docteur à Melfort, Yvette (Mme Georges Marchand), de Thompson, Manitoba, Estelle (Mme Denis Bitz), de Pilger, Alain et Albert, tous deux en 3e année à l'Université de Saskatoon, et Lorraine, étudiante infirmière en dernière année à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. Lavoie a été témoin de bien des changements dans le prix de la viande depuis 1928. En 1933, le biftek se vendait 2 livres pour 25 cents, un rôti de 7 à 8 cents la livre. Un boeuf qu'il avait acheté de M. Joseph Coquet (père) et qui donna 1,210 livres de viande fut payé $28.00.

Depuis son arrivée à St-Brieux, M. Lavoie dit avoir fait boucherie tous les jours. Les meilleures années pour la boucherie furent de 1934 à 1940. M. Lavoie est, comme il le fut dans le passé, généreux de son temps et de ses conseils qu'il met au service de la communauté. Il fut conseiller du village pendant 13 ans et maire depuis 2 ans. Il fut aussi marguillier, directeur à la Caisse populaire et se dévoua pour l'amélioration du village. M. Lavoie est membre très actif des Chevaliers de Colomb et du Club "Lions".

Félicitations et meilleurs souhaits à M. Athanase Lavoie.

Malades

Prompt rétablissement à M. Eugène Carfantan et Mme Louise Bourgault, hospitalisés à Melfort, ainsi qu'à M. François Thébaud, patient à l'hôpital de Birch Hills.

Willow-Bunch

Congrès annuel

Le 27 mars avait lieu, à la salle de la Légion, le 6e congrès annuel des Dames Auxiliaires de l'hôpital, district no 4. Y prirent part 64 membres venant de Gravelbourg, Laflèche, Moose Jaw, Assiniboia, Rockglen, Estevan, Bengough et Willow-Bunch. Un dîner fut servi par un groupe de dames de la paroisse.

La présidente locale, Mme Marian Bassett, souhaita la bienvenue à tous. L'orateur invité était Mme Norma Grandfield, de l'Unité du cancer, de Moose Jaw. Un film sur le cancer fut présenté au cours de l'après-midi.

Mme Olga Reilly, de l'hôpital Providence de Moose Jaw, et Mme Jean Duncan, de l'hôpital Union de Moose Jaw, furent élues conseillère et conseillère adjointe pour le prochain terme.

Défilé de mode

Un défilé de mode eut lieu à l'auditorium de l'école le 31 mars. Une trentaine de jeunes filles des années 9 à 12 présentèrent des tabliers, robes, ensembles, costumes, etc., confectionnés par elles-mêmes, sous la direction de Soeur Christina. Un goûter fut servi au cours du défilé.

Malades

Sont patients à l'hôpital de Saskatoon: M. Arthur Rainville et Mme Gisèle Bruneau; à l'hôpital de Moose Jaw, M. Lucien Couture; à l'hôpital de Regina, Mme Armand Lalonde.

La jeune Laurie Philippon a subi une opération le 28 mars à l'hôpital de Regina. Ses parents, M. et Mme André Philippon, sont allés la voir dernièrement.

Mmes Julien Piché et Bourdages se sont rendues à Moose Jaw et Regina, dernièrement, pour examens médicaux.

Va-et-vient

M. et Mme Alex. Laberge et Mme A. Chabot passèrent une fin de semaine chez leurs enfants et parents à Ferland.

M. et Mme Léonard Bourdages ont visité leur fille, Dianne, à Saskatoon.

M. et Mme Jacques Raboud sont allés visiter leur fille, Mme Cécile Rivard, et sa famille, ainsi que leur fils et sa famille, à Edmonton.

M. et Mme Rosario Grégoire ont passé quelques jours chez leurs parents, MM. et Mmes Alcide Grégoire et Wilfrid Benoit à Esterhazy.

M. et Mme Dollard Piché et leur fils, Donald, ont visité des parents à Moose Jaw.

M. et Mme Wayne Eger et leurs deux fillettes, de Big Beaver, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Jack Eger et Jean Bonneau.

Mlle Marianne Lemieux, de Cantal, a visité Mme Léo Lemieux, dernièrement.

M. et Mme George Dosch passèrent quelques jours chez leurs filles, Irène et Mme Shirley Hiesler, à Regina.

Radville

Çà et là

Le 25 mars, les fermiers ont profité de la température favorable pour ensemencer leur champ. Une telle chose ne s'est pas vue depuis 1932.

Le 1er avril, M. Van de Sype a été élu conseiller de la municipalité Laurier par une majorité de 5 voix. Il remplace M. Adolphe Crosher, démissionnaire.

Le 7 avril, à la réunion des Chevaliers de Colomb, le Grand Chevalier Ed Flinn proposa aux membres de s'organiser pour célébrer le 20e anniversaire du Conseil au mois d'août.

M. Léopold Marion est en convalescence chez lui après avoir passé cinq mois à l'hôpital de Regina.

Chronique de CFRG

Requêtes et variétés musicales

Depuis quelque temps, cette émission connaît un renouveau de popularité. Une moyenne de 10 à 15 demandes de disques chaque jour peut être considérée comme un excellent résultat. De 2 h. 30 à 3 h. 30, Roland Gaudet se démène au contrôle. Il anime l'émission, ne s'éloigne pas du téléphone pendant cette heure et répond à toutes les demandes. Dans la recherche des disques demandés, il est aidé de Claire Bourgeois.

Au fait, connaissez-vous Roland Gaudet? C'est un gars de l'Ouest dont il me semble vous avoir déjà parlé. Il est de la Saskatchewan, un peu genre "Playboy" petit format. Air candide et imperturbable. Il parle de n'importe quoi, est toujours le premier étonné et bon garçon. Extrêmement sympathique au point de vue "auditeurs". C'est un "cas" sinon un phénomène, et c'est ce qui fait le charme de l'émission "Requêtes et variétés musicales" de 2 h. 30 à 3 h. 30.

Festival de la Chanson française

Le Festival de la Chanson française aura lieu cette année le 28 avril à Gravelbourg. Comme par le passé, CFRG y va de sa contribution. L'organisation de ce festival annuel a été confiée cette fois à Guy Parisseau, professeur au collège Mathieu.

Plusieurs artistes de la radio française y feront valoir leurs talents: Daniel Bertrand, de CFRG, guitariste excellent, féru de Bach. Il est guitariste classique et vous auriez dû vous en douter! Daniel Bertrand est à l'emploi de CFRG depuis quelques mois. L'émission "Soleil Levant" vous l'a fait connaître.

Ensuite, un chanteur, annonceur comme il se doit, notre confrère de CFNS, Roger Lavallée. On le compare à Gilles Vigneault. Sa spécialité: les chansons folkloriques canadiennes-françaises. Il nous a donné un aperçu de son talent l'autre jour à Prince-Albert, et Guy Pariseau l'a engagé tout de suite. Etonnant de vitalité et d'à propos sur scène, nous aurons donc le plaisir d'applaudir Roger Lavallée à la Boîte à chansons le 27 avril et au festival le lendemain.

Martin Luther King

Martin Luther King est mort le jeudi 4 avril sous les balles d'un assassin, en luttant pour une cause sacrée: l'émancipation des Noirs d'Amérique.

King est mort comme il a vécu... en perpétuel danger avec lequel il était familiarisé.

Il naquit à Atlanta le 15 janvier 1929 et eut comme compagnons de jeux dans son enfance, deux amis de race blanche. Cette amitié toute naturelle pour des enfants prit brusquement fin sur l'intervention d'une grande personne. Et c'est ainsi que Martin Luther King découvrit la réalité. A l'âge de 15 ans, en revenant d'un concours oratoire à Valdosta en Georgie, il se vit refuser le droit de monter dans un autobus et dut retourner à pied à la maison. A partir de ce jour-là, il décida de consacrer sa vie à la lutte contre la ségrégation raciale.

Il commença son action à Montgomery dans l'Alabama, action qui prit l'ampleur que l'on sait, qui fut somme toute approuvée par l'attribution du Prix Nobel de la Paix en 1964.

Il était un ami de feu le président John Kennedy. Les deux hommes épris de liberté et des Droits de l'Homme sont morts tous deux de la même façon, sous les balles des ennemis de l'humanité.

Que Dieu l'exauce et ait son âme, c'est notre voeu le plus cher.

M. M.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le lundi soir 15 avril, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Déjeuner-communion

Le prochain déjeuner-communion pour tous les membres du Conseil, leurs dames et leurs familles aura lieu le dimanche 12 mai.

Remerciements

Merci aux gens de la paroisse St-Jean-Baptiste pour leur appui envers les oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb le 17 mars, lors de la vente de trèfles à la porte de l'église, en faveur des camps d'été.

Félicitations

Félicitations au Cercle de l'A.C.F.C. de Regina pour son succès à l'occasion de la Journée de la Pensée Française le 31 mars, ainsi qu'à tous ceux qui ont assisté et pris part à ce programme; aux équipes de curling du Conseil Langevin pour leur intérêt et enthousiasme au cours de l'hiver; à tous les clubs de curling qui ont participé au tournoi de curling d'Etat les 8, 9 et 10 mars pour leur initiative et succès, ainsi qu'au frère Andy Ortman qui était en charge de ce projet, au frère Joseph Braconnier et à tous les autres qui ont travaillé à en faire un succès.

Joyeuses Pâques à tous.

P. K.

Coderre

Soirée de variétés

Le dimanche 31 mars, les élèves de l'école publique ont offert une soirée de variétés en témoignage de gratitude envers leur principale, Soeur Marie-Edouard. A cette occasion, M. MacFadden présenta à Sr Marie-Edouard une médaille du centenaire, reconnaissant ainsi les nombreuses années de cette religieuse au service de l'éducation. M. le surintendant, en commentant sur les 20 années que Soeur Marie-Edouard passa à Coderre où elle s'est quasi identifiée aux besoins de l'Unité de Moose Jaw, a dit que cette religieuse était passée maître dans l'art de l'enseignement; non seulement, a-t-il dit, Soeur Marie-Edouard peut enseigner toutes les matières du curriculum, mais elle les enseigne toutes très bien.

Pour applaudir les efforts des élèves et pour rehausser par leur présence cette fête paroissiale, ont bien voulu y assister: M. l'abbé J.-B. Poulliot, curé, le R. P. Albert Fournier, O.M.I., M. Taylor, surintendant, et son épouse, M. Louis Lemieux, commissaire de la grande unité, ainsi que les commissaires locaux. On remarquait aussi la présence de Soeur Valois, S.G.M., Soeur Laura Gratton, supérieure du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, et plusieurs autres religieuses de la même communauté, des amis de Ferland et, enfin, de nombreux parents des villages de Coderre et de Courval.

Félicitations à Soeur Marie-Edouard.

Storthoaks

Bazar

L'assistance au bazar du 31 mars fut nombreuse. Les prix furent gagnés par les personnes suivantes: $50.00, M. Wendy, d'Estevan; $25.00, M. l'abbé L. L'Heureux, de Redvers, et $10.00, le jeune Michel Paradis. M. Marcel Blezy gagna une poupée; Mme Armand Bourget, une montre-bracelet et un couvre-pieds en satin. Une caméra alla à Mme Gérard Meunier et un ensemble de cuillères du centenaire, à Mme Aimé Gauthier. M. Gérard Paradis se mérita un prix pour avoir deviné le nombre de fèves dans un bocal.

Çà et là

Mme Léonard Kyle a rendu visite à sa mère, Mme Wilfrid Raymond, hospitalisée à Spiritwood où son état de santé s'améliore.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, ont assisté à la réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C. tenue à Regina le dimanche 31 mars.

M. et Mme Fernand Cop sont revenus sur leur ferme après un séjour de quelques mois à Corpus Christi, Texas.

Mlle Marguerite Dubois, de Montréal, est allée en visite chez sa soeur, Mme Laurence Smith, de Tilston, ainsi que chez son frère, Thomas, de Stothoaks.

Mme Willie Toupin s'est rendue à Winnipeg pour y visiter son fils, Rodolphe, hospitalisé.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille sont allés à Regina afin d'assister au mariage de leur neveu et cousin, M. Edgar Belhumeur, le samedi 6 avril.

Son Exc. Mgr C. O'Neill, archevêque de Regina, viendra administrer le sacrement de confirmation le dimanche 30 avril.

La Keukenhof, un paradis de fleurs

La Keukenhof, cette extraordinaire exposition de fleurs annuelle de Hollande, s'est ouverte cette année le 3 avril. L'immense parc-jardin de 75 acres qui s'étend au centre de la région horticole bordée par Leyde et par Haarlom attire environ 50,000 visiteurs par jour durant les 8 semaines de son exposition.

Outre les dizaines de milliers de jacinthes, de tulipes, de jonquilles et des autres variétés de fleurs qui sont évidemment le point de mire de cette exposition, le parc offre également à l'admiration de la foule ses lacs, ses serres, les nombreuses sculptures des pelouses, ainsi qu'un moulin à vent ouvert aux visiteurs. Des expositions florales spécialisées et des présentations d'arrangements floraux sont aussi au programme durant cette période.

Jusqu'à la fin du mois de mai, la Keukenhof ouvrira chaque jour son parc au public.

Exposition et vente de livres à Regina à l'occasion de la journée de la Pensée française

REGINA — Le dimanche 31 mars, la Journée de la Pensée Française débuta après la messe par une exposition et une vente de livres et disques français dans la salle St-Jean-Baptiste.

Le programme des amateurs fut présenté au cours de l'après-midi, avec le Dr Paul Gélinas comme maître de cérémonies. Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, rehaussa la journée de sa présence. Son Hon. M. H. Baker, maire de Regina, M. C. Fresco, président de l'Alliance française, et son épouse étaient aussi présents.

Un bon groupe de jeunes amateurs participèrent au programme varié et intéressant. Le premier prix alla à Larry McCormick pour solo de trompette de "Dominique"; le deuxième prix aux élèves de la classe du samedi de l'école Mathieu, dirigés par le Dr B. Wilhelm et accompagnés par Mme C. Loiselle, pour leur chanson mimée "Meunier tu dors"; le troisième prix à la maternelle de l'école Mathieu, sous la direction de Mlle Mia Aimé avec accompagnement de Mme C. Loiselle, pour leurs chants "La montre de papa" et "Là haut sur la montagne"; le quatrième prix aux élèves de la classe du samedi de l'école Mathieu, dirigés par Mlle Armande Liboiron, pour leur interprétation de "Dominique".

Invité à participer au concert, un groupe d'étudiants de la Gendarmerie Royale du Canada a interprété un pot pourri de chansons canadiennes, au grand plaisir de tous. Les activités de cette journée avaient été organisées par l'A.C.F.C., le cercle de Regina et les Dames d'Autel.

Dames d'Autel

Le mercredi 3 avril, dans la salle St-Jean-Baptiste, eut lieu la réunion générale de l'organisation des Dames d'Autel. La soirée débuta par un souper à la bonne franquette, savouré dans un ambiance de vive gaieté. Ensuite, on procéda aux choses sérieuses: réunion d'affaires, discussion sur les projets futurs et finalement élection d'un nouveau conseil.

Ont accepté leur charge gracieusement: Mme E. DeCorby, présidente; Mme G. Duperreault, 1ère vice-présidente; Mme J. Vertefeuille, 2e vice-présidente; Mme P. Kerviche, trésorière; Mme H. Piédalue, secrétaire; Mmes R. Béchard, R. Lallier, R. Quévillon, D. Meyer, A. Landry et R. Poissant, conseillères.

Une présentation fut faite à Mmes G. Paradis et R. Langlais, présidente et trésorière sortant de charge, en remerciement pour leur travail durant les années passées. L'assemblée terminée, toutes donnèrent un petit coup de main pour remettre la salle en bon ordre.

Çà et là

M. l'abbé Roger Ducharme, de Ferland, de passage à Regina les 30 et 31 mars, est demeuré chez sa soeur, Mme C. Loiselle.

M. et Mme Herman Coupal ont accompagné leurs fils et bru, M. et Mme Bernard Coupal, de Sedley, pour un voyage en Californie.

Prompt rétablissement à M. Napoléon Gilbert, en convalescence chez lui après un séjour à l'hôpital général de Regina.

Réunion de l'A.C.S.P. à Regina

C'est à l'hôtel Saskatchewan de Regina, les 17 et 18 avril, que se tiendra la 14e réunion annuelle de la section de la Saskatchewan de l'Association canadienne de la Santé publique. C'est ce qu'a annoncé M. Albert Dubé, vice-président de cette section.

L'orateur principal sera le Dr Burns Roth, président du Département de l'administration de la santé à l'Ecole d'hygiène de l'Université de Toronto. Son sujet sera "L'élan de la santé publique future". Mlle Wilma Matheson, présidente de la section de la Saskatchewan de l'A.C.S.P., présidera la réunion.

On annonce aussi que la réunion annuelle nationale de l'Association canadienne de la Santé publique aura lieu à Vancouver, C.-B., du 7 au 9 mai prochains.

St-Hubert

Shower

Le dimanche 31 mars, à la salle de St-Hubert, parents et amies se réunissaient pour un shower en l'honneur de Mlle Rose Chrétien. Mmes E, A. et D. Payot aidèrent la future mariée à développer les nombreux cadeaux qui lui furent offerts. Mlle Chrétien remercia sincèrement ses amies et parents et les invita à la réception à Whitewood à l'occasion de son mariage qui aura lieu le 16 avril. Un goûter termina la veillée.

Çà et là

Les résultats de la dernière partie de cartes organisée par les Dames d'Autel furent comme suit: 1er prix des dames, Mme Rita Raiwet, et consolation, Mme Violette Poncelet; 1er prix des hommes, M. P. McDougal, et consolation, M. W. Jordens.

M. Ferdinand Jamet est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina depuis deux semaines. Mmes Jamet et I. Flick, ainsi que M. et Mme A. Dartige, sont allés lui rendre visite.

Mme Louis Dureault et sa fillette, Vivianne, de Wolseley, ont passé quelques jours chez leur mère et grand-mère, Mme M. Boutin.

Voulons-nous conserver notre français au Manitoba

N.D.L.R.

Nous publions ici le texte de la conférence que M. Arthur Corriveau a donnée au congrès de la F.A.P.M. qui s'est tenu à Saint-Norbert le 31 mars dernier. M. Corriveau est directeur des programmes de langues modernes au Ministère de l'Instruction publique du Manitoba. Les sous-titres sont de la Rédaction.

Tout d'abord je veux exprimer mes remerciements envers ceux qui ont bien voulu m'accorder l'occasion de vous adresser la parole aujourd'hui — et ceci pour deux raisons principales: premièrement, cette occasion me donne le plaisir de vous féliciter publiquement, vous qui êtes actifs dans l'Association de Parents et Maîtres, du souci que vous vous donnez pour le bien-être des écoliers en général; deuxièmement, cette occasion me donne le privilège de faire, pour la première fois devant un groupe tel que celui-ci, un relevé de ce que le Ministère de l'Education a fait récemment (disons depuis au moins cinq ans) pour favoriser l'enseignement du français dans les écoles du Manitoba, afin que dans ce contexte je puisse avec vous poser l'inévitable question: "Voulons-nous vraiment conserver notre langue française au Manitoba?".

Un coup d'oeil sur le passé

Pour bien comprendre la place qu'occupe présentement le français dans nos écoles, il faut d'abord le situer dans sa propre perspective, c'est-à-dire il faut jeter un coup d'oeil sur son passé. Rassurez-vous, je n'ai aucunement l'intention de m'attarder à revivre le temps écoulé, si glorieux ou si douloureux fut-il, ni de vous rappeler des choses relatives au français que vous connaissez d'ailleurs mieux que moi. Je vais tout simplement rappeler certains points de repère qui mettront plus en relief ce que je peux vous souligner aujourd'hui.

Quand je suis arrivé au Manitoba immédiatement après la deuxième grande guerre, soit en 1946, le français — le "French" — n'était permis, comme matière d'enseignement dans les écoles publiques, qu'à partir de la 7e année. Un état de fait qui existait, m'a-t-on dit alors, depuis plusieurs années déjà. A cette époque, le Ministère de l'Education stipulait très clairement, dans ses programmes d'études, les manuels qu'il fallait utiliser et le nombre de minutes accordées par semaine à chaque matière. Tout l'enseignement était ordonné et précisé d'une façon réglementaire. Durant ces années-là, la situation scolaire était stable. Les quelques changements qui s'y opéraient étaient généralement prévisibles et s'introduisaient assez lentement.

Mais ceci s'adressait au cours de "French" et non de "Français". Cependant, le français, pour les élèves d'expression française, était plus ou moins reconnu d'une façon officieuse, surtout au niveau secondaire.

On y faisait référence en se servant de la rubrique "French Option". Autrement dit, on permettait aux élèves de langue française de remplacer l'option "French" par "Français" — d'où l'expression "French Option" —. Par consentement tacite, les autorités toléraient les programmes d'études préparés par l'Association d'Education et, plus tard, les reconnurent ouvertement à partir de la 7e année bien entendu. Il en était ainsi aussi pour les manuels que choisissait l'Association d'Education. Il faut, en passant, saluer les efforts inlassables de l'Association qui, pendant des années durant, s'efforça de promouvoir la cause du français.

Quand, en 1955, le Ministère consentit enfin à permettre l'enseignement de "French" dans les écoles à partir de la 4e année — il allait de soit que la même permission, par extension, était accordée au français et aussi aux programmes de l'Association d'Education officieusement.

Cette manière de faire, quoique loin d'être idéale et malgré les difficultés et les frustrations qui pouvaient en résulter, semblait fonctionner assez bien. La population franco-manitobaine l'endurait et faisait en sorte d'en tirer le plus grand profit possible. La minorité française quelque peu repliée sur elle-même, groupée autour de ses églises paroissiales, et bien ancrée dans ses coutumes et ses moeurs, se suffisait et se maintenait. La collectivité française encore homogène et plutôt rurale était en sécurité contre l'infiltration des autres groupes ethniques, soit, mais dans cet isolement volontaire elle s'affaiblissait autrement, petit à petit, d'une façon insidieuse.

Ce fut en 1963 que le Ministre de l'Education accorda la permission d'enseigner French et Français aux niveaux primaires, c'est-à-dire dans les 1ère, 2e et 3e années. Ceci compléta en quelque sorte la gamme du français officiellement de la 1ère à la 12e année.

Les grandes divisions scolaires et le français

Mais entre-temps certains facteurs sociologiques et certaines forces technologiques et économiques donnèrent lieu à d'importants et irrésistibles changements, non seulement dans les cours d'études et les techniques d'enseignement, mais dans les structures mêmes de l'Administration scolaire. La création de grandes divisions scolaires et la parution toujours grandissante de districts scolaires consolidés au niveau élémentaire, amenèrent la disparition inévitable des petites écoles, la diminution des frontières paroissiales et des bornes de nos villages. Ces forces dynamiques de progrès scientifiques imposèrent de nouvelles exigences dans tous les domaines de la société et spécialement dans celui de l'éducation.

Ces conditions nouvelles déterminèrent, en juillet 1960, le Ministre à inviter un groupe de professeurs à étudier le rôle de l'école dans une société en voie d'évolution rapide et à faire des recommandations. Le "Report of the General Course Seminar", qui établit le nouveau cours appelé "Cours général" destiné principalement aux étudiants qui ne veulent pas poursuivre des études universitaires, contenait la déclaration suivante: "...An appropriate modification of the French Option courses should be available for French-speaking students...". Voici donc un document qui reconnaissait publiquement la place du français dans les écoles.

Trois ans plus tard, soit en 1963, un autre groupe de professeurs, encore à la demande du Ministre, étudia le cours d'immatriculation, et dans un rapport intitulé: "The University Entrance Course Seminar Report", accorda entre autre une place au français. Mieux que cela, ce rapport suggéra que certaines matières, dont le français, méritaient d'être étudiées à fond par certains élèves, et que pour ce faire le choix de plus d'une option dans une même discipline doit être disponible. C'est précisément grâce à cet article du rapport que le Comité chargé des programmes de français put mettre au programme deux options de français en 10e, soit Français 100 et Français 105, et deux options de français en 11e, soit Français 200 et Français 205.

En 1964, un troisième groupe de professeurs, dans un rapport ayant trait au niveau élémentaire, soit "The Elementary Seminar Report", tinrent compte de la place du français dans nos écoles élémentaires.

Bref, trois documents dans l'espace de quatre ans reconnurent la place du français dans les écoles de la 1ère à la 12e année.



M. Arthur Corriveau

Le Comité des programmes de français

Je dois ici faire l'éloge de ces professeurs, maîtres et maîtresses de langue française, qui ont travaillé (et qui travaillent encore) si courageusement et si généreusement en comité à l'élaboration des cours d'étude pour le français. Ces professeurs, dis-je, qui ont donné, d'une façon bénévole, et de leur temps et de leurs connaissances pour la réalisation des programmes de français. En effet, si aujourd'hui nous avons une heure de français par jour, reconnue officiellement, de la 1ère à la 8e année, c'est dû, en grande partie, aux incessantes demandes faites auprès du Ministre lui-même, de la part du Comité chargé des programmes élémentaires (le "French" lui n'a droit que de 15 à 25 minutes par jour). Si nous avons deux options de français dans les 10e et 11e années, c'est grâce à la vigilance du Comité chargé des programmes de français au secondaire; si nous avons la bonne fortune d'avoir cette année des cours de "Social Studies" en français, c'est dû en bonne partie à l'intervention des Comités des programmes en français.

Bien sûr je ne veux pas nier qu'il y en ait eu d'autres qui, à leur façon et souvent très efficacement, prêtèrent leur appui à la réalisation et à l'acquisition de ces bénéfices. Envers ceux-là aussi nous avons une dette de gratitude; leur constant dévouement à la cause du français devrait nous inspirer à tous d'en faire autant.

Il va sans dire qu'au moment où les fonctions, qui, depuis des années, avaient été la prérogative de l'Association d'Education, furent transférées et assumées par le Ministère, il dut y avoir une période de transition qui pour certains a pu être pénible, remplie de doute et même obsédée d'émois nostalgiques. Mais le Ministère ne pouvait et ne devait pas prendre sur lui de reconnaître le français sans en assumer en même temps toute la responsabilité. La mobilité de la population, les changements dans les structures scolaires, les nouveautés dans l'enseignement, le besoin d'entraîner le personnel enseignant — bref, tout l'exigeait, tout l'imposait.

Le Bill 59

Résumons un peu ce qui peut se faire en français dans les écoles publiques aujourd'hui. Dans les grades élémentaires, de 1 à 8, tous les jours chaque élève, peut avoir une heure de français, une demi-heure de sciences sociales et une demi-heure de religion, soit un total de deux heures de français par jour. Le Bill 59 permet en principe que le français soit utilisé comme langue d'enseignement pour au moins la moitié de la journée scolaire qui est généralement de cinq heures de durée. Donc, d'après le Bill 59, nous pourrions éventuellement avoir au moins deux heures et demie de français par jour. Au niveau secondaire nous pouvons actuellement, aux 10e et 11e années, offrir deux options de français de une demi-heure chacune environ, plus une demi-heure de sciences sociales et une demi-heure de religion. Ce qui fait un total de une heure et demie par jour.

Autres instruments de travail

En plus des cours d'études qui sont maintenant disponibles et qui sont accompagnés de programmes bien détaillés, il faut mentionner d'autres développements qui aident et rehaussent l'enseignement du français. D'abord le Comité des programmes prépare régulièrement des listes de livres de bibliothèque pour être distribués dans les écoles. Un récent règlement permet que 25 pour cent de l'octroi aux bibliothèques soit versé aux Commissions scolaires pour l'achat de livres de bibliothèque, même pour des livres français. Ensuite il faut mentionner que durant les cinq dernières années divers cours pédagogiques furent offerts aux professeurs de français, soit sous les auspices du Ministère de l'Education, soit par la Faculté d'Education. En outre, il y a maintenant des pièces de théâtre, basées sur des romans, aux programmes télévisés à toutes les semaines sur les ondes du canal 3. Ceci grâce à l'initiative du Comité des programmes et à l'heureuse collaboration de M. Maxime Desaulniers, de Radio-Canada, et de Mlle McCance, du Ministère, de M. le Consul de France et d'autres personnes telle la Rév. Sr Eugène-d'Avila, S.N.J.M.

Une baisse notable

Malheureusement, malgré un climat officiel qui semble être favorable au français, malgré la disponibilité de bons manuels fournis gratuitement, malgré tous les efforts accomplis jusqu'à date pour encourager le français dans les écoles, il faut tout de même constater que le nombre d'élèves inscrits au cours de français diminue d'année en année. Voici les statistiques: par exemple, depuis cinq ans, soit de 1964-65 à 1967-68, il y eut un déclin marqué surtout au niveau élémentaire: 1ère année — de 1,530 à 1,190, soit une diminution de 359; 2e année — de 1,390 à 1,172, soit une diminution de 218; 3e année — de 1,206 à 1,090, soit une diminution de 116; 4e année — de 1,155 à 1,062, soit une diminution de 103, et ainsi de suite.

Il faut se poser l'inévitable question: "Pourquoi cette baisse?" — Serait-ce que notre population scolaire diminue graduellement? Est-ce seulement un affaiblissement temporaire? Naturellement, pour pouvoir répondre à ces questions avec certitude, il faudrait d'abord avoir fait une enquête sérieuse.

Les causes

Pour ma part, je crois que cette baisse provient principalement des causes suivantes:

1. L'assimilation de quelques districts scolaires ruraux par des consolidations où l'élément français était une si petite minorité que le français disparut de suite des écoles.

2. Un mouvement des jeunes ruraux vers les grands centres de population mixte où ils furent vite absorbés, engloutis.

3. Une apathie manifeste de la part des parents envers le parler français et la culture française dans un nombre toujours grandissant de foyers. Cette apathie des parents est comme un chancre qui, s'il n'est pas arrêté, causera sûrement la disparition du français au Manitoba.

4. Un accroissement graduel du nombre d'élèves qui choisissent French au lieu de Français, parce que c'est plus facile ou parce qu'ils ne possèdent pas suffisamment bien leur langue maternelle pour pouvoir profiter des cours de français. Cette paresse, ou cette mollesse, ou cette faiblesse chez ces élèves cause une grande inquiétude aux professeurs qui ont à coeur d'enseigner le français.

5. Une pénurie, soi-disant, de personnel enseignant compétent.

Si ces causes sont en vérité des facteurs de nature à miner la collectivité française de sa vigueur, des facteurs qui pourraient même mettre cette vie française en péril, alors il y va de notre devoir de faire tout en notre pouvoir pour arrêter cette perte de sang avant qu'elle ne devienne hémorragie.

Que faudra-t-il faire?

Mais que faire? Voilà la question. Que faut-il que nous fassions si nous voulons vraiment conserver notre langue française au Manitoba?

A mon avis, non seulement, nous ne pouvons rien faire pour empêcher la disparition des petites écoles, mais nous ne le devons pas. Notre système économique et les exigences d'une société en progrès obligent à la centralisation. Il en est de même pour les mouvements des jeunes vers les centres plus populeux. C'est un courant irrésistible et irréversible. Notre seule ligne de conduite, me semble-t-il, c'est d'encourager, chacun à sa façon, la centralisation du moins là où nous sommes majoritaires. Il faut savoir se grouper, se donner la main, travailler ensemble dans un but commun. En plus, il nous faut encourager tout ce qui pourrait favoriser le développement de nos centres afin d'attirer nos jeunes à rester chez nous.

Mais ceci est de longue haleine et n'est pas exclusivement de notre ressort.

Mais je crois que vous, en tant que groupe organisé, vous qui êtes le lien entre les foyers et l'école, vous qui êtes en quelque sorte la passerelle entre parents et maîtres — je crois, dis-je, que l'Association de Parents et Maîtres à un rôle pressant à remplir, afin d'inciter les parents à remettre du français dans leurs foyers, afin de seconder les maîtresses dans leur tâche si nécessaire et si importante, celle de continuer à enseigner le français en dépit des contrariétés et des épreuves.

Oh! je sais que c'est très difficile et parfois même dangereux de s'introduire dans la gérance d'institution publique, telle l'école, ou d'institution privée, telle la famille. Votre influence doit donc être indirecte; elle peut surtout s'exercer par l'entremise de corps intermédiaires tels les clubs, les centres de jeux et d'amusements, de culture, les organisations de différentes sortes; les cercles d'études, les divers moyens de diffusion, et que sais-je encore?...

Nous savons qu'il en existe déjà des groupes intermédiaires qui font un bon travail dans cette direction. Il y a les "100 nons", les intrépides, la Boîte à Chansons, les Scouts, la Radio CKSB, la télévision française, le Cercle Molière et autres. Il faut seconder ces groupes, ces organisations, afin qu'ils puissent rayonner davantage.

Rôle de l'A.P.M.

Peut-être que l'Association de Parents et Maîtres, au lieu de disperser ses énergies à poursuivre différents moyens d'aider la cause du français, pourrait faire plus en se fixant un seul but par année et s'efforcer de l'atteindre effectivement. Pour ce faire, l'Association de Parents et Maîtres pourrait, par exemple, se choisir un des moyens suivants:

1. Encourager l'introduction de maternelles le plus tôt possible.

2. Demander incessamment que Radio-Canada diffuse des programmes en français, pour les enfants pré-scolaires durant les matinées.

3. Effectuer des rencontres entre parents et parents, entre parents et jeunes gens afin d'échanger des idées à propos de la vie française dans nos milieux.

4. Promouvoir plus de communications entre nos paroisses, afin de favoriser la bonne entente et l'unité.

5. Stimuler un échange culturel avec le Québec.

Mais en définitive on aura beau faire, tous nos efforts seront stériles, si nous n'avons pas dans nos écoles un personnel fort, convaincu, dévoué et compétent. Il faut à tout prix favoriser nos enseignants: ils nous sont très précieux. Je serais curieux de faire enquête auprès de ceux des nôtres qui ont choisi de ne pas enseigner dans nos écoles. Il serait intéressant de savoir pourquoi un tel choix? L'Association de Parents et Maîtres aurait sans doute un rôle à jouer ici. Le vrai drame de notre groupe ethnique, c'est qu'il gagne du terrain et en perd en même temps.

Autrefois, une minorité ethnique pouvait survivre en vivant complètement en marge de la majorité. A l'époque des sociétés closes, où l'éducation n'était pas avant tout un gagne-pain quotidien, une minorité pouvait survivre même si elle n'était pas acceptée par la majorité. Mais à l'heure des grandes cités, une existence quotidienne doit être acceptée et respectée par la majorité, sans quoi il n'y a plus d'épanouissement collectif possible. Ceux des nôtres qui doivent travailler hors de leur milieu naturel — et ils sont nombreux — ont eu aussi un rôle à jouer: celui de nous faire accepter comme groupe par la majorité. Car trop de gens oublient que les Canadiens français peuvent être individuellement respectés, mais collectivement ils sont refusés. L'Association de Parents et Maîtres n'aurait-elle pas quelque chose à faire ici?

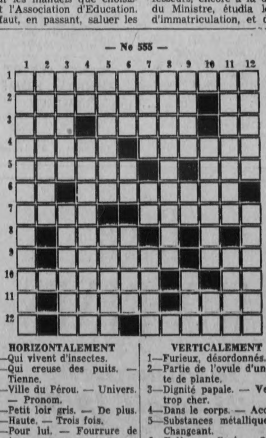
Conclusion

Pour survivre et s'épanouir, une minorité ethnique doit s'accepter elle-même et être acceptée par la majorité. Un groupe ethnique ne saurait s'épanouir si son acceptation de lui-même n'était accompagnée d'un souci de dépassement, d'une ferveur collective à s'affirmer et à progresser. Il ne suffit pas d'exister simplement pour s'épanouir à l'époque contemporaine: il faut vivre pleinement et adéquatement. Et pour cela, un groupe ethnique doit avoir un "savoir-vivre", un "vouloir-vivre" et un "pouvoir-vivre" collectifs. Le "savoir-vivre" d'un groupe c'est une "aptitude collective" à voir, à penser, à conserver la vie, à entrevoir le monde — c'est sa culture. C'est par une volonté d'agir ensemble qu'un groupe minoritaire affirme son identité culturelle. Mais un peuple qui n'a pas les moyens matériels de construire son avenir a peu de chances de s'épanouir.

Quoiqu'il en soit, il faut être réaliste, il faut voir son milieu, son groupe, tel qu'il est. Mais être réaliste c'est aussi accepter de modifier son milieu pour l'améliorer selon ses propres conceptions. Pour ce faire, il faut s'imposer par ses "qualités d'être". Il faut en plus avoir le courage de vouloir prendre les moyens pour le devenir. S'il est facile d'être collectivement médiocre en allant toujours au plus facile et en adoptant une politique de faux-fuyant, il est difficile de devenir collectivement compétent.

Mesdames, Messieurs, nous sommes à la croisée des chemins. Nous devons nous arrêter pour lire les signaux et décider quelle direction nous allons prendre? Il nous faut prendre un des deux choix: le chemin de l'indifférence, de l'apathie qui conduit à la médiocrité et éventuellement à notre propre effacement, ou le chemin de la volonté et du courage collectifs qui conduit à l'action, à la "qualité d'être" et éventuellement à ce "pouvoir-vivre" et à cette fierté qui nous a été léguée par nos pères et que — à notre tour — nous voulons léguer à nos enfants.

— No 555 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui vivent d'insectes.
2—Qui creuse des puits. — Tienne.
3—Ville du Pérou. — Univers. — Pronom.
4—Petit loir gris. — De plus.
5—Haute. — Trois fois.
6—Pour lui. — Fourrure de jeune agneau.
7—Examen. — Caractère de ce qui est fier.
8—Eut de l'amour.
9—Ratée. — Roi d'Israël.
10—Sel de l'acide uranique. — Métal.
11—Apportée en naissant. — Choisis.
12—Manche d'un jeu. — Retire les tripes.

VERTICALEMENT

1—Furieux, désordonnés.
2—Partie de l'ovule d'une sorte de plante.
3—Dignité papale. — Vendais trop cher.
4—Dans le corps. — Acclame.
5—Substances métalliques. — Changeant.
6—Enlève. — Conj. — Qui est propre à.
7—Plus mauvais. — En Rif. — Entre elles et eux.
8—Qui a rapport aux hernies.
9—Genre de palmiers. — En képi. — Grande étendue d'eau salée.
10—Genre de mammifères. — Mesure chinoise.
11—Etendent, allongent. — Faute.
12—Assaisonner. — Répandue çà et là.

SOLUTION DU PROBLEME No 554

■ **Horizontalement:** 1. Wagon-citerne; 2. Italien — Toit; 3. Noria — Toiser; 4. Tuée — Léto — Ré; 5. Er — Ruer — Là; 6. Nichoirs; 7. Garus — Erg — Et; 8. Rien — Ad — Iena; 9. Eloignements; 10. Elu — Rare — Ire; 11. Né — Ie — Ane; 12. Srinagar — Set.

■ **Verticalement:** 1. Wintergreens; 2. Atour — Ailler; 3. Gare — Tréou; 4. Olier — Uni — In; 5. Nia — Uns — Gréa; 6. Ce — Lei — Ana; 7. Intercéder; 8. Ot — Hr — Me; 9 Etiologie; 10. Ros — Ai — Enins; 11. Nier — Rentrée; 12. Etre — Stase.

La réponse du crucifix

En expirant sur l'arbre affreux du Golgotha
De quel regret ton âme, ô Christ, fut-elle pleine?
Etait-ce de laisser Marie et Madeleine
Et les autres, au roc où la Croix se planta?

Quand le funèbre choeur sans Toi se lamenta
Et que les clous crispaient tes mains; quand, par la plaine,
Ton âme eut dispersé la fleur de ton haleine,
Devança ton essor vers le céleste Etat:

Quel fut ce grand soupir de tristesse infinie
Qui s'exhala de Toi lorsque, l'oeuvre finie,
Tu t'apprêtais enfin à regagner le But?

Me dévoileras-tu cet intime mystère?
— Ce fut de ne pouvoir, jeune homme, le fiel bu,
Serrer contre mon coeur mes bourreaux sur la Terre!

Emile Nelligan

VOTRE HOROSCOPE
POUR LA SEMAINE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Patientez un peu; votre situation va se redresser et vous pourrez compter sur une rentrée d'argent. Tout va bien sur le plan sentimental.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Montrez-vous plus autoritaire envers vos compagnons de travail. Vous subissez une influence.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Oubliez vos soucis passés et reprenez confiance. Un sentiment très exaltant va changer votre horizon.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Avant de vous engager à fond dans une voie nouvelle, réfléchissez bien aux conséquences. Oubliez les petites querelles.

LION du 23 juillet au 23 août

Une chance exceptionnelle. Utilisez à fond un point important qui pourrait être un tournant du destin. Le souci que vous donnait un ami s'est dissipé.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous devriez signer le contrat qui vous est offert. Vos finances s'en trouveraient très bien. Formez des projets avec votre ami de coeur ou votre conjoint.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Ne laissez pas votre sensibilité se durcir. Ce que vous prenez pour de la défection de la part d'un ami n'est qu'un retard involontaire.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

N'adoptez pas l'attitude déprimée et découragée d'un ami. Changez d'ami ou essayez de lui remonter le moral.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Ne laissez personne se mêler de vos affaires privées. Attention aux dépenses inutiles.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Si l'on vous fait une proposition de travail, examinez-la avec attention; elle vous fera peut-être envisager l'avenir avec plus de confiance.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Si vous êtes mêlé à une discussion familiale, ne laissez pas deviner vos véritables pensées afin de ne froisser personne. Dormez beaucoup cette semaine.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Un sentiment déclaré récemment pourra trouver l'occasion de prouver sa sincérité.

Soins dentaires gratuits à 2,500 enfants

MONTREAL — Environ 2,500 enfants des secteurs défavorisés de la région de Montréal ont bénéficié de soins gratuits, l'an dernier, à la clinique d'été de la faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal.

C'est le ministère de la Santé de Québec qui absorbe, en son entier, le coût des activités de cette clinique.

Les petits patients qui ont droit gratuitement à trois visites et plus, sont confiés à des étudiants de deuxième et troisième années qui travaillent sous la surveillance de dentistes diplômés.

Les enfants sont choisis par les services sociaux d'organismes reconnus ou d'institutions de bien-être, qui se chargent de les convoquer.

A l'Université de Montréal, ces cliniques d'été sont installées dans un local récemment aménagé et présentant des conditions de travail idéales. Elles relèvent du département de dentisterie préventive, qui est sous la direction du doyen de la Faculté, M. Jean-Paul Lussier.

En 1967, elles ont fonctionné avec 51 étudiants en chirurgie dentaire dont les services étaient rémunérés, et avec un personnel auxiliaire puisé dans divers services universitaires. C'est une initiative des plus heureuses qui atteint trois objectifs: procurer des soins dentaires à des enfants qui en auraient peut-être été privés; faire l'éducation à des groupes déjà sensibilisés; permettre aux étudiants de mettre en pratique, sous surveillance, ce qui leur a été enseigné.

Pâques fleuries

Joyeuses Pâques! Message de gaieté qui sera répété à satiété dimanche. Pour plusieurs il sera accompagné d'un souffle parfumé de printemps, sous forme d'une magnifique gerbe de fleurs nouvelles, ou d'une opulente plante verte, qui feront oublier les dernières rafales froides de la saison.

Fleurs coupées ou plantes de maison requièrent l'attention et les soins délicats qu'on accorde aux enfants, nous dit Mme Suzanne Olson, représentante du Conseil des Fleuristes du Canada.

Soins généraux à donner aux plantes de maison

1. Eviter de les placer dans les courants d'air.
2. Ne jamais les exposer sur un radiateur ou trop près de la chaleur.
3. Ne pas leur faire subir les ardeurs du soleil.
4. Attendre un jour de pluie fine pour les sortir sur votre véranda. L'eau de pluie est le meilleur revigorant pour les fleurs.
5. Les arroser avec de l'eau tiède. Le trempage est recommandé à celles qui sont expertes. Il ne faut pas le faire durer plus de 2 ou 3 minutes au risque de les noyer et de les faire pourrir.

Les fleurs coupées

Dès que vous les recevez, et avant même de les déposer dans un vase, coupez le bas de chaque tige en biseau, avec un couteau (jamais avec des ciseaux) afin de permettre à l'eau de monter jusqu'à la fleur.

A l'eau froide du robinet on pourra ajouter quelques cubes de glace qui feront s'épanouir les fleurs plus rapidement. Il est fortement déconseillé d'utiliser des aspirines ou des sous qui rongent la tige et la font mourir.

On sait que les roses sont les fleurs les plus éphémères. Toutefois, une dame avoue en avoir conservé pendant douze jours. C'est alors qu'il faut s'armer de patience.

Tout d'abord, les couper tous les quatre ou cinq jours. Puis chaque soir, les envelopper dans du papier ciré. Depuis la tige jusqu'au cou, et les mettre au réfrigérateur, à l'endroit réservé aux légumes par exemple. Le matin suivant, elles seront refermées, comme si elles sortaient de chez le fleuriste.

Il n'est pas non plus nécessaire de mettre toutes les roses dans un même vase. Pourquoi ne pas les séparer dans plusieurs petits contenants et en orner diverses pièces de la maison?

Il paraît qu'on peut également prolonger la vie de fleurs presque fanées. Enveloppées de papier ciré, les plonger alternativement pendant une demi-minute, dans l'eau chaude (pas bouillante) et dans l'eau glacée.

Enfin, si on vous a offert un délicat buisson de roses, ou un pot de lys dont la magnificence n'a d'égale que la fragilité, vous les verrez refleurir, d'année en année, si vous procédez de la façon suivante:

Après que les fleurs seront fanées, émonder les tiges à deux ou trois pouces du pot, toujours en biseau et avec un couteau. On peut les transplanter dans un coin ombragé du jardin, après avoir tout simplement cassé le pot. Il suffit ensuite de les arroser. Malgré ça on ne peut garantir que les lys, fleurs de serre chaude, revivront de toutes leurs fleurs. Celles qui n'ont pas le privilège d'avoir un jardin, n'ont qu'à placer la plante dans un sac d'épicerie, troué pour laisser passer l'air, dans un placard sec et frais. Au moment de la replanter, l'arroser et lui faire prendre des vitamines.

Il n'est pas vain de dire que les fleurs et les plantes ont une âme. Selon qu'on les caresse ou qu'on les brutalise, elles s'épanouissent ou se replient sur elles-mêmes.



Les agneaux de Pâques s'interrogent sur leur sort . . .

Pâques et la Semaine sainte dans la vieille France

Le Jeudi saint, nommé au Moyen Age: le "jeudi absolu" voyait, il n'y a pas si longtemps, une coutume aussi naïve que touchante: dans presque toutes les grandes villes, les enfants indigents aménageaient dans quelque recoin un reposoir garni de verdure, d'images pieuses, de statuettes saintes, de petites bougies allumées. Les passants étaient admis à contempler ce spectacle moyennant une "participation financière" dont le montant était laissé au bon coeur de l'intéressé.

En Alsace, le Jeudi saint s'appelle "le jeudi vert". Une coutume ancienne voulait que, ce jour-là, on apportât à l'église des fruits verts ou les premières pousses du printemps pour s'assurer d'une bonne récolte.

Le Vendredi saint, souvent nommé dans les campagnes de France: "Le Grand Vendredi" est un jour qui a longtemps été considéré comme redoutable. Un peu partout en France, il était conseillé de ne pas faire la lessive le jour du Vendredi saint. Un dicton prétend que: "Femme qui fait lessive le Saint vendredi veut la mort de son mari".

Dans le Nord de la France, on évitait de laver le linge pendant toute la Semaine sainte. Ce serait "tuer de nouveau Notre-Seigneur", prétendait-on.

A Cambrai (Nord) et dans les environs, il est fortement conseillé de semer ce jour-là des graines de giroflées, si l'on tient à avoir des fleurs doubles.

Dans le Gâtinais, les jardiniers ont soin de procéder aux semailles de leurs graines à fleurs le Vendredi saint avant le lever du soleil.

Autre part, on ne manquait jamais de battre, toujours avant le lever du soleil, draps, couvertures, linge et vêtements, afin... d'en chasser radicalement les insectes indésirables.

Dans de nombreuses provinces de la vieille France, on gardait précieusement tous les oeufs pondus le Vendredi saint. Il suffisait de les consommer à jeun pour se préserver des fièvres pernicieuses et avoir de la chance toute l'année.

Le Samedi saint, munis de crécelles, celles qui servaient à appeler les fidèles à l'église (ne l'oublions pas, les cloches partent pour Rome un peu avant Pâques), les enfants de choeur allaient de porte en porte pour quêter des oeufs ou de la menue monnaie.

Pâques — Le grand jour est enfin arrivé! Le mécanisme subtil qui préside à la détermination de la date de Pâques fait que cette fête peut occuper trente-cinq dates différentes du calendrier, du 22 mars, au plus tôt, au 25 avril, au plus tard.

Ce jour voit la remise traditionnelle et attendue des "oeufs". Cette coutume est extrêmement ancienne. Il y a plusieurs millénaires, nos ancêtres Celtes et Gaulois célébraient la fête du renouveau en distribuant généreusement à leur entourage des oeufs teints en rouge, leur couleur préférée.

Dans les premiers temps du Christianisme, il était de règle d'apporter à l'église des oeufs que l'on faisait bénir le jour de Pâques avant que de les distribuer à ses proches, amis et connaissances.

Pendant le Moyen Age, dans toutes les villes et bourgades de France, les jeunes gens formaient des processions, se rendaient à l'église ou à la cathédrale et, après l'Office, s'égayaient à travers la localité pour quémander leurs "oeufs de Pâques".

Dans presque toutes les régions, le matin de Pâques, les enfants participaient à la "course aux oeufs". Ils recherchaient fébrilement dans la maison et dans le jardin les oeufs multicolores, frais ou cuits durs, que les parents ou les cloches, avaient cachés à leur intention.

Dans les Flandres françaises, il était d'usage de changer tout le linge de maison et d'acheter pour la circonstance des vêtements neufs.

Un peu plus au sud, on recommandait de planter une branche de buis bénit dans les champs ou au jardin pour s'assurer d'une bonne récolte, ou au-dessus de la porte de la maison ou de l'atelier.

Avec le "progrès" ces charmants usages ont hélas disparu. Cependant, le don traditionnel des "oeufs de Pâques" subsiste partout. Ces "oeufs" sont de carton, de matière plastique ou de faïence plus ou moins richement décorée. Ils renferment un compliment, des sucreries, un flacon de parfum, une bourse garnie ou des bijoux, selon l'état des finances du "généreux donateur".

Signalons pour mémoire un usage heureusement disparu: le premier mardi après Pâques, les femmes avaient le droit de battre leur mari avec un fouet pour "effacer" les torts du mari au cours de l'année. A charge de revanche, les maris avaient toute latitude de faire subir le même sort à leur épouse le lendemain, à condition, bien sûr, que celle-ci ait eu quelque vétille à se reprocher (ce qui n'arrivait pour ainsi dire jamais). Ce sont là, répétons-le des pratiques tombées dans l'oubli. Et puis, vous savez: "On ne doit pas frapper une femme même avec une fleur".

Joyeuses Pâques à toutes et à tous.

La lentille de contact ne touche pas vraiment l'oeil; elle flotte sur une couche de larmes, elle adhère par tension superficielle.



Q. — Pourriez-vous me dire la différence entre les sucres en poudre? Je suis assez inexpérimentée et j'ai déjà "manqué" des recettes parce que je n'avais pas acheté le bon produit. Merci. — **Ignorante**

R. — Le "sucre en poudre" qu'on vend pour garnir les fruits frais, tels que les pamplemousses, oranges, fraises, etc., n'est autre que du sucre granulé qui a été écrasé plus fin entre des rouleaux et qui fond plus vite que le sucre ordinaire. Ce sucre ne doit pas être utilisé dans la confection de la glace à gâteau. Il faut, à cette fin, le sucre "à glacer" ou "icing sugar" dont le nom est bien indiqué sur le contenant et qui contient de l'amidon et d'autres matières liantes. Ne vous découragez pas, mais souvenez-vous que faire de la cuisine n'est pas une affaire d'"à peu près"... Il faut se servir des ingrédients indiqués dans les recettes, sans substitution aucune au début surtout. Après quelques années d'expérience, vous pourrez vous permettre des substitutions, dans certains cas. Gagnez vos épaulettes avant d'essayer.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai fabriqué un objet très utile aux ménagères et je l'ai offert comme cadeau à des parentes et amies de ma femme. Toutes en sont enchantées. On m'encourage à me lancer dans la fabrication commerciale de cet objet. Je ne sais trop comment m'y prendre pour protéger mon invention. Je sais qu'il arrive parfois que de petites gens se fassent voler leurs idées. Que faire?

Inventeur en herbe

R. — Vous devrez écrire au service des droits d'auteur du ministère de l'Industrie, à Ottawa. On vous dira comment vous devez agir pour obtenir un brevet (faire patenter) de vos modèles et vous aurez à fournir toutes les précisions qu'on exigera. Bonne chance!

☆ ☆ ☆

Q. — Dernièrement, chez mon coiffeur, j'ai vu qu'on annonçait l'épilation des cheveux qui poussent trop bas sur la nuque. Croyez-vous que ce traitement puisse être satisfaisant? Serait-ce une épilation permanente? D'après les illustrations sur l'affiche, on enlève les poils ou les cheveux à l'aide d'une aiguille électrique. Ce procédé est assez dispendieux, mais avant de me décider, je veux être assurée de son efficacité. Votre opinion, s'il vous plaît. Merci. — **Louisette**

R. — Ce serait auprès d'experts qu'il faudrait vous assurer que l'épilation soit permanente, mais si vous fréquentez un salon de bonne renommée, je crois que vous pouvez avoir confiance aux conseils de votre coiffeur. Demandez une garantie par écrit, et si vos cheveux venaient à repousser, vous auriez le droit de faire une réclamation.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai reçu un très beau microsillon en cadeau récemment et il est gondolé. Connaissez-vous un procédé qui me permettrait de lui rendre sa forme, sans l'endommager, évidemment? Merci. — **Amateur de musique**

R. — Récemment, la même chose m'est arrivée. J'ai demandé conseil dans les magasins où l'on vend des disques et on m'a dit qu'il n'y avait rien à faire. Je me joins à vous pour demander aux lecteurs et lectrices de nous aider à jouir de nos disques en nous envoyant un mot et nous donnant leur recette, s'il en existe une ou plusieurs. Nous les remercions à l'avance, n'est-ce pas?

☆ ☆ ☆

Q. — Mon amie m'a invité à la fête de sa graduation et je sais que pour une telle occasion il faut bien faire les choses. Me donneriez-vous un conseil, s'il vous plaît? Dois-je lui offrir des fleurs, une gerbe ou un petit bouquet? Merci. — **Jeune**

R. — Demandez à votre amie si toutes les élèves de sa classe doivent avoir le même bouquet, cela arrive parfois et, dans ce cas, ce sont les parents qui l'achètent. Dans les autres cas, ou même s'il y a une danse après la cérémonie, vous offrirez soit un bouquet de corsage ou un bouquet bracelet à la jeune fille. Assurez-vous de la couleur de la toilette qu'elle portera pour l'occasion et laissez au fleuriste le choix de préparer le bouquet en conséquence.

LOUISE

Un déjeuner de Pâques dans un panier

Vous n'avez qu'à mentionner le mot "Pâques" et déjà les enfants voient défiler devant leurs yeux toute une kyrielle de lapins, d'oeufs, de poussins aux couleurs multiples. Et, pour les mamans, tout ceci demande un peu de préparation. Pourquoi ne pas inviter quelques enfants du voisinage à participer à une chasse aux oeufs de Pâques?

Un "lapin-maître de cérémonies" aura été averti de cacher beaucoup d'oeufs multicolores et la chasse commencera très tôt. Aussi, pour simplifier les choses, pourquoi ne pas suggérer aux enfants d'apporter leur déjeuner dans un panier? Ce déjeuner n'est pas compliqué si quelques-uns des préparatifs sont faits la veille. Une partie du plaisir des enfants consistera à remplir leur petit panier avec les item du déjeuner, avant de partir pour la chasse. Un oeuf cuit dur coloré sera placé près d'un petit poussin-jouet au duvet soyeux. Un beigne frais ou un petit pain sucré bien enveloppé, sera un changement bien accueilli aux rôties quotidiennes. Un demiard individuel de lait avec une paille, et une orange facile à peler vont compléter ce déjeuner attrayant et nourrissant.

Chou farci au jambon



- ¼ tasse d'huile d'arachide
- 1 oignon moyen, finement haché
- 1 piment vert coupé en dés
- 2 boites de 5½ onces de purée de tomates
- 11 onces d'eau
- ½ c. à thé de gingembre moulu
- 2 c. à thé de sucre brun
- ⅓ tasse de jus de citron (frais, en boite ou congelé)
- 2 feuilles de laurier
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ de c. à thé de poivre
- 8 grandes feuilles de chou
- 2 tasses de jambon cuit haché
- ½ tasse de pommes de terre crues râpées
- 1 oignon moyen haché
- ½ c. à thé de moutarde sèche
- 1 oeuf battu
- 4 petits piments verts

Chauffer l'huile d'arachide dans une casserole épaisse et faire revenir ½ tasse d'oignon et de piment vert jusqu'à ce qu'ils soient dorés; ajouter la purée de tomates et l'eau. Ajouter le gingembre et les cinq ingrédients suivants; couvrir et laisser mijoter pendant 30 minutes.

Cuire les feuilles de chou dans de l'eau bouillante salée, à couvert, pendant deux minutes. Egoutter. Mélanger le jambon aux quatre ingrédients suivants; déposer une cuillerée à table du mélange dans la partie intérieure du chou (celle qui épouse la forme d'une tasse). Rabattre les bords de la feuille et rouler. Utiliser la balance du mélange pour farcir les 4 piments verts. Placer les feuilles de chou roulées et les piments farcis dans la casserole; couvrir et laisser mijoter une heure et demie ou jusqu'à ce que le tout soit cuit.

Environ 4 portions.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 15

— Ecoutez-moi un instant, vous allez comprendre. L'essence renferme toujours un certain taux d'humidité qui n'est pas gênant pour la carburation. Si l'on introduit du sucre dans le réservoir, il s'empare alors de l'humidité en formant une solution visqueuse qui, se séparant de l'essence moins dense, se rassemble dans le réservoir et ne tarde pas à gagner la canalisation du carburateur. Là, les gicleurs sont rapidement bouchés par les gouttes de solution sucrée, et le moteur s'arrête. Espérons que, maintenant, nous en avons fini avec ce phénomène et qu'il n'y a pas un kilo de sucre dans votre voiture. Quelle farce stupide vous a-t-on faite là!

Marie-Hélène secoua la tête:

— Ce n'était pas une farce. C'était voulu, pour me pousser à bout et me faire partir.

— Vous parlez de partir, et ce sabotage vous obligeait au contraire à vous arrêter. Alors, excusez-moi si je suis un peu bête, mais je ne saisis pas le rapport, je l'avoue humblement.

Le port de tête assuré démentait cette profession de modestie.

— C'est juste, monsieur, vous ne pouvez comprendre; la situation est très embrouillée. N'y pensons plus. Il ne me reste qu'à vous remercier.

— Cela n'en vaut pas la peine, mademoiselle.

Un autre aurait peut-être ajouté: "Quand on a la chance de trouver une jolie fille sur la route, tous les prétextes sont bons pour s'en approcher..." Pourtant, il ne se perdit pas en compliments, et Marie-Hélène lui en fut reconnaissante; dans son état d'esprit plutôt amer, qui excluait toute idée de badinerie, elle apprécia la discrétion de son dépanneur. Celui-ci questionna:

— Avec cet engin, combien de temps mettez-vous pour aller à Lyon? Et Grenoble, vous devez l'atteindre en moins de quinze minutes, je parie...

— Je n'en sais rien. Cette voiture m'a été livrée directement ici par le garagiste. Depuis lors, elle n'est pas sortie de Chambourières.

Le jeune homme en resta pantois. Il n'y comprenait rien. En bonne logique, quand on possède une auto d'une telle qualité, c'est pour rouler sur les nationales et non pas seulement pour grimper des sentiers... à vaches. Trop courtois pour montrer son étonnement, il s'abstint de toute question afin de ne pas peiner la jeune automobiliste, qu'un certain air douloureux n'enlaidissait pas. En règle générale, les traits d'un visage s'affaissent sous le poids de la mélancolie, le teint pâlit et le brillant du regard se ternit. Or, cette petite fille contractée faisait exception à la règle. Ses joues fermes avaient encore cette teinte délicate de pêche-abricot mûrie au soleil d'automne, et ses yeux, où brillaient des points dorés, gardaient leur lumière en dépit d'une légère humidité des prunelles due aux larmes refoulées et qui ne couleraient pas.

Le garçon complaisant demanda un chiffon pour s'essuyer les mains. Piteusement, Marie-Hélène dut avouer qu'elle n'en avait pas et s'attira une remarque ironique:

— C'est bien ça, les femmes! Vous partez sur la route comme des perdues! A-t-on idée de voyager sans emporter le moindre bout de chiffon? Dans n'importe quel véhicule, il a toujours son utilité.

Il se mit à rire, et son rire communicatif détendit la jeune fille qui en oublia ses contrariétés. Il sollicita son aide:

— Voulez-vous être assez gentille pour prendre mon mouchoir dans la poche de mon blouson?

Marie-Hélène lui tendit l'objet en question, et pendant qu'il s'essuyait soigneusement les mains, elle proposa, avec un certain embarras:

— Soyez encore une fois obligeant, monsieur... monsieur?

— Rémi Durant, ingénieur.

— Et moi, Marie-Hélène Vellac.

Ce nom eut l'air de surprendre le jeune homme. Il regarda sa compagne avec attention, puis écouta la suite, sans cesser d'étudier discrètement le visage juvénile.

— Les présentations étant faites, s'il vous plaît, accompagnez-moi en auto jusqu'au château. Je crains d'être encore une fois en panne si, par hasard, il y avait encore du sucre dans le réservoir.

Avant d'accepter, il posa une question:

— Habitez-vous le château?

— Oui.

— Quelle coïncidence! J'y montais justement.

— Vous vouliez me rencontrer?

— La sincérité m'oblige à reconnaître que, jusqu'à tout à l'heure, j'ignorais votre existence. C'est simple: je suis amoureux des vieilles pierres, des maisons anciennes. On m'a parlé à Grenoble du château de Chambourières, qui était très intéressant à visiter.

— C'est moi la propriétaire, mais vous m'étonnez...

Elle fut interrompue par une interrogation:

— Et l'ancien propriétaire? On avait fait allusion, en ville, à un certain monsieur Robert Vellac?

— Mais... il est mort depuis plus de trois mois!

Le visiteur baissa les yeux, resta silencieux, immobile, méditatif. Marie-Hélène, surprise par cette attitude, demanda:

— Le connaissiez-vous?

— Non, mademoiselle, mais je suis déçu... Je pensais que ce châtelain pourrait me raconter l'histoire de son domaine, et j'aime beaucoup les chroniques du passé local des petits pays...

— C'était mon grand-oncle, qui m'a légué sa maison, sa fortune et le reste, à titre provisoire ou définitif, l'avenir le dira.

Des propos aussi contradictoires ne pouvaient qu'étonner, Marie-Hélène le comprit et sans s'expliquer davantage remonta dans l'Austin, laissant le volant à son compagnon. Menée d'une main ferme, la voiture retrouva sa vigueur pour monter sans nouvel incident jusqu'au château.

Ayant mis pied à terre, le visiteur tomba en arrêt devant la demeure mise en valeur par un soleil clair et tendre.

— Alors, cela vous plaît-il?

— Beaucoup.

— Mais on vous a donné à Grenoble une indication erronée. Jamais mon oncle, qui était un original, n'aurait autorisé des étrangers à visiter la maison. D'ailleurs, le bâtiment date de cent trente ans tout au plus: il est donc trop récent pour justifier une visite touristique, à mon avis. Mais puisque ce château vous intéresse vraiment, je veux satisfaire votre curiosité; vous avez bien mérité une récompense en m'aidant si gentiment sur la route.

Et la visite débuta. La science de l'héritière, quoique récente, était assez complète, puisée auprès de Me Poncin et d'Edmond, mais le visiteur embarrassa plus d'une fois son guide par des questions trop précises. Il semblait passionné par tout ce qu'il voyait, avide de détails, presque indiscret, demandant les noms de tous les ancêtres Vellac dont les portraits décoraient les salles. Tout naturellement, l'histoire du testament s'inséra dans l'exposé, clause après clause, et Marie-Hélène fut flattée de l'attention soutenue que lui prêtait son auditeur. Celui-ci devint songeur, presque préoccupé, comme placé tout à coup devant un problème difficile à résoudre, mais la jeune fille, heureuse de trouver un camarade aussi agréable, ne soupçonna pas l'évolution de ce dernier. Elle espérait que ce garçon mis sur son chemin par le hasard et qui lui inspirait une instinctive sympathie deviendrait pour elle un ami.

La visite terminée, Marie-Hélène sonna Edmond et ordonna au valet de chambre de servir un apéritif. Rémi s'était approché d'une fenêtre et regardait le paysage avec intérêt. Une brume légère noyait l'horizon; plus près, l'Isère roulait ses eaux, étirant son fuseau scintillant. Sous le soleil se détachaient avec netteté les saignées blanches du chemin vicinal taillé dans un terrain argileux mêlé de craie.

Edmond apporta le plateau commandé. Rémi Durant, abandonnant le paysage, s'assit dans un fauteuil. Kim avait longuement flairé le nouveau venu, puis, rassuré, s'était endormi.

Tout en versant dans les verres un banyuls fruité, Edmond observa le nouveau venu avec la curiosité des domestiques dont toute la vie n'est que l'écho de celle des maîtres. Il emmena ses conclusions avec lui et se dépêcha de les exprimer à sa femme, aussitôt franchi le seuil de la porte:

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 3

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres meublées. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour une personne qui travaille. Une chambre libre immédiatement, l'autre le 15 avril. Signaler: 233-5268. 50-150-2C.

A LOUER — Près autobus, 2 chambres meublées, poêle et réfrigérateur. Conviendrait à un couple ou à un ou deux hommes qui travaillent. Libre immédiatement. S'adresser à 441, Meurons, St-Boniface. 45-986-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Dans nouvel immeuble - appartements: 1 garçonnière, $95.00; 1 logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $115.00. Possession: 1er avril. S'il vous plait, appeler 247-9267 ou 338-8212. 46-994-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé. Près de toutes commodités. Couple qui travaille ou dame seule. Libre en mai. Signaler: 233-7438. 2-181-3C.

A LOUER — St-Boniface, 321, Notre-Dame. Logis: 3 pièces en haut. Salle de bain privée. Disponible le 1er mai. $49. Signaler: WHitehall 3-8003. 2-180-3C.

A LOUER
St-Boniface, Immeuble Lonergan. Logis: 3 pièces, y compris poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse et antenne tous canaux. $85. Stationnement disponible. Adultes de préférence. Signaler: CH 7-3084. 1-172-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

PHARMACIE
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

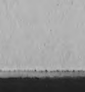
Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition



Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Personne tranquille. Possession: 1er mai. Signaler: 233-4744. 2-184-3C.

A VENDRE ou A LOUER — Fannystelle, Man. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 1 lot et demi. Près église et école. Pour plus de renseignements, s'adresser à Ray. Painchaud, C.P. 116. 2-182-2P.

ON DEMANDE A LOUER: à Ste-Anne, Lorette ou dans les environs immédiats une maison avec confort moderne. Appeler GArden 2-5291 à Ste-Anne et demander Maurice Bazin, après 5 h. p.m. 1-167-2C.

A VENDRE
St-Norbert — Maison: 10 pièces. Double plomberie, 2 étages. Lot: 100' x 120'. Propriétaire portera 1ère hypothèque à 6%. Appeler Paul Godin: le jour 453-8520, le soir 474-2487.
St-Norbert — Construite sur commande. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini, avec 2 chambres à coucher et boudoir. $108 P.I.T. Appeler Lynn Brown: le jour 453-8520, le soir 284-1482. 2-177-3C.

A VENDRE — Une section et demie de terrain; 100 bêtes à cornes. Laiterie équipée. Vendrait avec ou sans bêtes. Pour information, s'adresser à: Pierre Lemoing, St-Claude, Man. 46-102-4C.

A VENDRE — 4 lots dans la section catholique, en face de la croix: nos 1-2-3-4. Offre demandée. S'adresser à: Raoul Carrière, 571, avenue Sutherland, Kelowna, C.-B. 1-168-4C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 16' x 24'. 3 chambres à coucher. Signaler: 233-2190, après 6 h. 1-175-3C.

A VENDRE
St-Boniface. Près basilique. Immeuble-appartements: 4 logis, 4 pièces. $18,500.00. Appeler propriétaire: CEdar 3-4019 après 7 h. 50-151-T.F.

MAGASIN GENERAL
A VENDRE
Mariapolis, Man. Pour régler une succession. Etabli depuis de nombreuses années. Magnifique occasion. Logement attenant: 14 pièces, 2 appartements, 2 salles de bain, planchers de bois dur. Prix de sacrifice: bâtisse, équipement et accessoires, $12,000.00 plus stock. Succession C. Landry, Mariapolis, Man. Tél.: 331-21. 50-147-3C.

A VENDRE
COMERCE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Mariapolis, Man. Pour régler succession. Cour à bois: 120' de longueur, avec bureau et salle d'étalage. Complètement recouverte. Autre bâtiment: 26' x 34'. Les deux en parfait état. Tout le bois de charpente et autres matériaux de construction à l'intérieur. Prix: bâtiments et terrain: $4,500.00, plus stock réduit. Succession C. Landry, Mariapolis, Man., téléphone 325-2. 50-148-3C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE CHANTS ET DISQUES FRANCAIS — Méthodes pour instruments — Musique pour pianos — Instruments rythmiques pour écoles — Flûtes — Autoharpes — Magnétophones à batteries et électriques. MUSIC CENTRE, 45, rue William, OTTAWA. Professeurs et musiciens, commandez par correspondance. 50-156-3C.

A VENDRE — 2 milles à l'ouest du village de La Broquerie, sur chemin 52. 401 acres de terre, 275 en culture, 52 têtes d'animaux, complet assortiment de machines aratoires, maison moderne, eau courante, autres bâtiments nécessaires, autobus scolaire à proximité. S'adresser à Albert Laramée: HA 4-5365. 1-165-2C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. Maison: 5 chambres à coucher. Trop grande pour propriétaire. Vendrait avec partie du contenu. Signaler: 233-4759. 1-174-4C.

A VENDRE
Place Cabana. Jolie maison de 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Gaz. Grand lot clôturé, nombreux arbustes, garage. Bel emplacement. Près école et autobus. Signaler: 233-5786. 1-164-3C.

ON DEMANDE
Trois instituteurs (trices) qualifiés pour l'école élémentaire de St-Léon pour l'année 1968-1969. Pour les classes de 1ère et 2e années, 3e et 4e années et 5e et 6e années. Echelle de salaire en vigueur dans le District. **Pour renseignements, écrire à: E. Roch, secrétaire-trésorier, District consolidé de St-Léon no 1425, St-Léon, Man.** 1-160-3C.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,
A VENDRE
St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.
Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Norwood, Parc Windson et Norwood.
Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
1-163-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE
ST-VITAL
Rue Guay, Maison: 1½ étage, 2 chambres à coucher. Gaz. Lot: 50'. $7,800. Comptant: $1,000.
IMMEUBLE-APPARTEMENTS
De construction récente. Rapporte environ 15% sur investissement. Une aubaine au prix d'aujourd'hui.
ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Près rue Hamel. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Comptant requis: $1,000.
ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Aussi, logis complètement privé au soubassement. Grand garage. Plein prix: $15,500.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
1-169-2C.

A VENDRE
Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate. $500 comptant.
St-Boniface
Près hôpital. Immeuble - appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant, balance facile.
Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.
NORWOOD
Rue Kitson. Près école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Rue Larivière. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot, garage. $8,400 avec $1,000 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-176-T.F.

Un directeur parisien vint observer le RWB

M. Jean Robin, directeur du Festival International de Ballet qui a lieu à Paris en novembre chaque année, est venu assister aux dernières présentations du corps de ballet de Winnipeg, le Royal Winnipeg Ballet en fin de semaine dernière, en vue de l'inviter probablement à participer au festival, s'il le juge du calibre nécessaire.

Dans une conférence de presse accordée samedi matin dans un des salons du nouveau Centre des Arts de Winnipeg, M. Robin a expliqué qu'il ne prendrait sa décision finale qu'à la fin du mois, lorsqu'il sera rentré de l'Union soviétique.

En plus de deux troupes françaises, il compte inviter des troupes de l'U.R.S.S., de l'Autriche, de l'Allemagne de l'Est, des Etats-Unis, et "Je l'espère, de Winnipeg", de dire M. Robin. Il a profité de l'occasion pour faire l'éloge du Centre des Arts qu'il a qualifié de magnifique et dont l'acoustique est extraordinaire tout à l'honneur de la population du Manitoba.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
A VENDRE
St-Boniface — 311, rue Dumoulin. Beau duplex en stuc: 8 pièces. Construction assez récente. 5 en haut, 3 en bas. Revenu mensuel: $70. Entrées privées. Tapis mur à mur neufs dans salon et chambre des maîtres. Salles de bain: 4 unités avec portes aux douches. Propriétaire transféré. Visites sur rendez-vous. Prix et paiement initial intéressants.
Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.
Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
2-185-2C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
Boul. Dollard — Maison pour famille: 8 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain moderne en couleur. Tapis mur à mur. Lot clôturé. Garage. Seulement 2 minutes de Taché.
Rue St-Jean-Baptiste — Logis à bon marché près école. Seulement $2,000 comptant, balance portée par propriétaire à 7%.
Rue Horace — Maison: 5 chambres à coucher, ou louez le haut. 2 salles de bain. chauffage: gaz. Près Taché.
Place Raymond — Grand bungalow; 6 pièces; 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini: salle de récréation, chambre supplémentaire, salle de bain, armoire en cèdre pour fourrures. Chauffage: gaz, eau chaude. Garage.
St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.
St-Vital — Barrington. Maison: 8 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Auto-port. Seulement: $15,500.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
1-171-2C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Rue Langevin — Duplex moderne: 2 logis de 2 chambres à coucher. Entièrement privés. Revenu mensuel du logis du haut: $100. 1ère hypothèque 7%. Lot: 50'. Garage neuf.
Norwood, Horace. Maison de rapport: 2 logis: 4 pièces, plus 2 chambres supplémentaires. 3 salles de bain. Revenu mensuel: $241. Montant raisonnable comptant. Balance portée par propriétaire à 8%, termes faciles.
St-Vital — Poplarwood. Bungalow moderne, 10 ans. 4 grandes pièces, 2 chambres à coucher. Plancher bois dur. Lot: 50'. Garage. Montant substantiel comptant, balance portée par propriétaire à 8%, termes faciles.
St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.
Norwood — Des Meurons. Maison moderne: 6 grandes pièces, 4 chambres à coucher. 2 cuisines, salle de récréation, 2 plomberies. Lot: 50'. Garage double. Taxe: $260. Chauffage: gaz. Planchers de bois dur.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
1-170-2C.

Vous désirez être votre patron?
Ayez alors votre propre commerce!
Une confiserie située à l'angle d'une rue, et avec le même propriétaire depuis 17 ans
Construction moderne avec logis à l'arrière. Lot: 22½' x 130' — Edifice: 20' x 80'. Lot, édifice et équipement: $17,000 Prix du stock, dollar pour dollar, moins de $2,000 — peut être réduit.
C'est là une occasion unique; agissez dès maintenant.
Pas de gens non sérieux, s.v.p.
Veteran's, 637, 20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

Invitation

Vous êtes cordialement invités à une assemblée publique le dimanche 21 avril, à 8 h. 30 du soir, en l'église anglicane St. James, 195, rue Collegiate, à St. James. Cette assemblée est sous les auspices du Winnipeg Al-Anon Intergroup, C.P. 1183.

Vous connaissez certainement Alcoholics Anonymous. Vous ne savez peut-être pas qu'il existe une association-soeur qui a pour but de venir en aide aux parents, époux et épouses des alcooliques et qui s'appelle Al-Anon, ainsi qu'une autre nommée Al-Teen pour les enfants, dont un parent ou les deux sont alcooliques.

Tous ceux qui seraient intéressés seront les bienvenus.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the Estate of EDMOND DUPUIS, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, Deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at their office at the Town of Morris, in Manitoba, on or before the 3rd day of May, 1968.

DATED at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, this 3rd day of April, A.D. 1968.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the Estate of ANTONIN PLAMONDON, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at their office at the Town of Morris, in Manitoba, on or before the 3rd day of May, 1968.

DATED at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, this 3rd day of April, A.D. 1968.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba,
Solicitors for the Executrix.

MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
ALpine 3-9641
A VENDRE
ST-NORBERT
Propriétaire transféré à Vancouver. Magnifique "townhouse". 3 ans. 3 grandes chambres à coucher, grands salon et cuisine. Soubassement complet. Parfait état. Lot clôturé privé et paysagé. Tapis mur à mur. Salle de bain; 4 unités. Hypothèque à 6¼%. Taxe basse, chauffage peu coûteux. Toutes offres considérées. Prix: $14,500. $1,000 comptant. P.I.T.: $121.00 par mois. Le meilleur marché que nous ayons.
PARC WINDSOR
Près école Lacerte. Maison à niveaux variés: 3 chambres à coucher, très grande cuisine, 1 salle de bain: 4 unités, 2 salles de bain: 2 unités, garage attenant, tapis mur à mur, salle de récréation de genre et de garniture exclusifs. Paysagé et clôturé. Hypothèque: 6½%. Pour ceux qui recherchent quelque chose de différent, ne manquez pas celle-ci. Paiement initial: $4,000.
PARC WINDSOR
Le croiriez-vous? $10,500 pour cette maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher avec garage, soubassement complet. Lot paysagé: 65' x 115'. Paiement initial bas: $500. P.I.T.: $106 par mois. Pour jeune couple achetant leur première maison.
PARC WINDSOR
Maison à 3 niveaux: 7 pièces, 3 chambres à coucher, salle de séjour. Dans cette maison de 1,460 pieds carrés, il y a 3 étages où vivre confortablement. Tout près de l'école Lacerte. Entièrement en excellent état. Hypothèque à 6¾%. Requiert bon paiement initial. P.I.T.: $122 par mois. Prix: $18,900. Il faut la voir.
PARC WINDSOR
Hypothèque 5½%. Si vous cherchez 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de récréation, la maison de vos rêves, c'est peut-être celle-ci. Nous sommes tellement heureux de pouvoir montrer cette maison que nous la ferons visiter par autant de personnes que possible. Personne ne sera désappointé.

Pour vendre votre maison en vitesse, insistez toujours sur le service "Multiple listing" par lequel nous avisons environ 600 agents que votre propriété est à vendre, vous assurant ainsi de recevoir le plus haut prix.

Pour l'achat d'une maison, nous avons dans nos classeurs, tous les jours de l'année, plus de 1,000 descriptions de maisons à vendre dans tous les quartiers du Winnipeg métropolitain.

Heures d'affaires: 10 h. a.m. à 10 h. p.m., 6 jours par semaine. Nous vous invitons à nous écrire pour toute information. Nous acceptons à nos frais les appels interurbains.

ALpine 3-9641
2-183-2C.

À VENDRE

Boîte à gravier, 7' x 11', avec grue	$ 500.00
Pelle-mécanique (backhoe) Massey-Ferguson no 185, presque neuve	1,550.00
Tracteur Massey-Ferguson no 1100, 94 H.P., pneus 23.1, contrôle sous-pression, puissance-multiple, "Live P.T.O." tracteur d'essai	7,800.00
Tracteur I.H.C., Diesel, 1959, no 560	2,750.00
Co-Op no 40, 1955, hydraulique, poulie "Live P.T.O."	1,000.00
Tracteur John Deere, 1963, modèle 1010, tige d'attache à 3 points	1,675.00
Tracteur Massey-Ferguson, 1957, no 50, "Live P.T.O.," tige d'attache à 3 points	1,375.00
Tracteur Massey-Ferguson, 1956, no 50, "Live P.T.O.," tige d'attache à 3 points	1,350.00
Minneapolis U, hydraulique, nouveaux segments de pistons	500.00

Aucun intérêt jusqu'au 1er avril 1969

BRODEUR FRÈRES
St-Adolphe, Man.
Téléphone 339, sonnez 2-2



Vous ne pouvez demeurer en un endroit plus populaire!
Au centre de la ville — Près de tous services.
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 4 avril 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,000 bovins, 1,000 veaux, 2,900 porcs, 100 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,500 bovins, 1,100 veaux, 3,115 porcs, 115 moutons et agneaux.)

Bouvillons

Choix	$25.00—$26.00
Bons	$24.00—$25.00
Moyens	$22.00—$24.00
Communs	$15.00—$21.50

Génisses

Choix	$24.00—$25.00
Bonnes	$22.50—$23.50
Moyennes	$21.00—$22.50
Communes	$15.00—$20.00

Vaches

Bonnes	$20.00—$21.00
Moyennes	$18.50—$19.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—$18.50

Taureaux

Bons	$21.50—$22.50
Communs et gras	$15.00—$21.00

Veaux

Bons et choix	$36.00—42.00
Moyens	$31.00-$35.00
Communs	$20.00-$30.00

Porcs
Les porcs de catégorie A de $25.30—$26.10 ($25.90 à la fermeture) les truies de $17.00—$17.35.

Agneaux
Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $25.00.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg
par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	40.7c
A—moyens	37.5c
A—petits	30.5c

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.18-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.21-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07½
4½-5¾ lb	.06-.07½
Plus de 5¾ lb	.10-.13

Gauthier - Mercury Studios
183, rue Marion
Albums de noces, noir et blanc à partir de $67.50
Photos de noces en studio à partir de $35.00
Passeports 3 pour $3.00
Excellente photographie
Pour rendez-vous appeler
CHapel 7-2652

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

AVIS
AUX ASSUREURS-VIE DU MANITOBA

LA FAMILIALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE vous offre un emploi idéal dans l'entraînement des agents et le service aux assurés, à traitement fixe, frais de voyages et bonis.

La personne choisie s'occupera du territoire métropolitain de Winnipeg sans toutefois devoir y demeurer. Elle doit être bilingue, possédant au moins deux ans d'entraînement formel en assurance-vie ainsi qu'un caractère sérieux et une vie familiale normale.

Adressez votre demande avec documentation complète à **Monsieur Denis-J. Lalonde, B.A., A.C.L.U., Surintendant des Délégations, La Familiale, St-Victor, Sask.**



LIONEL AQUIN

Si vous magasinez chez CLARK'S, GRANT PARK PLAZA renseignez-vous auprès de moi pour ameublement et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc. . .
Téléphonez-moi à 284-0512
Résidence: 832-5794

Je suis maintenant surintendant du département des machines à coudre et aspirateurs des trois magasins
GRANT — NAIRN et 59 — McPHILLIPS
Pour réparations de machines à coudre téléphonez à 832-5794

Toute l'eau chaude que vous désirez . . .
Electriquement



LE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE
CASCADE 40

le grand réservoir pour la famille
à deux éléments pour le chauffage rapide.

Vous pouvez en louer un au coût de $1.95 par mois qui sera ajouté à votre compte d'électricité; ou en acheter un à $2.25 par mois seulement.

Rappelez-vous — il est plus propre — plus sûr et plus économique de chauffer l'eau à l'électricité.

Informez-vous auprès de

WINNIPEG HYDRO

405, ave Portage Téléphone: 946-0201